

ASE
8514
(1)

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE — PARIS 1931

INDOCHINE FRANÇAISE

SECTION DES SCIENCES

L'OFFICINE SINO-ANNAMITE
EN ANNAM

PAR

LE DOCTEUR ALBERT SALLET

I

LE MÉDECIN ANNAMITE
ET LA PRÉPARATION DES REMÈDES

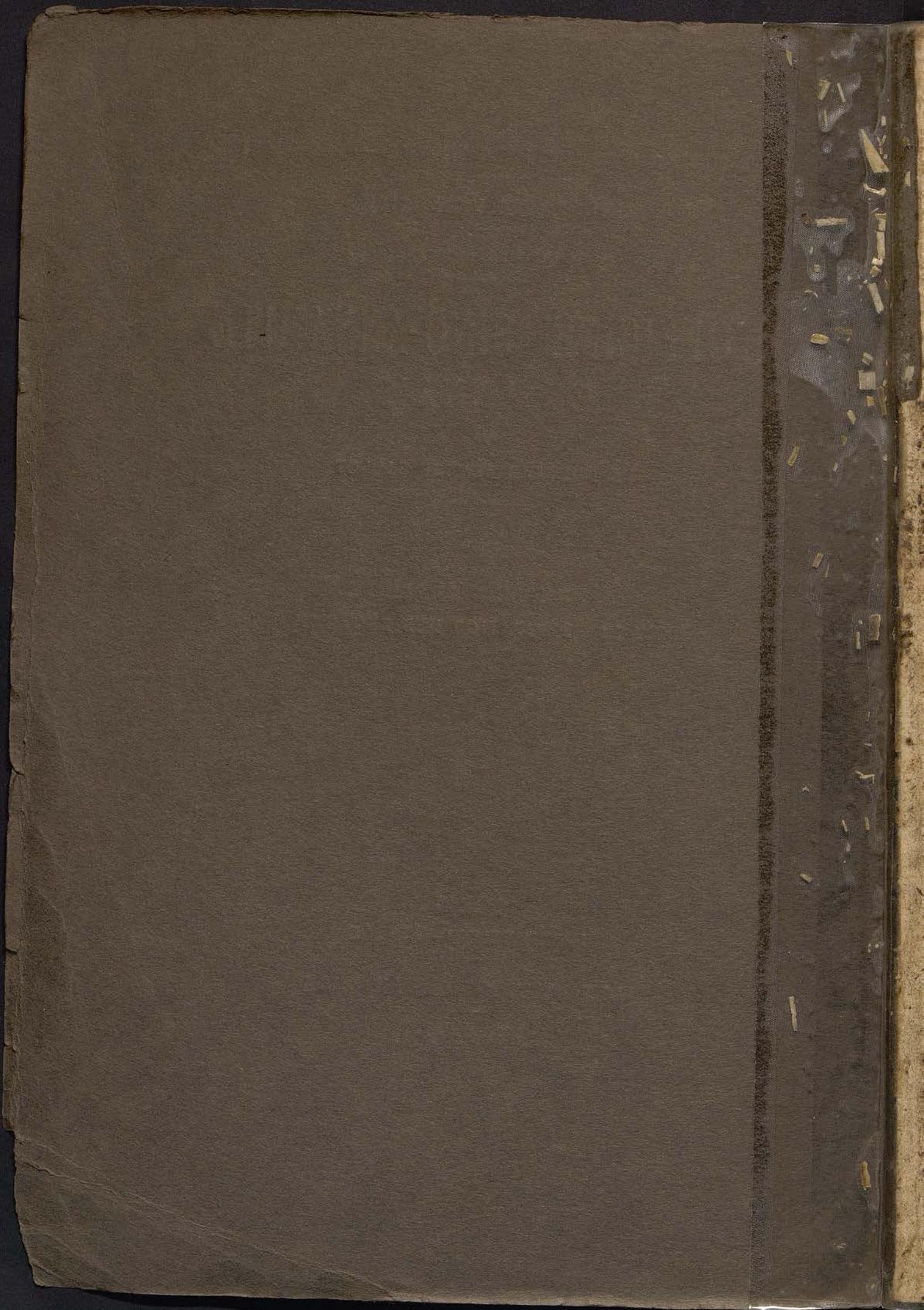


PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

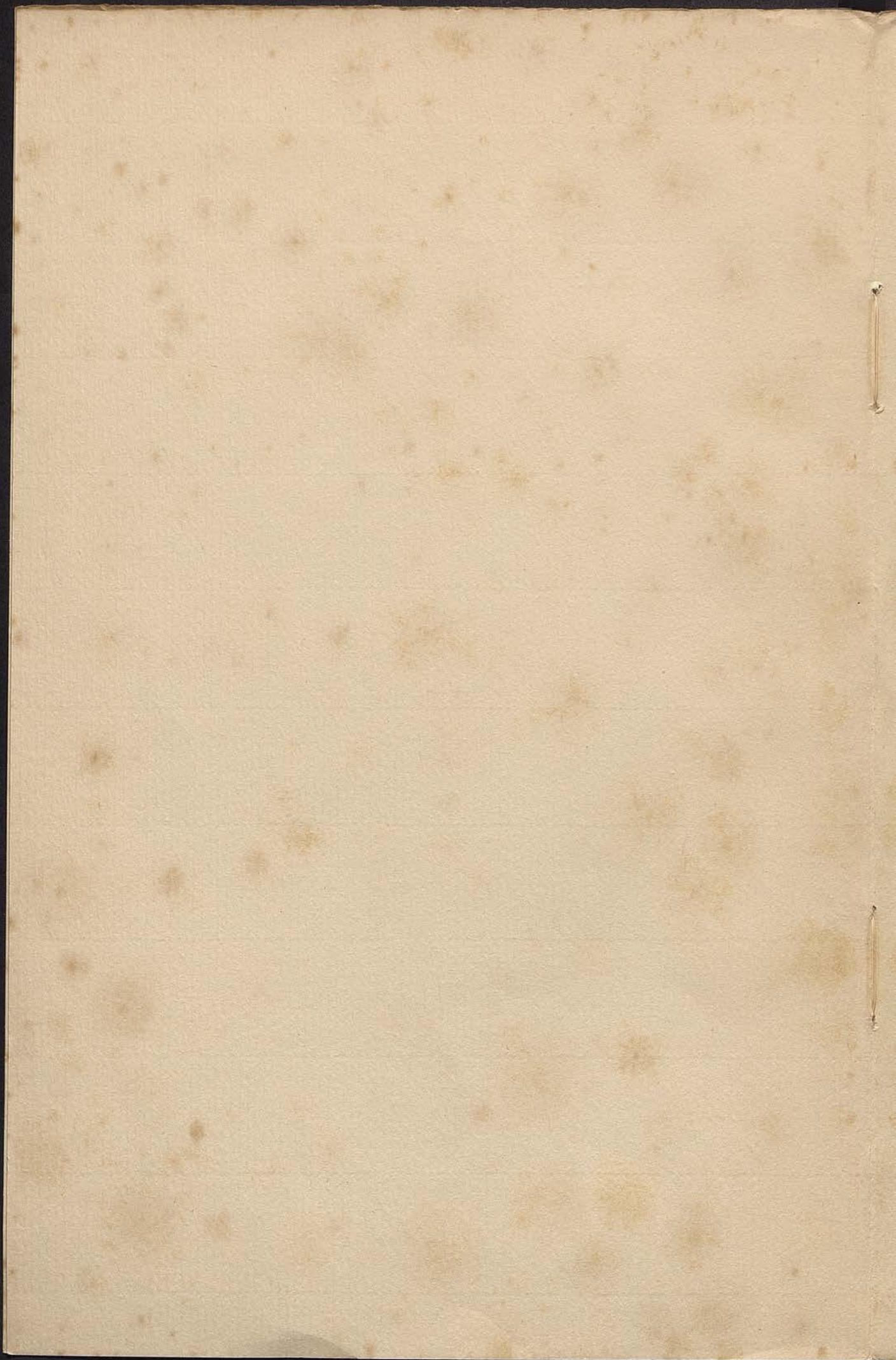
LES ÉDITIONS G. VAN OEST

M DCCC XXXI



A 90. =

ASE 8514 (1)



L'OFFICINE SINO-ANNAMITE
EN ANNAM

ASE 8514 (1)

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE — PARIS 1931

INDOCHINE FRANÇAISE

Achat CNRS

SECTION DES SCIENCES

L'OFFICINE SINO-ANNAMITE
EN ANNAM

PAR

LE DOCTEUR ALBERT SALLET

I

LE MÉDECIN ANNAMITE
ET LA PRÉPARATION DES REMÈDES



CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
ET LE MONDE INDONÉSIEEN

BIBLIOTHÈQUE

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

LES ÉDITIONS G. VAN OEST

M DCCCC XXXI

UNIVERSITY OF NICE - SOPHIA ANTIPOLIS

LIBRARY

1981

UNIVERSITY OF NICE - SOPHIA ANTIPOLIS

LIBRARY

1981

UNIVERSITY OF NICE - SOPHIA ANTIPOLIS

LIBRARY



UNIVERSITY OF NICE - SOPHIA ANTIPOLIS

LIBRARY

1981

PRÉFACE.

A la suite des réunions tenues, en 1925, par la Commission spéciale chargée d'étudier la réglementation de la pharmacopée sino-annamite, je signalais à M. le Gouverneur général que l'étude de cette pharmacopée présentait non seulement un intérêt tout particulier, mais était indispensable pour l'élaboration d'un compendium. Cependant un pareil travail, œuvre de longue haleine, ne pouvait être mené à bien qu'en faisant appel, dans chaque pays de l'Union, aux compétences spéciales qui s'y pouvaient rencontrer.

La connaissance des plantes et des produits utilisés par les guérisseurs indigènes étant intimement liée à celle du pays lui-même, de sa flore, de sa langue et de ses coutumes, il paraissait nécessaire, en effet, plutôt que de constituer une commission unique, de confier l'étude de la pharmacopée indigène, dans chaque pays, aux médecins ou pharmaciens de compétence affirmée, tels que le docteur Menaut au Cambodge, le docteur Sallet en Annam et MM. Crevost et Pételot au Tonkin.

Cette façon de procéder présentait, à mon avis, un double avantage : elle permettait des investigations plus minutieuses et par suite une exactitude plus rigoureuse des notions recueillies, et elle réalisait, en outre, un gain de temps appréciable, puisque les études seraient menées simultanément dans la plus grande partie de l'Indochine.

Ma proposition fut acceptée et M. Pasquier, alors résident supérieur de l'Annam, voulut bien appuyer la candidature du

docteur Sallet : « . . . botaniste distingué, possédant une profonde connaissance des choses et des gens du pays, dont il parle la langue, et qui pourrait s'occuper avec fruit de la pharmacopée sino-annamite ».

C'est dans ces conditions que le docteur Sallet fut chargé officiellement, et par contrat, par le Gouvernement général et par la Résidence supérieure de l'Annam de l'étude de la pharmacopée sino-annamite.

Celle-ci, poursuivie pendant trois ans, présente une réelle valeur scientifique concernant une matière sur laquelle nous ne possédions jusqu'ici aucune documentation sérieuse. Or, nous ne pouvons pas rester plus longtemps ignorants de ces médecine et pharmacie sino-annamites par crainte de paraître vouloir, en l'étudiant, encourager le retard dans le progrès.

La valeur du travail du docteur Sallet existe surtout au point de vue botanique et au point de vue pharmaceutique, par suite de la détermination de très nombreuses plantes et d'un grand nombre de produits médicinaux.

Quant à son importance et à son intérêt pratique, ils sont indiscutables. M. le Gouverneur général Pasquier, lui-même, disait, lorsqu'il proposait d'utiliser la compétence du docteur Sallet :

« Il y a dans cette voie une tâche fort intéressante à entreprendre; les procédés empiriques qu'emploient aujourd'hui encore tant de médicastres ou d'apothicaires asiatiques pour le plus grand dommage de leurs trop nombreux clients, disparaîtront au fur et à mesure que seront mieux connues la flore médicale de ce pays et les propriétés réelles des plantes qui la composent.

« D'utiles conseils et des instructions précises remédieront peu à peu au charlatanisme de tous les pseudo-pharmaciens ou médecins pour qui la santé des crédules *nhà qué* est le dernier

des soucis, et dont les « consultations » s'inspirent beaucoup plus de sorcellerie que de connaissances scientifiques. Le docteur Sallet, qui a vécu au contact des populations annamites pendant de nombreuses années, qui connaît leur mentalité, pourrait rendre dans ce domaine de précieux services. »

On a beaucoup écrit sur la matière médicale de la Chine. Parmi les voyageurs européens, missionnaires, explorateurs, marchands, qui atteignirent autrefois l'Extrême-Orient, plusieurs ont fait part de leur surprise et de leurs remarques au sujet de l'action et de la nouveauté de certains remèdes. L'ouvrage que publièrent au siècle dernier Soubeiran et Dabry de Thiersant fut sans contredit le meilleur.

Il en a été de même des matières médicales d'Annam qui ont provoqué d'assez nombreux travaux. Nous citerons plus particulièrement l'excellent inventaire de Loureiro; celui de M^{sr} Taberd; l'étude de Dumoutier, ancien directeur de l'Enseignement au Tonkin, sur la médecine et la pharmacie annamites dans ses *Essais sur les Tonkinois*, reproduite par la *Revue indochinoise* en 1907; l'ouvrage du docteur J. Regnault, médecin de la Marine, sur la médecine et la pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites, suivi d'un index pharmaceutique chinois, en 1902; l'ouvrage du Père Souvignet, présenté sous le titre de *Variétés tonkinoises*, comprend une longue série de plantes médicinales, avec des déterminations et des indications de désignations, en 1903; et, enfin, l'important travail de Perrot et Hurrier : malgré quelques imprécisions inévitables à cause des caractères compliqués, des noms exprimés dans des langues inattendues, avec des renseignements insuffisants, cette œuvre publiée en 1907, peu après la première exposition coloniale de Marseille, témoigne d'une haute compétence et d'un labeur considérable.

Nous tenons à mentionner aussi l'étude, plus récente, de

Crevoist et Pételot, qui est plus générale car elle est consacrée aux produits médicaux de l'Indochine entière.

Mais, tel qu'il est présenté, le travail du docteur Sallet marque un effort plus considérable, qui sera très heureusement utilisé pour des études ultérieures ayant pour but de reconnaître les principes de tous ces produits médicaux. Il s'agit là, en effet, d'une documentation préparatoire fort importante.

Les nombreuses équivalences chinoises et annamites sont définies d'après les déterminations de notre systématique botanique, les différences dialectales dans la langue populaire sont précisées comme il convient. Afin d'éviter les erreurs dans la lecture des noms, chacun de ceux qui sont représentés reste appuyé de la valeur précise de son caractère chinois ou de phonétique annamite. D'autre part, les crédits différents attribués aux espèces sont établis par des détails empruntés aux livres des matières médicales de la Chine ou de l'Annam et ils sont complétés, à l'occasion, par tout ce que le monde des campagnes, simplement, ou le médecin de village, avec ses secrets guérisseurs, ont bien voulu livrer.

Qu'il nous soit permis de rappeler ici que l'observation primitive des hommes sut très vite découvrir, à côté des plantes alimentaires, les plantes ayant des propriétés curatives. Cette observation naturelle, base des thérapeutiques populaires, se rencontre, à résultat à peu près égal, chez tous les peuples. « L'indigène, dit le docteur Heckel, n'a pas dispersé ainsi que nous ses forces d'observation et les a concentrées sur un seul point. Les médecines végétales ont une action qui a été considérée par observation première et application empirique. Tous nos grands médicaments qui viennent de leurs plantes sont conséquences de cet empirisme, preuve évidente d'un génie spécial aux races primitives. »

Cette observation populaire est profonde en général et elle va

souvent plus loin que la constatation du fait, car elle sait reconnaître, en plus, la valeur de menues particularités et les conséquences que celles-ci entraîneront. Ce sont certains détails dans les récoltes, les préparations : moment, mode, etc., toutes choses qui peuvent passer pour fantaisies, n'obéissant qu'à des rites, et que cependant il faut rattacher à des remarques habiles. Par exemple, chez les Colombiens, la feuille d'un médicinier est récoltée, soit de bas en haut, soit de haut en bas, et sa valeur thérapeutique diffère dans les deux cas, parce que le pétiole, entraîné lorsque la feuille est détachée du haut, apporte un élément spécial qui change l'effet de cette médecine. En Annam, les plantes cueillies dans la fraîcheur du matin portent, en plus, la valeur des rosées dont leurs feuilles sont recouvertes. Certains fruits, ceux du quisqualis entre autres, par exemple, doivent être débarrassés de leurs pôles : il s'agit de supprimer le hile et son germe, porteurs d'éléments pernicioeux.

A côtés des détails empruntés aux techniques chinoises, le travail du docteur Sallet sur les matières médicales d'Annam relève bien des choses recueillies de l'empirisme local, traduit de l'expérience de médecins des campagnes ou de vieilles gens qui travaillent à la manière de nos rebouteurs, les « rhabilleux ». « Ils savent, dit Ajalbert, de tradition, du récit des anciens et de leur observation directe sur les animaux, les vertus, les énergies de certaines plantes. »

N'a-t-on pas procédé de même façon en Occident ?

Notre arsenal médical a bien su trouver son fond originel dans les substances des anciens droguiers que l'empirisme avait créés. Ainsi les médecines exotiques ont fourni également et peuvent fournir encore des remèdes de haute valeur à côté des quinquinas, ipécas, plantes à strychnine, plantes à caféine, cardamomes, cannelles, etc.

Le mérite du docteur Sallet, est de donner, en même temps

que les qualités fondamentales des médecines chinoises, des indications motivées sur les emplois et les modes préférés de ces emplois en pays annamite. Il a tenu à indiquer l'efficacité des plantes d'Annam, que l'Annamite ignore souvent, et à décrire les formules populaires, en y joignant, pour de nombreux remèdes, les croyances qui s'attachent à chacun et tiennent à des légendes.

Un récent rapport officiel de l'Inde nous renseigne sur l'importance du Laboratoire des recherches pharmacologiques organisé à Bombay : « La section pharmacologique (pour l'étude des médicaments indigènes) fut créée en 1924, sous la direction du révérend Père Caius qui avait déjà acquis une réputation de chimiste et de bactériologiste par ses recherches sur la quinine, les antivenins et les anthelminthiques. La section fut ouverte le 1^{er} juin et, le 14 juin suivant, le révérend Père Caius fut secondé par le docteur Mhascar. Actuellement, les systèmes de médecine indigène qui ont été en vogue pendant de nombreux siècles suscitent un grand intérêt et de nombreuses demandes sont faites pour leur rétablissement sous le patronage du Gouvernement. Quoi qu'on puisse penser de telles propositions, tous doivent faire bon accueil à un travail de recherches comme celui qui est et sera fait dans cette section sur les possibilités thérapeutiques des médicaments indigènes, de telle sorte que ce qui est bon dans le vieux système puisse être mis en relief et incorporé dans les méthodes plus connues de l'Occident ».

L'organisation d'un semblable *laboratoire de recherches* à l'Université indochinoise serait fort utile. Complété par l'établissement d'un *jardin des plantes médicinales*, réclamé par MM. Crevost et Pételot, il rendrait de réels services et permettrait d'utiliser les savantes études des docteurs Sallet et Menaut sur les matières médicales annamites et cambodgiennes.

De même pourquoi n'enseignerait-on pas, à l'École de médecine d'Hanoi, aux futurs médecins et pharmaciens indochinois, les éléments essentiels de la pharmacopée et de la matière sino-annamite? ne leur apprendrait-on pas les médicaments les plus populaires et les plus employés et ne commencerait-on pas à les instruire sur les principales plantes médicinales du pays? bref, sur tout ce qui peut être vraiment pratique et à retenir de cette médecine indigène? Ils acquerraient du moins de cette façon la supériorité de pouvoir comparer et surveiller. Les pharmaciens indochinois, étant alors autorisés à vendre eux-mêmes quelques produits reconnus efficaces de cette pharmacopée, prescrits d'autre part et dans certains cas par les médecins indochinois, attireraient davantage l'indigène vers leurs pharmacies. Ils arriveraient par leurs conversations avec celui-ci à augmenter davantage sa confiance dans les produits européens et les préparations, dont la vente au public resterait la raison d'être de leur profession. Ces mesures prises sagement, loin de risquer de causer un recul au progrès, ne feraient que le favoriser.

En attendant la réalisation de ces vœux, je prie les docteurs Menaut et Sallet d'agréer tous mes remerciements pour avoir bien voulu m'apporter leur précieuse collaboration. Leur travail dépasse longuement la tâche pour laquelle j'avais sollicité leur compétence.

Hanoi, octobre 1930.

D^r GAIDE,

Inspecteur général des Services sanitaires et médicaux
de l'Indochine.

INTRODUCTION.

Les substances médicinales qui entrent dans les droguiers d'Annam, qu'elles aient origine chinoise ou qu'elles proviennent directement du pays, sont infiniment nombreuses. Leurs préparations sont soumises à tout un système de règles qui suivent, de façon plus ou moins précise, les différents temps du traitement des produits. Certaines lois dirigent les emplois combinés, vantent certains mélanges, jettent l'interdit ou la défiance sur d'autres associations.

L'étude de la matière médicale atteint immédiatement le médecin d'Annam. C'est une destination immédiate de sa profession : il reste *préparateur des drogues qu'il prescrit*. Or, s'il doit s'efforcer de prendre qualité dans le domaine des choses cliniques suivant les méthodes enseignées, il devra ouvrir sa science sur les médecines dont il fera l'emploi, et il sera tenu en outre d'acquérir les manières sûres de les apprêter pour les clients.

Ainsi donc pour nous, avant d'étudier les produits médicaux utilisés ou dont l'emploi peut être jugé acceptable en Annam, est-il indispensable de donner un certain nombre de détails de pharmacopée, susceptibles d'éclairer curieusement les méthodes et capables de faire comprendre à l'occasion quelques gestes qui pourraient paraître inexplicables.

Je présente ici une sorte de traité d'*Officine sino-annamite*, encore que ce terme d'*Officine* semble bien considérable pour des manœuvres, copieuses par les détails, mais qui, pour un grand nombre, ne veulent apparaître qu'exceptionnelles ou dont le service est discret.

J'explique que ces méthodes sont sino-annamites parce qu'elles proviennent des enseignements tirés de l'École chinoise, mais, à l'occasion, le médecin d'Annam a pu modifier certaines rigueurs des codes médicaux chinois, pour accommoder ceux-ci, sur des détails légers, aux commodités locales.

Du reste, il serait bien difficile de faire la part des choses et d'établir un état spécialement indépendant pour ce qui est des pharmacopées ou des matières médicales de l'Annam. De même que pour la médecine, les choses chinoises confrontent les choses d'Annam, les dominant et se mêlent, formant avec les apports locaux un tout dont la valeur du fonds est diminuée. Pharmacopée et matières médicales des deux pays réalisent pour ainsi dire un bloc confondu : c'est la chose *sino-annamite*.

Je répète que ce fonds n'est pas sans valeur. Qu'il en reporte l'estime sur le don chinois ou qu'il soit considéré sur des détails ou des modifications particuliers à l'Annam, son étude n'en demeure pas seulement curieuse : elle est éminemment instructive.

Tout ceci vient à propos de la médecine régulièrement pratiquée par des médecins installés, ayant subi un entraînement éducatif dans un mélange de leçons de source chinoise et de profits tirés des enseignements sur les choses locales. Mais il existe, d'autre part, l'ensemble immense et varié des vieilles recettes populaires, toutes les ressources que l'on nomme chez nous « remèdes de vieille femme », dont plusieurs peu à peu prennent pied dans la médecine enseignée et finissent par y trouver une bonne place précise. Cette médecine expressément d'Annam peut être considérée encore plus broussailleuse et plus suspecte que toute autre : elle n'est point négligeable cependant.

Dans toute la vieille médecine traditionnelle qu'utilisent, à pleine foi et en dépit des choses, la Chine et l'Annam, il y a des gains plus certains qu'on ne le croit. Débarrassées de tout un fatras domageable, il doit rester à la pharmacopée et à la matière médicale de ces pays des éléments qu'une étude raisonnablement disciplinée peut faire admettre dans le sens de nos thérapeutiques occidentales.

Lorsqu'une organisation médicale vint dans notre Europe assagir les vieilles méthodes, elle sut s'adjoindre le concours des matières médicales en cours dont les règlements furent établis aussi bien pour les utilisations que pour les modalités des emplois. Et peu à peu le fond de la vieille apothicairerie fut dégagée.

Ainsi pourra-t-il en être du fouillis des herbiers et des droguiers de Chine et d'Annam. Sans doute sera-t-on étonné de rencontrer dans leurs manipulations des procédés tels que ceux de la sublimation, ceux de la préparation des extraits, celui de la chauffe augmentée par ce « bain-marie » (si l'on peut traduire ainsi) très spécial, grâce auquel on cuit le produit enfermé en récipient déposé au milieu d'une marmite de riz. Mais que ne rencontrera-t-on pas dans certaines des médecines dont beaucoup sont considérées comme des bienfaits par les populations qui les utilisent : il serait à en souhaiter l'étude et l'essai dans nos thérapeutiques d'Europe.

Ce souhait de gains à produire au profit de nos médecines d'Occident, que je formule pour ma part, a été traduit bien souvent par ceux qui ont abordé la connaissance des médecines primitives. Assurément il serait vain de vouloir espérer trop, comme il serait peu sage de rejeter le bloc.

On ne pourrait mieux traduire qu'en citant l'impression

de M^{gr} Taberd à propos du *Nhân sâm* (Ginseng) : *Virtutes hujus panacis a sinensibus exaltantur et ab Europæis contemnuntur. Medium fortasse amplectandum*⁽¹⁾.

Le Père Loureiro qui avait su prendre l'expérience des plantes indigènes et de leurs valeurs donnait, avec une autorité prudente, ce conseil expérimenté au novice épris du monde végétal et de l'étude : *Virtutes medicas non temere extuli, sed praxi diuturna probatas sæpe etiam in libris sinensibus comprobatas. Multæ quidem cum medicina europæa conveniunt : aliæ quamvis exoticæ, non ideo despiciendæ, sed amplius probandæ*⁽²⁾.

*

* *

On admettra ce qui va suivre à titre indicatif : c'est la présentation du médecin d'Annam dans sa science des

(1) M^{gr} TABERD, *Dictionarium annamitico-latinum (Hortus floridus Cocinæ)*.

(2) JOAO LOUREIRO, *Flora cochinchinensis*. — Ulyssipone; anno MDCCXC, p. XIV.

L'opinion de PERROT et HURRIER s'arrête avec raison sur ce juste milieu dans la valeur des choses de la pharmacopée et de la matière médicale sino-annamites (*Matière médicale et pharmacopée sino-annamites*. — Paris, 1907, p. 11). Ces auteurs citent à ce propos l'opinion de DEBEAUX : « Quel que soit l'état actuel de la pharmacopée chinoise, il y a certainement, à côté d'une thérapeutique exagérée par la crédulité et la superstition, une foule d'excellents moyens curatifs dont l'art de guérir tirerait le plus grand parti, s'il n'était pas, en général, exercé par des hommes qui ne possèdent souvent que fort peu

d'instruction professionnelle. » (O. DEBEAUX, *Essai sur la pharmacie et la matière médicale des Chinois*. — 1863.) J'ai dit moi-même en plusieurs endroits dans les notes ou études déjà nombreuses que j'ai publiées sur ces questions de matière médicale, l'intérêt que devrait présenter pour des avenir thérapeutiques l'étude raisonnée et raisonnable des choses mêlées des droguiers et des herbiers de Chine et d'Annam, touffus et déconcertants au premier aspect.

Je pourrais prendre pour appui la phrase relevée déjà par PERROT et HURRIER dans les notes de BOUFFARD : « Il ne faut pas faire fi de la thérapeutique et de la pharmacopée chinoises, dans lesquelles il y a beaucoup à glaner quand on les connaît mieux, quand on pourra étudier cette riche flore médicale et apprécier ce que l'expérience de milliers d'années a fait connaître aux médecins

drogues et dans la connaissance qu'il a de leurs préparations, justifiant de son titre habituel de *Thầy thuốc* « le maître des médecines ».

indigènes. » (D^r BOUFFARD, *Notes médicales recueillies à Chen Fou. — Annales de médecine, d'hygiène et de médecine coloniales*, 1900, t. II.)

Ce but des médecines à connaître, THOREL, en 1868, en montrait le grave intérêt, mais il subordonnait le résultat de cette étude à un programme à l'exécution duquel je puis estimer avoir su donner une longue préparation : « Il n'est pas impossible que dans le nombre considérable des végétaux qu'on trouve en Indochine, il ne s'en trouve pas qui soient doués de pro-

priétés spéciales connues depuis longtemps des populations et qu'on parviendrait à connaître en s'adressant dans différentes localités aux quelques personnes qui s'occupent de médecine. Pour atteindre ce résultat, il faudrait séjourner longtemps chez ces peuples, connaître leur langue parfaitement, contrôler l'assertion des uns par les dires des autres. . . » (D^r C. THOREL, *Agriculture et horticulture : Plantes médicinales remarquables de l'Indochine. — In Voyage d'exploration en Indochine [1866-1868]*, Francis Garnier, t. II, p. 488 et suiv.)

Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont été
trouvées mortes dans les rues de la ville de Paris.

On a vu beaucoup de gens qui se sont
jetés dans la Seine et qui ont été
trouvés morts dans les eaux.

Il y a eu aussi beaucoup de gens qui
ont été trouvés morts dans les
champs et dans les bois.

On a vu beaucoup de gens qui se sont
jetés dans la Seine et qui ont été
trouvés morts dans les eaux.

Il y a eu aussi beaucoup de gens qui
ont été trouvés morts dans les
champs et dans les bois.

On a vu beaucoup de gens qui se sont
jetés dans la Seine et qui ont été
trouvés morts dans les eaux.

Il y a eu aussi beaucoup de gens qui
ont été trouvés morts dans les
champs et dans les bois.

AVERTISSEMENT.

Ainsi que j'en ai la coutume, j'ai tenu à différencier dans ce travail la présentation des appellations sino-annamites de celles qui sont du langage annamite courant. Les premières, soit qu'elles s'appliquent à des noms propres de personnages ou de lieux, soit qu'elles intéressent directement les détails de notre étude, sont reproduites en lettres italiques : elles sont généralement appuyées par les caractères chinois qu'elles traduisent. Les mots ayant une valeur démotique sont reproduits en caractères romains et placés entre guillemets dans la composition.

Il est bon de préciser ici que les valeurs de ces deux traductions annamite et sino-annamite sont empruntées plus spécialement à celles qui ont cours dans le Centre-Annam (régions de Quảng trị, de Hué et de Quảng nam).

L'OFFICINE SINO-ANNAMITE EN ANNAM.

I

LE MÉDECIN PRÉPARATEUR.

LE MÉDECIN PRÉPARATEUR CHEZ LUI.

La pratique médicale en Annam ne s'arrête pas au chevet du malade par la rédaction d'une ordonnance que le marchand de drogues du voisinage, ouvrant boutique chinoise, remplira comme il convient : ceci est la part de quelques médecins chinois de renom qui se réservent pour la clinique seule ou pour certaines consultations dans les villes. Encore, dans le premier cas, faut-il dire que les médecins chinois sont le plus souvent attachés à une maison commerçante et que, à l'occasion, ils ne se feront aucun scrupule de servir eux-mêmes leurs ordonnances en l'absence des aides ordinaires. De même l'on doit rappeler que certains médecins, consultant en dehors de leur lieu habituel d'exercice, vont remplir parfois dans la boutique voisine les préparations qu'ils ont prescrites.

Le praticien annamite dont le droguier est moins étendu, moins riche que celui du chinois, et pour lequel la médecine reste mieux une source d'entretien qu'une matière de large exploitation, s'emploie à préparer lui-même les prescriptions qu'il écrit pour les malades qui le consultent.

Il préparera habituellement sur place l'ordonnance qu'il aura rédigée. Cependant lorsqu'il s'agit de médecines qui doivent être prises en potions (sur décoctions, infusions, macérations, etc.), le client pourra transporter avec lui les produits inscrits par le médecin, produits pesés, qu'il maniera chez lui suivant les indications marquées. Dans ce cas, chaque drogue est placée sous une enveloppe particulière mentionnant le nom de la substance qu'elle contient; l'ensemble de toutes ces médecines enveloppées intéressant une même préparation, est repris dans une enveloppe unique laquelle s'accompagne obligatoirement de la formule écrite ⁽¹⁾.

C'est parce que le médecin annamite exécute lui-même ses prescriptions qu'il doit être en mesure de les faire valoir habilement dans l'intérêt de ses malades et dans le souci de sa réputation. En Annam, le jeune homme qui se destine à la pratique de la médecine suit son maître dans ses enseignements; le maniement des drogues fait partie des leçons accordées à l'élève, plus encore par démonstrations que par explications doctrinales. Du reste les lectures achèveront cette éducation, souvent heurtée, sans suite, dans laquelle la question des traitements semble prévaloir sur les observations cliniques lesquelles s'attardent aux épreuves superficielles, mais détaillées à l'envi, des pouls, des aspects changeants de la peau, des colorations diverses de la langue, des yeux, etc.

Les produits que le médecin utilise, il lui arrivera de les récolter lui-même dans les lieux proches de son habitation; mais il se confiera avec plus d'adresse au marchand dont les drogues viennent de Chine (lesquelles seront en général tenues pour plus actives que celles qui sont d'Annam). Ces médecines, au surplus, lui arriveront préparées ainsi qu'il convient, supprimant de la sorte un travail absorbant et complexe. Le praticien des campagnes annamites saurait à la rigueur préparer des extraits, des électuaires, des huiles composées, des onguents et des pilules : il a de tout cela chez lui, en attendant des cas à venir, il tient tout l'essentiel de ce qui peut être conservé sans perte et il n'utilise son savoir professionnel que dans certaines circonstances et plus particulièrement à l'occasion des formules dont il détient le secret. Ce sont

(1) Envelopper une médecine se dit *bao* 苞 «*dùm*». Réunir dans une enveloppe unique les divers produits qui sont sous enveloppes séparées, se dit «*gói*».

les médecines dites *Gia trùyên*⁽¹⁾ dont les recettes sont pieusement conservées dans les familles médicales.

Ici le plus habituellement le médecin fait l'éducation de ses fils ou des enfants adoptés provenant de familles amies ou de parents proches. Il confie à chacun les détails de sa science et lui révèle les secrets qu'il connaît, que d'autres lui ont confiés ou qu'il a su trouver : ainsi vont quelques réputations d'écoles ou de familles. Mais cette question des *Gia trùyên* conduit expressément aux spécialisations sur l'exploitation de formules créditées. Des médecins sont réputés à cause des recettes dont ils disposent vis-à-vis des plus dures maladies : il en est pour les ulcères, d'autres pour les lèpres, les toux chroniques; il en est pour la rage et pour les affections de langueur nées des « coups de vent ».

Ces recettes sont extrêmement difficiles à glaner, on ne peut jamais justifier qu'elles soient entières ou totalement vraies.

J'en ai recueilli un certain nombre et je le dois à la complaisance habile de plusieurs mandarins; cependant je n'estime pas avoir pris le meilleur⁽²⁾. Le champ d'exploitation est vaste, mais les très bonnes formules ayant fait leurs preuves (certains confrères d'Annam sauraient en approuver plusieurs) sont jalousement gardées à cause des profits qu'elles réservent à ceux qui les détiennent.

MÉDECINE DES MARCHÉS.

Ainsi les praticiens régulièrement établis dans les villages tiennent pour la plupart leur science d'une éducation courante et pour ainsi dire familiale. Cependant, à côté de ceux-là, dont on peut dire que

(1) *Gia trùyên* « secrets de famille ».

(2) J'aimerais à citer, pour le remerciement que je leur dois, ceux qui m'ont aidé dans mes recherches : S. E. Vĩ-Liêm, ministre des Rites, S. E. Phạm-Liêu, ministre de la Guerre, alors tống-dóc du Nghệ-tĩnh, S. E. Vương-Tứ-Đại, tống-dóc du Bình-định, actuellement ministre des T. P., S. E. Thái-Vàn-Toàn, tống-dóc du Thanh-hóa,

ministre des Finances à l'heure actuelle, Mr Ung-Trinh, bó-chánh du Quảng-nam (phủ-doan de Hué), mais surtout le vieux praticien Đĩnh-nho-chán, compilateur avisé du livre des matières médicales sino-annamite *Trung viêt được tành hợp bién*; et le médecin Trần nguyên, du phủ de Tam Kỳ, que j'ai gardé plusieurs années auprès de moi à cause de mes recherches.

chacun a suffisamment la lecture des caractères pour pouvoir écrire et chercher les choses utiles dans les livres chinois, il est des gens familiarisés avec les drogues et qui sont ignorants des préceptes médicaux les plus ordinaires. Généralement on les rencontre dans les marchés : ils tiennent leurs éventaires installés à plein sol ou à peine soulevés, distribuant leurs médecines sur des casiers en apparence brouillés et mêlant les choses qui sont des racines, des tiges et des graines. Ces sortes d'herboristes exploitent assez bien les produits locaux qu'ils vendent, parce qu'ils les savent doués de vertus sans parfois en comprendre le sens.

MÉDECINS SORCIERS.

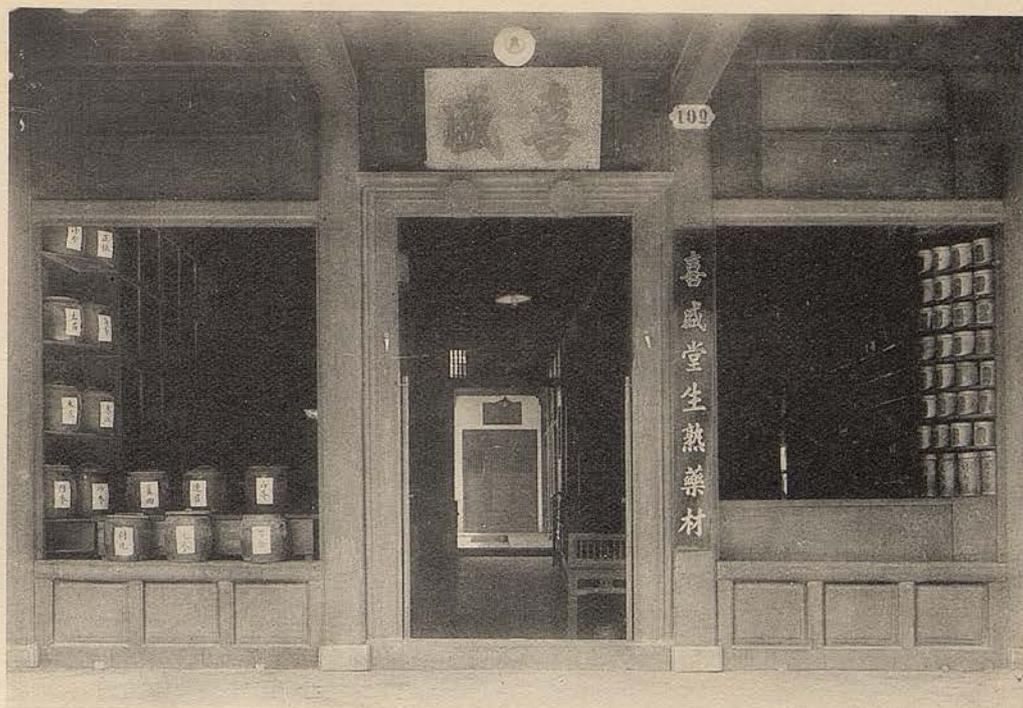
A côté des gens de petit métier, apparaît une catégorie assez fréquente et qui se dégrade, mêlant les pires coutumes et les sollicitations les plus hardies : les individus de ce genre se trouvent parfois dans les marchés ou font exploiter en boutiques cachées, car leurs manœuvres tiennent souvent de l'exploitation chalandesque et des agissements imprévus des sorcelleries.

Car, ici, la sorcellerie seule nous place en face d'une série de types nombreux agissant sur tous les modes susceptibles d'atteindre la crédulité éperdue des foules annamites.

Les sorciers délivrent parfois des remèdes : ceux-ci sont peu nombreux, et leurs préparations valent par un désordre de complications, de paroles et d'incantations. Ces pratiques sont surtout conjuratoires et leur étude, infiniment mêlée, nous jetterait dans une confusion étrange, curieuse, utile cependant : car, dans les médecines populaires, il est bien souvent des points dans lesquels les magies locales ont su pénétrer et particulièrement à l'occasion des conjurations⁽¹⁾.

(1) La plupart des maladies sont causées par des esprits malfaisants. Il est en Annam de nombreuses hantises de lieux qui pourraient correspondre à des points nosologiques et bien des affections trouvent de la sorte de faciles explications. Chaque type d'épidémie prend à sa charge des armées de démons spé-

ciaux qui sont en quête de victimes à frapper. (L. CADIÈRE, *Sur quelques traits religieux ou magiques observés pendant une épidémie de choléra en Annam*. — *Revue indochinoise*. — D^r A. SALLET, *Les esprits malfaisants dans les affections épidémiques du Binh Thuân*. — *B.A.V.H.*, 1926, n° 1.)



a) Façade d'une pharmacie asiatique à Faifo (maison Hỹ thanh).



b) Intérieur d'une boutique à commerces mêlés, médicaments et approvisionnements divers (maison Hành long à Tourane).

MÉDECINS AMBULANTS.

Autrefois, on considérait une certaine catégorie de médecins nomades, allant de village en village, portant avec eux une collection de leurs drogues les plus usuelles, enfermée dans un petit meuble de voyage non encombrant. Le médecin errant pouvait avoir une réputation, mais sa nature vagabonde l'empêchait de se fixer. Il restait le praticien « de passage », prolongeant le séjour suivant les clientèles ou les traitements en cours. C'est une catégorie dont le nombre des exploitants se réduit de plus en plus.

BOUTIQUE DE MÉDECIN D'ANNAM.

La boutique d'un médecin d'Annam est ordinairement peu importante. Elle tient place le plus souvent dans une pièce à usage familial et elle est désignée par une ou deux armoires, fractionnées par des rayons sur lesquels s'engagent des tiroirs qui sont eux-mêmes compartimentés. Hormis leur importance moindre, elles sont établies sur le même modèle que celles des droguiers chinois. Le plus souvent elles ont été peintes en rouge foncé ou en brun, et chacun des tiroirs porte sur des bandes verticales de papier collé, d'un rouge vif, mentionné par des caractères nets, le détail du contenu des cases intérieures. Du reste, chaque case du tiroir répète directement, en caractères, la désignation de ce qu'elle reçoit.

Dans le haut du meuble, un rayon plus vaste, ouvert sur toute sa longueur, a pour destination de porter les récipients à huile, les pots chargeant les graisses, les flacons à alcool, tous les remèdes préparés et les médecines qui sont liquides ou fluentes.

Une table, des bancs et des tabourets, un ou deux lits de camp complètent l'ameublement, avec l'ornementation inévitable, dans ses détails ordinaires, d'une pièce annamite convenant à de modestes lettrés : sentences suspendues ou collées aux parois et aux colonnes, autel familial, etc. Les étagères avec des livres et quelques paquets de plantes séchées sont parfois admises en évidence. Mais l'encombrement

des paquets médicaux se tient plutôt dans les recoins qui font débar-
ras voisins.

C'est également dans la boutique que prennent place les quelques
instruments ou objets utiles pour les préparations des débits : couteaux
et hachoirs, mortiers, balances, ciseaux, etc.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE SINO-ANNAMITE.

La bibliographie des matières médicales sino-annamites est très
importante : elle tire naturellement sa plus grande part du produit
des écoles de la Chine et les grands auteurs du plus vieux passé font
toujours prime sur le présent : on en retrouve trace dans tous les
meilleurs recueils. Ainsi pourrait-on marquer le *Nội kinh* 內經 qui,
d'après les historiens chinois, devrait être imputé à l'un des trois
empereurs de la période initiale, le fabuleux *Hoàng-Đế* 皇帝 (ou *Hwü-
Hing-Thi* 有確氏) dont le règne eut cent ans à compter de 2697
avant J.-C. Du reste, pour établir ce *Nội kinh*, on avait dû utiliser
le grand herbier, travail de l'empereur précédent qui, considéré
comme le père de l'agriculture, a reçu le glorieux surnom d'« Agri-
culteur céleste » : c'est *Thần-Nông* 神農 (2737-2697)⁽¹⁾. L'herbier
de *Thần-Nông* a servi de base à l'ensemble des *Bản thảo cương mục*
本草綱目, atlas détaillés des productions végétales de la Chine.

La plupart des livres de l'ancienne Chine traitant des médecines
furent sauvés de la gigantesque destruction organisée contre les livres,

⁽¹⁾ 3217-3078, situe WIEGER, *Textes
historiques*, t. I, 1903, p. 25. *Thần-Nông*
fait partie des trois monarques des
chronologies fabuleuses avec *Phục-Hi*
伏羲, son prédécesseur, et *Hoàng-Đế*
qui lui aurait succédé. Cependant entre
Fou Hi (*Phục-Hi*) et Chen Nong (*Thần-
Nông*) le *Weï ki* porte un espace de
temps formidable couvrant dix-sept mille
sept cent quatre-vingt-dix-huit ans et
comblé par la succession de quinze
règnes sans rappel de noms (cf. H. COR-
DIER, *Histoire générale de la Chine*, t. I,

1920, p. 203). *Thần-Nông* fut l'ancêtre
de *Xích* que l'on tient pour le premier
roi d'Annam sous le nom de *Kinh-Dwong-
Vwong* 經陽王, 2879 avant J.-C.

On prétend que l'herbier de *Thần-
Nông* avait été surtout composé de
plantes alimentaires et de plantes médi-
cinales étudiées.

Quant au *Nội Kinh*, il serait apo-
cryphe et, primitivement, il dut être
un recueil tenant quelque chose d'ana-
logue à un « mélange de morale et de
diététique » (WIEGER).

par l'empereur 始皇帝 *Thai Hoàng Đế*. Il parut un édit condamnant au feu tous les ouvrages; les détenteurs de livres, réfractaires aux ordres, pouvaient être punis de mort : la guerre était ouverte contre les lettrés. Mais l'empereur tint à protéger les ouvrages traitant des choses médicales, d'agriculture et un petit nombre d'autres livres. Un article spécial de l'édit général les exempta (213 avant J.-C.)⁽¹⁾.

J'ai dit que les Chinois ont beaucoup écrit sur les questions de la médecine et des sciences naturelles. La grande bibliothèque, qu'inaugurait l'empereur *Khang-Hi* 康熙 en 1773, avait en 1818, nous dit le Père PERNY⁽²⁾ un catalogue de 78.731 volumes, dans lequel on pouvait compter 1.915 livres médicaux et 363 ouvrages traitant des sciences de la nature.

L'Annam, de formation plus récente, a établi son mouvement médical sur l'évolution scientifique du monde chinois. Primitivement il avait adopté, sans faire le contrôle des produits de son sol, les catalogues et les herbiers des médecines du Nord⁽³⁾. La médecine régulière admise était exclusivement chinoise et les médecins officiels furent longtemps chinois. Il fallut attendre la seconde moitié du x^e siècle pour voir paraître le premier livre de *Nam dược* 南藥 dont l'auteur fut le bonze *Tuệ-Tinh* 慧星 qui mit à profit un exil en Chine pour étudier les vertus des plantes et sut adapter aux plantes d'Annam les principes des *Bản thảo* chinois (DUMOUTIER).

Tuệ-Tinh⁽⁴⁾, originaire du pays de *Hải-Dwong*, est honoré comme génie de l'art de guérir et patron des médecins. Son culte relève de la pagode de *Hóng vân* dans la province de *Bắc-Ninh*.

(1) CHE HOUANG TI des Tsin, poussé par son conseiller LI SE, entra en lutte avec le parti lettré et fit détruire tous les livres.

«Les livres qui ne seront pas prescrits seront ceux de médecine et de pharmacie, de divination par la tortue et l'achillée, d'agriculture et d'arboriculture» (H. CORDIER, *Histoire générale de la Chine*. — Paris, 1920; t. I, p. 203).

(2) R. P. PERNY, *Appendice au diction-*

naire chinois-latin-français. Appendice II, p. 7 et 8; Bibliothèques. — 1872.

(3) Les médecines de Chine sont désignées dans les livres sous le nom de *Bắc dược* 北藥 («thuốc bắc») «médecines du Nord». Les médecines d'Annam tiennent l'appellation de médecines du Sud : *Nam dược* 南藥 (annam. : «Thuốc nam»).

(4) Il était né au village de *Văn thai* dans le huyên de *Câm-Giang* 錦江, province de *Hải-Dwong*.

Depuis *Tuế-Tĩnh*, les médecins ont perpétué les enseignements tracés par le maître, il les ont augmentés et les *Bản thảo* que l'Annam peut présenter à l'heure actuelle sont pour quelques-uns très importants. La matière médicale a été particulièrement traitée par un autre médecin de *Hải-Dwong*; celui-ci vint exercer au XVIII^e siècle dans l'Annam du Nord, aux limites de la Cochinchine des Nguyễn. Il avait pris le pseudonyme de *Hải-Thwong* 海上 et fixa sa vaste érudition médicale dans un ouvrage très détaillé que les médecins actuels consultent et citent avec foi : c'est le *Hải Thwong lân ống* ⁽¹⁾. *Hải-Thwong* s'était fixé au *Hà-tĩnh*.

A notre époque, S. E. *Huyñh-Côn*, ministre des Rites, mort dans sa retraite au *Quảng-Binh* durant ces dernières années, fut chargé de l'établissement d'un recueil largement pourvu des matières médicales chinoises et annamites employées dans l'Annam. Le travail commença en la neuvième année du règne de *Duy-Tàn* et le directeur du *Thái-y-viện* ⁽²⁾, le *Quang lộc tự thiếu khanh Phan-Văn-Thế*, le *Hàn lâm viện* *kiểm thảo Bạch-doãn-Thụy* entrèrent en collaboration, le *Công sinh Tú tài Đinh-Nho-Chấn* fut le rédacteur de l'œuvre.

Ce travail, sérieusement mené, fut achevé la première année du règne de *Khải-Định*. Le recueil a pour titre : *Trung viêt dược tánh hợp biên* 中越藥性合編. C'est le « véritable recueil des médecines d'Annam ».

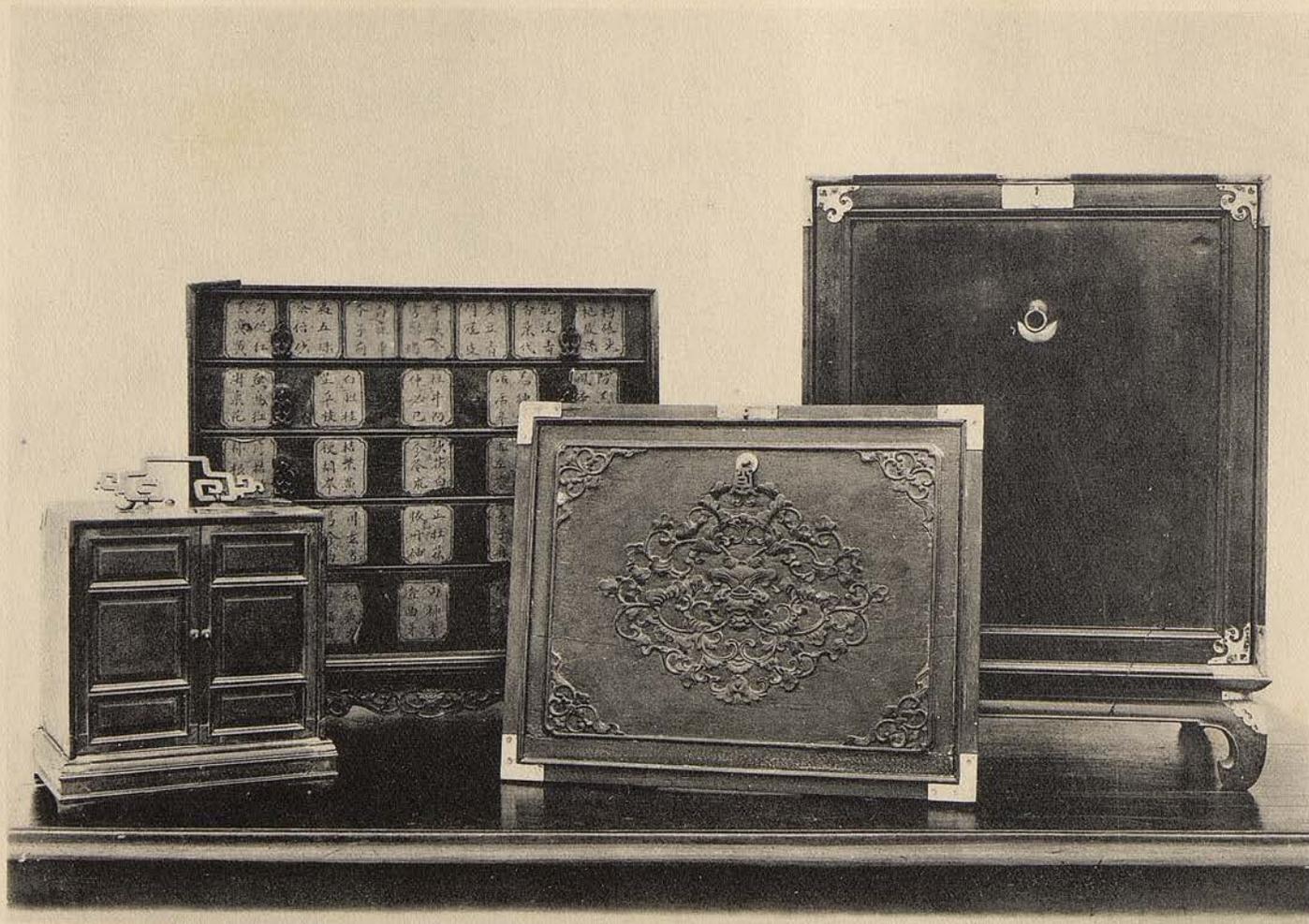
L'œuvre fournit 16 volumes (*quyển*) qui distribuent, sur les

⁽¹⁾ Le titre complet de l'ouvrage est *Tân huê Hải thwong y tôn tâm lân dwong án toàn trạch* 新鐫海上醫宗心領陽案全帙.

Ce recueil renouvelé et mis à jour comprend 62 volumes.

⁽²⁾ Dans les premières années de son règne (1802), l'empereur Gia-long avait réglé les charges des médecins du palais. Le service des fonctionnaires de ce groupe fut étendu à l'occasion d'ordonnances, celles de 1814 et 1815 entre autres. L'œuvre de Gia long intéressant ces médecins fut complétée et disciplinée par l'empereur Minh mạng,

son successeur. Il fixa les bases d'un véritable collège de médecins royaux, augmenta le nombre des praticiens chargés du soin des santés du souverain et de la cour et il releva leurs titres et leurs privilèges. Ce collège médical fut le *Thái y viện* qui a fonctionné assez dans l'ombre durant près d'un siècle et prolonge actuellement une existence bien amoindrie, à service bien diminué, presque nul. (Cf. D^r DUVIGNEAU, *Les médecins annamites à la cour d'Annam; Le Thái y viện ou service de santé du palais. — Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1911, n° 3, p. 591-602.)



Coffrets à médecines usuelles
(coll. de l'auteur).

méthodes de classement des *Bản thảo* de l'École chinoise, les éléments utilisables en médecine. Le *Trung viêt* emprunte aux livres chinois les plus réputés, élargissant les correspondances des noms et augmentant les formules, le tout complété par les renseignements apportés, suivant les cas, par les traités d'Annam. Ce recueil a su également emprunter aux indications populaires pour des destinations ou des emplois.

J'ai rencontré le rédacteur du *Trung-viêt* au *Hà-Tĩnh*, où il demeure dans un village du huyện de *Hương Sơn*; il tient une haute réputation de lettré et de savant : on recherche ses conseils et ses formules.

J'ai eu recours, pour mes travaux sur les matières médicales d'Annam, au livre de *Đinh-Nho-Chấn*. Il m'a fourni des éléments précieux.

LITTÉRATURE MÉDICALE DE CHINE ET D'ANNAM

INTÉRESSANT LES MÉDECINES ET LES PHARMACOPÉES EN ANNAM.

Je ne veux pas fournir les longues listes bibliographiques que je possède sur les médecines de Chine et d'Annam. Je réserve de reprendre tous ces détails dans un chapitre de la matière médicale que je prépare, chapitre dans lequel je veux traiter de l'Histoire de la médecine chinoise et de l'Histoire de la médecine d'Annam qui en dérive. Simplement, j'indique ici les traités auxquels se réfèrent le plus habituellement les médecins exerçant dans nos villages, et strictement les ouvrages qui traitent des plantes et des produits entrant dans les préparations médicinales ainsi que ceux qui expliquent les actions des drogues et s'intéressent aux formules qui peuvent les combiner. On pourrait estimer ces livres comme étant les ouvrages classiques des bibliothèques des praticiens et des préparateurs de médecines.

Quelques-uns de ces livres sont rares, leurs éditions sont épuisées; d'autres ont été l'objet de réimpressions nombreuses, portant assez souvent des modifications profondes sur les travaux originaux. J'ai consulté directement la plupart de ces ouvrages.

Ouvrages chinois :

雷公炮製	<i>Lôi công bào chế.</i>
本草經疏輯要	<i>Bản thảo kinh sơ tập yếu.</i>

醫學本草	<i>Y học bản thảo.</i>
本草備要	<i>Bản thảo bị yếu.</i>
本草綱目	<i>Bản thảo cương mục.</i>
本草從新	<i>Bản thảo tòng tân.</i>
本草求真	<i>Bản thảo cầu chân.</i>
本草述部	<i>Bản thảo thuật bộ.</i>

Ouvrages annamites :

海上懶翁	<i>Hải Thượng lãn ông.</i>
南藥神效	<i>Nam dược thần hiệu.</i>
葵郡公南藥	<i>Quỳ Quận-Công nam dược.</i>
本草指南	<i>Bản thảo chỉ nam.</i>
藥生	<i>Lạc sinh.</i>
中越藥性	<i>Trung việt dược tánh.</i>

RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES SUR QUELQUES-UNS DE CES LIVRES.

Lôi công bào chế 雷公炮製 « Livre de *Lôi công* traitant des préparations médicinales ». — Il est attribué à un médecin du nom de *Giáo* 教 qui avait pris le pseudonyme de *Lôi công* 雷公 « comte du tonnerre ». Il vivait à l'époque de l'empereur *Hoàng-Đế* à la cour duquel il appartenait. *Lôi công* est placé parmi les grands sages anciens de la médecine chinoise.

Y học bản thảo 醫學本草 « Enseignement pratique des plantes

(1) Ces sages de la haute antiquité (*Thượng cổ Thành Hiền* 上古聖賢) : sont : d'abord les trois premiers empereurs : *Phục-Hy* 伏羲, *Thần-Nông* 神農 et *Hoàng-Đế* 黃帝, parce qu'ils favorisèrent la médecine et que même ils purent s'y intéresser directement; puis les médecins *Tư-Thái-Quỳ* 僦貸季 et *Kỳ-Bá* 岐伯 dont la réputation compte parmi les meilleures, *Bá-Cao*, *Thiếu-Du* 少俞, *Quỳ-Du-Khu* 鬼俞區 auxquels est attribuée la découverte de

la théorie des cinq éléments; *Du-Khu* et *Đông-Quân* s'ajoutent à tous les noms qui précèdent et ils sont ceux des médecins qui illustrèrent la cour de *Hoàng-Đế* à laquelle ils appartenaient. La liste des sages de la médecine comprend encore les deux médecins impériaux *Vu-Hàm* 巫咸 et *Y-Doãn* 伊尹 qui vivaient à l'époque de *Đế-Nghiêu*, le huitième roi de Chine (2357 à 2255 avant J.-C.).



Cai hū sành, le pot à médecines (faïence décorée).

médicinales » a été écrit par le médecin chinois *Lý-Đĩnh* 李挺 dans la troisième année du règne de *Vạn-Lich* (Ất hợi, 1575).

Bản thảo cương mục 本草綱目. — *Lý-Thời-Trần* fit paraître, en la vingt-quatrième année de *Vạn-Lich* 萬曆 (1597), le *Bản thảo cương mục* qui est un « traité général des plantes médicinales ».

Bản thảo bì yếu 本草備要 a pour auteur le médecin *Ung-Ngang* qui le publia dans la trente-troisième année du règne de *Khang-Hi* (Giáp tuất, 1696). En cette même année, le même auteur publia un recueil de formules habiles sous le titre de *Trung da*.

Hải Thượng lân ông 海上懶翁 (on dit encore *lân ông*). — Ce recueil des médecines du Sud a paru vers la trentième année de l'époque *Cảnh-Hùng* (1770)⁽¹⁾.

Nam dược thần hiệu 南藥神效. — Il a été écrit sous *Cảnh-Hùng* par le bonze *Soan-Hộ* 摸護 de la pagode de *Hương Phước* 洪福.

(1) D^r A. SALLET. — *Un grand médecin d'Annam. Hải Thượng lân ông* (1725-1792). Bulletin de la Société française

de l'Histoire de la Médecine. — 1930, p. 170-178.

II

LES MÉDECINES
DES APPROVISIONNEMENTS.

DÉLIVRANCE DES MÉDICAMENTS.

Il est nécessaire de préciser ce point : les médecines en Annam ne sont pas délivrées par les boutiquiers et les praticiens aussi librement que l'on serait tenté de le croire. Que le médicament soit simplement brut, servi sur sa récolte, sans intervention officinale, soit qu'il ait subi préparation (à moins qu'il ne s'agisse de quelque espèce à destination de tisane, plante de la grosse herboristerie et banale), aucun élément ne sera cédé que sur la présentation d'une attestation médicale justifiant auprès du marchand de drogues, de l'intervention d'un médecin, lorsque ce dernier n'est pas son propre préparateur, cas le plus ordinaire.

L'écrit médical qui décide de la cession valable des remèdes, auprès des préparateurs asiatiques, est l'ordonnance.

ORDONNANCES.

Les ordonnances médicales sont appelées « *bài thuốc* » (sino-annam. : *Phuong dược* 方藥). Elles sont écrites régulièrement par le médecin consultant.

La rédaction des ordonnances, en Annam tout au moins, est assez simplifiée puisqu'elle ne comporte que la nomenclature des produits utilisables et les quantités de leur emploi. Pour tout ce qui est à préparer en dehors de sa boutique, le médecin doit indiquer

expressément les manœuvres à employer pour chacune des médecines emportées.

Cependant ces indications sont réduites au strict minimum. Quant aux régimes, aux formes diverses des prises, aux interdictions, rien n'est consigné.

Je n'ai pas eu connaissance que les «bài thuốc» aient jamais porté une date quelconque, non plus que leurs rédactions aient été certifiées par la signature du médecin opérant : il est vrai que, généralement, c'est le médecin consultant qui cède les remèdes. Cependant l'ordonnance est de règle : elle est remise au malade qui ne la produit pas aux consultations ultérieures.

Je donne, à titre d'exemple, trois ordonnances et je les reproduis telles qu'elles ont été délivrées. Suivant la coutume, elles ont été tracées en caractères cursifs et ainsi pourraient-elles démontrer qu'en médecine sino-annamite, les praticiens peuvent également pécher par de détestables écritures.

1° *Potion à préparer contre les coliques intestinales :*

烏藥	Ô đước.	Balsamodendron Myrrha	2 đồng.
沉香	Trâm hương	Bois d'aigle	2
菓草	Thảo quả	Amome	2
豆寇	Đậu khấu	Cardamome	1
檳榔	Bình lang	Noix d'arec	1
厚朴	Hậu phác	Écorce de magnolia	1
白芍	Bạch thược	Racines de pivoine	1
木香	Mộc hương	Aplotaxis	2
小茴	Tiểu hồi	Graines de fenouil	1
白芷	Bạch chỉ	Racines d'iris	1
乾姜	Càn cương	Gingembre séché	1
藿香	Hoắc hương	Bétoine ou Patchouly	1

(Thủy nhị trần bán tiễn tòn củi phân = Eau : 2 bols et demi; réduction aux neuf dixièmes.)

2° *Pilules à employer dans les gonflements hydropiques :*

青木香	Thanh mộc hương	Aplotaxis	6 phân.
桂心	Quế tâm	Cannelle du tronc	4

只寔	<i>Chỉ thiết</i>	Fruits du Citrus fusca séchés	7
大腹	<i>Đại phúc</i>	Spathe d'aréquier	7
檳榔	<i>Bình lang</i>	Noix d'arec	7
芍藥	<i>Thược dược</i>	Pivoine	7
大黃	<i>Đại hoàng</i>	Rhubarbe	1 <i>lượng</i> .

(*Hữu mật vi hoàn* = On réduit le tout en une poudre que l'on mélange à du miel afin de préparer des pilules.)

3° *Potion à utiliser dans le cours des phtisies pulmonaires :*

桑白皮	<i>Tang bạch bì</i>	Écorces de racines de mûrier	2 <i>phân</i>	1/2.
半夏	<i>Bán hạ</i>	Arum tryphyllum	2	1/2.
柴胡	<i>Sài hồ</i>	Buplèvre	3	3 <i>ly</i> .
地骨皮	<i>Địa cốt bì</i>	Écorces de Lyciet	3	3
甘草	<i>Cam thảo</i>	Réglisse.	2	1/2.
鱉甲	<i>Biết giáp</i>	Écaille de tortue	1	6 <i>ly</i> .
生地黃	<i>Sanh địa hoàng</i>	Rehmannie	3	"
知母	<i>Tri mẫu</i>	Anemarrhena	3	3
桂枝	<i>Quế chi</i>	Cannelle des branches	1	6
秦芫	<i>Tân cửu</i>	Écorces de Justicia gendarussa	3	3
黃芪	<i>Hoàng kỳ</i>	Astragale	3	3
沙參	<i>Sa sâm</i>	Adenophora verticillata	1	6
天門冬	<i>Thiên Môn đông</i>	Ophiopogon	1	6
茯苓	<i>Phục linh</i>	Pachyma cocos	3	3
吉更	<i>Kiết cánh</i>	Platycodon à grandes fleurs	1	6
紫苑	<i>Tử uyển</i>	Racines de convolvulus.	3	3
芍藥	<i>Thược dược</i>	Pivoine.	3	3

(*Thủy nhị uyển tiền tồn bát phân* = Eau : 2 bols et demi; réduction aux huit dixièmes.)

Ainsi que l'on peut facilement s'en rendre compte, la tenue d'une ordonnance rédigée par un médecin sino-annamite se justifie parfaitement. Du point de vue de la garantie, ces documents prendraient immédiatement une valeur plus certaine s'ils portaient en dehors des formules qu'ils inscrivent des mentions précises : l'indication du lieu de la consultation, la date de la rédaction ainsi que le nom et la signature

青木香七分 桂心五分 枳實七分
 大腹枳榔七分 芍藥七分 大黃一分
 右蜜和为丸

Ordonnance médicale (2).

du médecin ayant traité. Ces renseignements sont naturellement omis sur les ordonnances médicales sino-annamites. (Voir pl. V VI et VII).

EMPAQUETAGE DES MÉDICAMENTS DÉLIVRÉS.

Dans les officines chinoises ou même dans les boutiques sino-annamites présentant une certaine importance, l'enveloppement des drogues se fait à l'aide de papiers chinois blancs marqués au tampon de caractères indiquant le nom du vendeur ou la raison sociale de la maison. Ces impressions sont habituellement très décorées et appuyées à l'encre rouge.

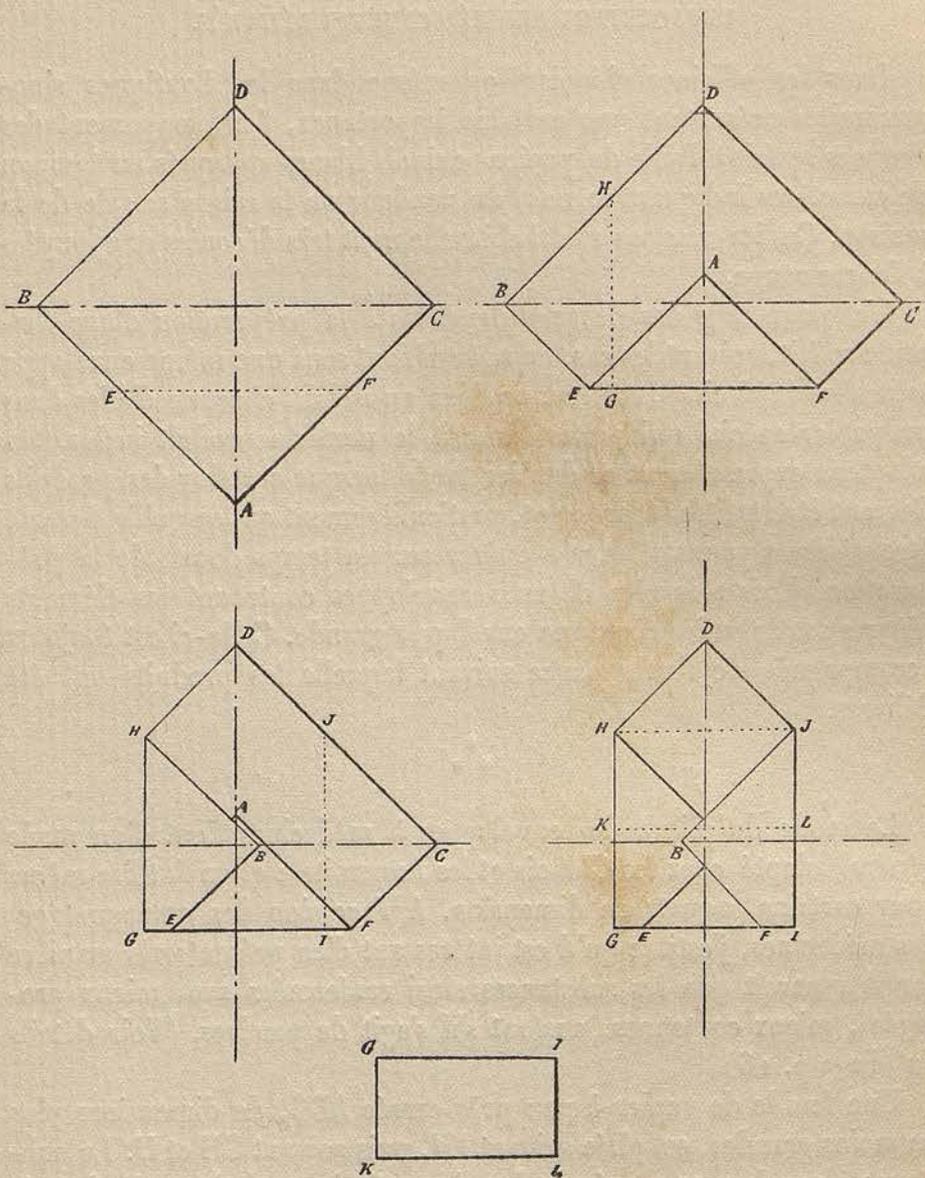
L'empaquetage des drogues destinées à la préparation d'une formule se fait, suivant les cas, en rassemblant sous une même enveloppe toutes les médecines, mêlées, ou bien en isolant chacune d'elles dans un papier spécial qui portera inscrit le nom du produit inclus. On adoptera expressément ce dernier mode lorsque certains des produits devront être traités séparément, particulièrement ou lorsqu'ils devront être réservés pour mélange à opérer sur un temps donné de la préparation. Mais alors les diverses enveloppes contenant les éléments séparés sont réunies dans une enveloppe grande. Celle-ci est toujours accompagnée de l'ordonnance suivant laquelle les produits ont été délivrés.

*
* *

Le mode de pliage des enveloppes à médecines tient d'un mode général adopté chez les Chinois et les Annamites; et on l'utilise même pour certains paquets de dimension. A l'occasion des empaquetages des médecines, j'estime qu'il est intéressant d'en présenter la manière car il apparaît que les substances ainsi renfermées sont mieux protégées, mieux contenues, surtout s'il s'agit de poudres. (Voir détails du pliage p. 16).

Une feuille de papier à peu près carrée ABC, de dimensions plus ou moins grandes, est pliée suivant EF, puis suivant GH et IJ. La substance à envelopper est réunie dans la partie basse de la poche fermée GI-KL. Un pli en KL rabat HJ contre GI, un autre en HJ. Alors l'angle libre D est introduit entre les lèvres que forment les bords GI et le paquet est clos.

Pour les gros empaquetages, on peut encore réunir les angles opposés d'une des diagonales en les retenant par des plis successifs. On réunit semblablement les angles de l'autre diagonale. Ces plis de



contention doivent être appuyés ensuite, pour garantie plus sérieuse, par un ficelage du paquet. Sous le fil de maintien sera placée l'ordonnance intéressant le contenu.

	桑	玉皮	三分	半夏	三分	紫胡	三分
	地骨皮	三分	甘草	一分	鼈甲	一分	三分
	生地	一分	知母	三分	桂枝	一分	三分
	秦	一分	黄芩	三分	沙参	一分	三分
	天门冬	一分	茯苓	三分	桔梗	一分	三分
	紫苑	三分	芍药	三分			

水二碗煎取八分

Ordonnance médicale (3).

APPROVISIONNEMENTS DES MÉDECINS.

J'ai fait le relevé de plusieurs approvisionnement médicaux de villages et je donne ici deux inventaires types des drogues utilisées dont le détail provient, pour la plus grande part, du commerce chinois. L'un de ces inventaires m'a été fourni par un médecin d'un village voisin de Vinh, l'autre par un praticien de la région de Tam-Kỳ au Quảng-Nam. Il s'agit donc de deux approvisionnement : l'un du Nord, l'autre du Centre-Annam. Les différences peuvent s'expliquer par celles des ressources locales et surtout par les disponibilités des importations chinoises variables suivant les origines.

Liste des médicaments

tenus en boutique par un médecin annamite de Vinh ⁽¹⁾.

沙參	<i>Sa sâm</i>	Adenophora polymorpha.
茯神	<i>Phục thần</i>	Pachyma Høelen.
白附	<i>Bạch phụ</i>	Arisoema sp.
正懷	<i>Chính hoài</i>	Racine de dioscorée (patate).
神曲	<i>Thần khúc</i>	Composé de plantes médicinales.
姜炭	<i>Khương than</i>	Gingembre brûlé.
金銀花	<i>Kim ngân hoa</i>	Lonicera japonica THUNB.
檳榔	<i>Bình lang</i>	Areca Catechu L.
貝母	<i>Bối mẫu</i>	Fritillaria Roylei Hook.
木辰	<i>Mộc qua</i>	Pyrus cathayensis HEMSL.
白朮	<i>Bạch truật</i>	Atractylis blanc.

⁽¹⁾ Je n'ai pas cru devoir inscrire pour ces listes les déterminations, sur concordances strictes, de toutes ces matières médicales. J'ai traité, largement et d'une façon précise, les équivalences entre les appellations tenant du sino-annamite et celles qui sont de source vernaculaire avec leurs différences suivant les régions et les dialectes : tous les détails en sont notés dans mon tra-

vail sur les matières médicales d'Annam. Ici, je me suis contenté de reproduire la valeur des échantillons enregistrés sur le genre déterminé, le plus souvent rapporté avec les noms ordinaires de notre ancienne officine. Pour un bon nombre, il eût fallu quelques explications et ceci n'eût pas été en sa place dans ce travail traitant avant tout de pharmacologie.

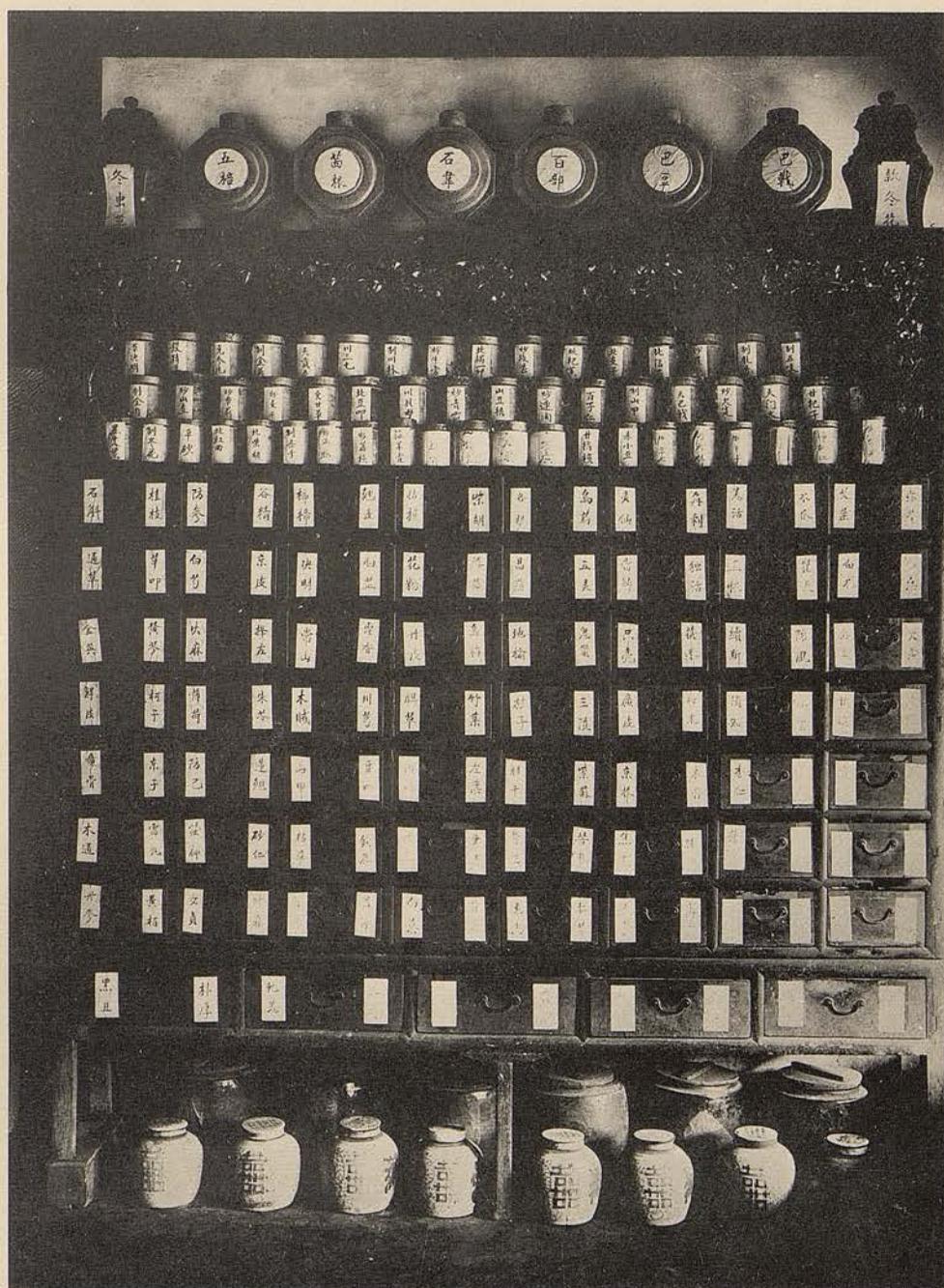
斤麻	<i>Thăng ma</i>	Astilbe ou Thalictrum.
陳皮	<i>Trần bì</i>	Écorces d'oranges mandarines.
丹參	<i>Đan sâm</i>	Salvia multiorrhiza BUNGE.
椒連	<i>Xuyên liên</i>	Coptis Teeta WALL.
乳香	<i>Nhũ hương</i>	Encens.
車前	<i>Xa tiền</i>	Graines de plantain.
紅花	<i>Hồng hoa</i>	Carthamus tinctorius L.
防風	<i>Phòng phong</i>	Racines de Peucedan.
細辛	<i>Tế tân</i>	Asarum virginicum L.
川歸	<i>Xuyên qui</i>	<i>Đương qui</i> de première qualité.
只壳	<i>Chỉ xác</i>	Écorces du Citrus fusca LOUR.
續斷	<i>Tục đoạn</i>	Lamium.
黃芩	<i>Hoàng cầm</i>	Scutellaria viscidula BUNGE.
桂枝	<i>Quế chi</i>	Cannelle des branches.
葛根	<i>Cát căn</i>	Pachyrrhizus trilobus DC.
意苡	<i>Ý dĩ</i>	Coix lacryma Jobi L.
天花	<i>Thiên hoa</i>	Trichosanthes multiloba.
艾救	<i>Ngãi cứu</i>	Armoise à moxas.
白芩	<i>Bạch linh</i>	<i>Bạch phục linh</i> (Pachyma blanc).
大元熟	<i>Đại nguyên thực</i>	<i>Thực địa</i> de première qualité.
貢膠	<i>Công giao</i>	<i>A giao</i> de première qualité.
甘枸	<i>Cam châu</i>	Pour <i>Cam châu khởi</i> : Lyciet de Chine.
厚朴	<i>Hậu phác</i>	Magnolia.
乾姜	<i>Cần vương</i>	Gingembre.
使君子	<i>Sử quân tử</i>	Quisqualis indica. LOUR.
百合	<i>Bách hợp</i>	Lis blanc.
紫苑	<i>Tử uyển</i>	Convovulus.
黃栢	<i>Hoàng bá</i>	Phellodendron.
黃芪	<i>Hoàng kỳ</i>	Astragalus hoàng kỳ.
澤沚	<i>Trạch tả</i>	Alisma Plantago L.
連翹	<i>Liên kiều</i>	Forsythia suspensa VAHL.
玄參	<i>Huyền sâm</i>	Ginseng noir.
霍香	<i>Hoắc hương</i>	Pogostemon Patchouli PILL.
沒藥	<i>Một dược</i>	Balsamodendron Myrrha NEES.
杜仲	<i>Đâu trọng</i>	Eucomia (écorces).
羌活	<i>Khương hoạt</i>	Angelica decursiva.

蒼朮	<i>Thwong truật</i>	<i>Atractylis ovata</i> .
白芷	<i>Bạch chỉ</i>	Racines d'angélique.
歸尾	<i>Qui vĩ</i>	Radicelles de <i>Dwong qui</i> (Livèche).
白芍	<i>Bạch thược</i>	<i>Pæonia albiflora</i> PALL.
遠志	<i>Viễn chí</i>	<i>Polygala sibirica</i> L.
柴胡	<i>Sài hồ</i>	Buplèvre.
龍膽	<i>Long đãm</i>	Gentiane.
草菓	<i>Thảo quả</i>	<i>Amomum medium</i> LOUR.
荊芥	<i>Canh giới</i>	Perilla.
蒲黃	<i>Bồ hoàng</i>	Typha.
義朮	<i>Nga truật</i>	<i>Kæmpferia pandurata</i> ROXB.
赤苓	<i>Xích linh</i>	<i>Xích phục linh</i> (<i>Pachyma rouge</i>).
天麻	<i>Thiên ma</i>	<i>Gastrodia elata</i> BLUME.
巴戟	<i>Ba kích</i>	<i>Herpestis Monniera</i> H. B. K.
豬苓	<i>Trư linh</i>	Sorte de <i>Pachyma</i> .
吉參	<i>Cát sâm</i> (<i>Kiệt sâm</i>)	Ginseng du pays de <i>Kiệt-lâm</i> .
菊花	<i>Cúc hoa</i>	Chrysanthème.
枝子	<i>Chi tử</i>	Fruits de <i>Gardenia</i> .
蕃背	<i>Phiên búi</i>	<i>Biota orientalis</i> ENDL.
款冬	<i>Khoản đông</i>	<i>Tussilago Farfara</i> L.
淤朮	<i>U truật</i>	<i>Bạch truật</i> de première qualité.
大黃	<i>Đại hoàng</i>	Rhubarbe.
丹皮	<i>Đơn bì</i>	Pivoine.
蟬退	<i>Thiên thời</i> (<i>Thuyên thời</i>)	Dépouilles de cigales.
山查	<i>Sơn tra</i>	<i>Cratægus pinnatifida</i> BUNGE.
大棗	<i>Đại táo</i>	Jujubes.
木通	<i>Mộc thông</i>	Clématite.
桃仁	<i>Đào nhân</i>	Amandes de pêches.
吉更	<i>Cát cánh</i>	<i>Platycodon grandiflorum</i> MERT et KOCH.
玃活	<i>Độc hoạt</i>	Angélique.
生地	<i>Sinh địa</i>	<i>Rehmannia</i> .
玃歸	<i>Độc qui</i>	Racine principale de <i>Dwong qui</i> (Livèche).
只寔	<i>Chỉ thực</i> (<i>Chỉ thiết</i>)	Fruit de <i>Citrus fusca</i> LOUR.
全棗	<i>Toàn táo</i>	Jujube soporifère.

正淮	<i>Chính hoài</i>	Racine de dioscorée (patate).
白朮	<i>Bạch truật</i>	Atractylis blanc.
蒼朮	<i>Thương truật</i>	Atractylis ovata THUNB.
半夏	<i>Bán hạ</i>	Pinellia tuberifera TENORE.
陳皮	<i>Trần bì</i>	Écorce de mandarine.
厚朴	<i>Hậu phác</i>	Magnolia.
射干	<i>Xạ can</i>	Rhizome d'Ixia.
大腹皮	<i>Đại phúc bì</i>	Spathe d'aréquier.
三稜	<i>Tam lăng</i>	Racine de Cyperus Iria L.
莪朮	<i>Nga truật</i>	Kæmpferia pandurata ROXB.
扁豆	<i>Biển đậu</i>	Lablab vulgaris SAVI.
意苡	<i>Y dĩ</i>	Coix lacryma L.
山楂	<i>Sơn tra</i>	Fruits de Cratoegus.
澤瀉	<i>Trạch tả</i>	Plantain d'eau.
木瓜	<i>Mộc qua</i>	Papaye séchée.
牽牛	<i>Khiên ngưu</i>	Graines d'ipomée grimpante.
芫花	<i>Nguyên hoa</i>	Daphne Genkwa SIEB.
楮實	<i>Chữ thiết</i>	Fruit de mûrier à papier.
栝子	<i>Bá tử</i>	Fruit de cyprès.
青大	<i>Thanh đại</i>	Indigo.
防已	<i>Phòng kỷ</i>	Convolvulus sp.
天門	<i>Thiên môn</i>	Asparagus lucidus LINDL.
麥門	<i>Mạch môn</i>	Ophiopogon japonicus KER.
牡丹皮	<i>Mẫu đơn bì</i>	Racines de pivoine.
知母	<i>Tri mẫu</i>	Anemarrhena asphodeloides BUNGE.
貝母	<i>Bối mẫu</i>	Fritillaria Roylei HUSK.
五味子	<i>Ngũ vị tử</i>	Kadsura.
昌蒲	<i>Xương bồ</i>	Acore odorant.
杏仁	<i>Hạnh nhân</i>	Amandes d'abricot.
當歸	<i>Đương qui</i>	Livèche.
白芍	<i>Bạch thược</i>	Pivoine blanche.
鬼絲	<i>Thổ tỳ</i>	Cassytha.
胡麻	<i>Hồ ma</i>	Graines de lin.
麻油	<i>Ma du</i>	Huile de sésame.
蘇木	<i>Tô mộc</i>	Coesalpinia Sappan L.
金銀花	<i>Kim ngân hoa</i>	Mussendie.
附子	<i>Phụ tử</i>	Graines d'Aconitum sinense L.

草烏	<i>Thảo ô</i>	<i>Aconitum variegatum</i> L.
生姜	<i>Sanh cương</i>	Gingembre non préparé.
乾姜	<i>Càn cương</i>	Gingembre sec.
桂枝	<i>Quế chi</i>	Cannelle des branches.
高良姜	<i>Cao lương khương</i>	<i>Alpinia Galanga</i> L.
益智	<i>Ích trí</i>	Fruit de bambou.
必撥	<i>Tất phát</i>	<i>Piper longum</i> L.
香乳	<i>Hương phụ</i>	<i>Cyperus rotundus</i> L.
藿香	<i>Hoắc hương</i>	<i>Pogostemum Patchouli</i> PILLET.
木香	<i>Mộc hương</i>	<i>Aplotaxis auriculata</i> DC.
胡椒	<i>Hồ tiêu</i>	<i>Piper nigrum</i> L.
艾葉	<i>Ngãi diệp</i>	Armoise à moxas.
栝柳	<i>Bình lang</i>	Noix d'arec de montagne.
常山	<i>Thương sơn</i>	<i>Dichroa febrifuga</i> LOUR.
鬱金	<i>Uất kim</i>	Curcuma jaune.
巴豆	<i>Ba đậu</i>	<i>Jatropha Curcas</i> L.
草薺	<i>Tỳ giải</i>	<i>Smilax ferox</i> WALL.
烏藥	<i>Ô dược</i>	<i>Daphnidium Myrrha</i> .
荊芥	<i>Kinh giới</i>	Origan.
升麻	<i>Thăng ma</i>	Astilbe.
細辛	<i>Tế tân</i>	<i>Asarum Sieboldii</i> MIQ.
白芷	<i>Bạch chỉ</i>	Racine d'Iris.
紫蘇	<i>Tử tồ</i>	<i>Perilla ocymoïdes</i> L.
倉耳子	<i>Thương nhĩ tử</i>	Lampourde.
皂角	<i>Tạo giác</i>	<i>Gleditschia chinensis</i> LAMK.
牛膝	<i>Ngưu tất</i>	<i>Achyranthes aspera</i> L.
何首烏	<i>Hà thủ ô</i>	<i>Tylophora ovata</i> DECNE.
蜜蒙花	<i>Mật mông hoa</i>	Buddleia.
白蒺藜	<i>Bạch tật lê</i>	<i>Tribulus terrestris</i> L.
青箱子	<i>Thanh song tử</i>	Graines de célosie.
草决明	<i>Thảo quyết minh</i>	<i>Sophora Tora</i> .
五加皮	<i>Ngũ gia bì</i>	Heptapleurum.
辛夷	<i>Tân di</i>	Magnolia.
生地	<i>Sinh địa</i>	<i>Rehmannia non préparée</i> .
熟地	<i>Thục địa</i>	<i>Rehmannia préparée</i> .
枝子	<i>Chi tử</i>	<i>Gardenia (fruits)</i> .

百步	<i>Bách bộ</i>	Stemone tuberosa Lour.
桑白皮	<i>Tang bạch bì</i>	Écorce de mûrier blanc.
使君子	<i>Sử quân tử</i>	Quisqualis indica L.
木賊	<i>Mộc tặc</i>	Prêle.
甘菊	<i>Cam cúc</i>	Camomille.
白菊	<i>Bạch cúc</i>	Chrysanthème blanc.
稀莩	<i>Hy kiêm</i>	Basilic.
蘿藦子	<i>La bặc</i>	Navet.
豆蔻	<i>Đậu khấu</i>	Amome.
通白	<i>Thông bạch</i>	Oignon blanc.
	<i>Thì</i>	Ail.
黑	<i>Hắc tử</i>	Graines de Convolvulus.
澤蘭	<i>Trạch lan</i>	Vernonie.
蘇合	<i>Tô hợp</i>	Benjoin.
蓮鬚	<i>Liên tu</i>	Graines de lotus
石榴	<i>Thạch lưu</i>	Grenadier.
龍眼	<i>Long nhãn</i>	Euphoria longana.
威靈仙	<i>Oai linh tiên</i>	Clématite.
補骨碎	<i>Bổ cốt toái</i>	Polypodium Fortunei KUNTZ.
橘核	<i>Quít hạch</i>	Noyaux de mandarine.
枳壳	<i>Chỉ xác</i>	Ecorce de Citrus fusca.
南參	<i>Nam sâm</i>	Ginseng d'Annam.
義參	<i>Nghĩa sâm</i>	Ginseng de Quảng nghĩa.
連喬	<i>Liên kiều</i>	Valves de Forsythia suspensa VAHL.
地榆	<i>Địa du</i>	Racines de Poterium.
大黃	<i>Đại hoàng</i>	Rhubarbe.
川練子	<i>Xuyên luyện tử</i>	Graines de Melia azedarach.
車前	<i>Xa tiền</i>	Plantain.
管仲	<i>Quản trọng</i>	Woodwardia radicans Siv.
杜仲	<i>Đỗ trọng</i>	Écorces d'Eucomia.
肉桂	<i>Nhục quế</i>	Cannelle (écorce meilleure).
官桂	<i>Quan quế</i>	Cannelle épaisse.
附子	<i>Phụ tử</i>	Graines d'aconit.
葛根	<i>Cát căn</i>	Pachyrhizus trilobus.
川烏	<i>Xuyên ô</i>	Aconitum Napellus L.
桑寄生	<i>Tang ký sinh</i>	Loranthus de mûrier.
芙蓉	<i>Phù dung</i>	Hibiscus mutabilis.



Casier et tiroirs à médecines
(maison Hỹ thanh).

虎牙	<i>Hổ nha</i>	Dents de tigre (crochets).
虎爪	<i>Hổ trảo</i>	Dents machelières de tigre.
虎骨	<i>Hổ cốt</i>	Os de tigre.
虎脛	<i>Hổ hình</i>	Pied de tigre.
山羊角	<i>Sơn dương giác</i>	Corne de chèvre.
鹿角	<i>Lộc giác</i>	Colle de corne de cerf.
川山甲	<i>Xuyên sơn giáp</i>	Écailles de pangolin.
蛇退	<i>Xà thối</i>	Peau de serpent.
全蝎	<i>Toàn yết</i>	Scorpion.
石决明	<i>Thạch quyết minh</i>	Coquille (<i>Haliotis funebris</i>).
亂髮	<i>Loạn phát</i>	Cheveux humains.
斑貓	<i>Ban miêu</i>	Cantharides.
蟬退	<i>Thuyền thối</i>	Dépouilles de cigales.
白蠟	<i>Bạch sáp</i>	Cire blanche d'abeilles.
無夷	<i>Vô di</i>	Nids de fourmis noires.
烏賊骨	<i>Ô tặc cốt</i>	Os de seiche.
硫黃	<i>Lưu hoàng</i>	Soufre.
石膏	<i>Thạch cao</i>	Chaux.
碓黃	<i>Hùng hoàng</i>	Orpiment.
滑石	<i>Hoạt thạch</i>	Stéatite.
硃砂	<i>Châu sa</i>	Cinabre.
礞砂	<i>Thần sa</i>	Cinabre double.

Cependant le commerce des drogues et des médecines ne devient plus propriété exclusive du médecin. Il se trouve, et de plus en plus, des officines annamites bien munies et installées à la manière de celles des Chinois. J'en connais qui tiennent des réserves importantes et sont parfaitement achalandées en dépit de l'estime pour le concurrent de Chine. L'approvisionnement d'un certain nombre se fait au Tonkin sur point unique; sans doute faut-il penser de ce fait à la possibilité d'une unification plus franche dans la constitution des droguiers.

VENTE DES MÉDECINES DANS LES MARCHÉS
ET AUX ÉTALAGES DES RUES.

Il a été dit qu'une catégorie de gens, comparables aux herboristes, vendeurs s'en tenant exclusivement au débit des marchandises, sans s'inquiéter des destinations, tenait commerce achalandé en dehors des boutiques. Il m'a été donné de voir ces étalages à peu près sur tous les marchés réguliers, mais ils apparaissent surtout nombreux et fournis, à l'occasion de certaines foires ou marchés importants. Je puis citer Vinh, je puis citer Cam Lô en limite des terres moïses dans le Centre-Annam. On rencontre naturellement dans les marchés une prédominance des choses de la flore du pays : cependant le fonds du droguier chinois n'est pas dédaigné.

J'ai recueilli à Vinh, sur le grand marché et à travers les rues, les listes des produits présentés par cette catégorie de vendeurs. J'en donne les détails avec les équivalences.

Médicaments en vente sur le marché de Vinh.

天花 *Thiên hoa* = « quát lâu căn », *Melothria heterophylla* COGN. (Cucurbitacées). — Tubercules.

靈仙 *Linh tiên*, *Clematis* sp. (Renonculacées). — Racines.

常山 *Thường sơn*, *Dichroa febrifuga* LOUR. (Saxifragacées). — Feuilles.

防已 *Phòng kỷ*, *Ipomœa Gomezii* CLARKE (Convolvulacées). — Racines.

柴胡 *Sài hồ* = « rế lút », *Bupleurum falcatum* L. (Ombellifères). — Racines.

穀精 *Cóc tinh* = « nút áo », *Eriocaulon sexangulare* L. (Eriocaulonacées). — Fleurs.

石菖蒲 *Thạch xương bồ*, *Acorus calamus* L. (Aracées). — Rhizomes.

茯苓 *Phục linh*, *Pachyma Cocos* FRIES (Champignons). — Sorte de truffe.

痺解 *Tỳ dãi* = « tỳ hại », *Smilax lanceafolia* ROXB. (Liliacées). — Tubercules.

牛麥 *Ngưu tất* = « đở lóng », *Achyranthes prostrata* L. (Amaranthacées). — Plante entière.

白芷 *Bạch chỉ* = « cam thảo hạt đỏ », *Abrus precatorius* L. (Légumineuses-Papilionées). — Racines.

天門 *Thiên môn* = « củ tọc tiên », *Asparagus lucidus* LINDL (Liliacées). — Racines.

防風 *Phòng phong*, *Peucedanum terebinthaceum* FISCH (Ombellifères). — Racines.

枝子 *Chi tử* = « dành dành », *Gardenia florida* L. (Rubiaceées). — Fruits.

史君子 *Sử quân tử* = « cây trun », *Quisqualis indica* L. (Combrétacées). — Fruits.

續斷 *Tục đoạn* = « ô rô », *Carduus japonicus* FRANCH (Composées). — Racines.

狐沽 *Độc hoạt* (à Vinh) = « rau muống biển », *Ipomœa pes caprae* (Convolvulacées). — Racines.

羌活 *Khương hoạt* = « mang éch », *Angelica decursiva* MIQ. (Ombellifères). — Racines.

勾藤 *Câu đằng*, *Uncaria macrophylla* WALL. (Rubiaceées). — Plante; fleurs.

銀花 *Ngân hoa* = « cây bướm bạc », *Mussaenda frondosa* L. (Rubiaceées). — Plante entière; fleurs.

艾香 *Ngãi hương* [probablement Armoise récoltée sur le Trán ninh et au Laos] (Composées). — Plante entière.

王不留行 *Vương bất lưu hành* = « mua tép », *Melastoma decemfidum* ROXB. (Melastomacées). — Racines.

鬱金 *Uất kim* = « nghệ », *Curcuma longa* L. (Zingiberacées). — Rhizomes.

青艾 *Ngãi xanh*, *Curcuma petiolata* ROXB.; *Amomum Zerumbet* (Zinzibéracées). — Rhizomes.

生姜 *Sanh cuong* = « gùng », *Zingiber officinalis* L. (Zingibéracées). — Rhizomes.

山姜 *Son cuong* = « gùng gió », *Alpinia Galanga* (Zingibéracées). — Rhizomes.

姜黃 *Cuong hoàng* = « gùng vàng », *Curcuma* sp. (Zingibéracées). — Rhizomes.

高良姜 *Cao lương khương* = « riêng », *Alpinia Galanga* (Zingibéracées). — Rhizomes.

何首烏 *Hà thủ ô*, *Tylophora ovata* Hook. (Asclépiadacées). — Racines.

蔓荊 *Mạn kinh*, *Vitex trifolia* L. (Verbénacées). — Graines.

木通 *Mộc thông*, *Clematis chinensis* RETZ. (Renonculacées). — Plante.

車前 *Xa tiền* = « mã đề », *Plantago major* L. (Plantaginacées). — Plante entière; graines.

木香 *Mộc hương*, *Aplotaxis auriculata* D.C. (Composées). — Écorces.

補骨 *Bổ cốt* (*cốt tóai bổ*) = « tổ rồng », *Polypodium Fortunei* (Fougères). — Rhizomes.

百部 *Bách bộ*, *Stemone tuberosa* (Liliacées). — Tubercules.

烏藥 *Ô dược* = « dầu dăng », *Daphnidium Myrrha* Nees (Lauracées). — Racines.

木賊 *Mộc tặc*, *Equisetum hiemale* L. (Equisétacées). — Plante entière.

地連 *Địa liên* (*Son tam nại*), *Kämpferia Galanga* (Zingibéracées). — Rhizomes.

蒺藜 *Tật lê* = « Ma vương », *Tribulus terrestris* L. (Zygophyllacées). — Fruits.

藿香 *Hoát hương*, *Pogostemon Patchouly* PILL. (Labiées). — Plante entière.

赤芍 *Xích thược*, *Pæonia albiflora* PALL. (Renonculacées). — Tubercules.

三稜 *Tam lăng*, *Cyperus rotundus* L. (Cypéracées). - - Tubercules.

益母 *Ích mẫu* = « có dĩ », *Leonurus cardiaca* L. (Labiées). — Plante entière.

樵子 *Phi tử* = « hột nút » (à Vinh), *Cordia chinensis* LAM. (Borraginacées). — Graines.

厚朴 *Hậu phác (dạ hợp)*, *Magnolia pumila* ANDREWS (Magnoliacées). — Écorces.

茵陳 *Nhân trần*, *Artemisia abrotanum* L. (Composées). — Fleurs.

荊芥 *Kinh giới*, *Origanum heracleoticum* LOUR. (Labiées). — Fleurs.

陳皮 *Trần bì* = « vỏ quít », *Citrus japonica* THUNB. (Rutacées). — Écorces de fruits.

青皮 *Thanh bì* = « vỏ quít non », Fruits récents de *Citrus* (Rutacées). — Écorces des fruits.

白童女 *Bạch đồng nữ* = « mò trắng », *Clerodendron canescens* WALL. (Verbénacées). — Fleurs.

赤童男 *Xích đồng nam* = « mò đỏ », *Clerodendron paniculatum* L. (Verbénacées). — Fleurs.

只壳 *Chỉ xác* = « cam còn », *Citrus medica* LOUR. (Rutacées). — Fruits.

檳榔 *Binh lang* = « cau rừng », *Areca sylvestris* LOUR. (Palmiers). — Noix.

蒼耳 *Thương nhĩ* = « cây ké », *Xanthium strumarium* L. (Composées). — Fruits.

蒲公英 *Bồ công anh* = « diếp trời », *Taraxacum officinale* VILL. (Composées). — Feuilles.

麥牙 *Mạch nha*, *Hordeum vulgare* L. (Graminées). — Graines.

葛根 *Cát căn* = « sắn giầy », *Pachyrhizus angulatus* RICH. (Légumineuses-Papilionées). — Tubercules.

澤蘭 *Trạch lan* = « mưòi tướì », *Vernonia [Acilepis squarrosa]* (Composées). — Feuilles.

沙仁 *Sa nhân* = « mè trē », *Amomum echinosphæra* K. SCHUMANN (Zingibéracées). — Graines.

燈心 *Đặng tâm* = « bác » (« tim bác » à Hué), *Scirpus capsularis* LOUR. (Cypéracées). — Moelle de la tige.

只寔 *Chỉ thiết* (à Vinh = « thực »), *Ægle Marmelos* CORR. (Rutacées). — Fruits.

半夏 *Bán hạ* = « lộ chớ », *Arum trilobatum* LOUR. (Aracées). — Tubercules.

檜栢 *Trắc bá*, *Cupressus funebris* ENDL. (Conifères). — Feuilles.

石羔 *Thạch cao*, Gypse. — Pierre.

活石 *Hoạt thạch*, Stéatite. — Pierre.

牡蠣 *Mẫu lệ*, Écailles d'huîtres.

皂角 *Tạo giác* = « chàm két », *Gleditschia sinensis* LAM. (Légumineuses-Papilionées). — Fruits.

南神曲 *Nam thần khúc*, Plantes d'Annam récoltées au cinquième jour du cinquième mois. — Plantes mêlées.

蛇床 *Xà sàng*, *Selinum Monnieri* (Ombellifères). — Graines.

巴豆 *Ba đậu*, *Croton Tiglium* L. (Euphorbiacées). — Graines.

蘇木 *Tô mộc* = « cây vang », *Cæsalpinia Sappan* L. (Légumineuses-Cæsalpiniées). — Tige.

莪朮 *Nga truật* = « ngãi », *Kæmpferia pandurata* ROXB. (Zingibéracées). — Rhizomes.

○○ *Rê quạt* = « củ én », *Ixia sinensis* LOUR. (Iridacées). — Rhizomes.

香附 *Hương phụ* = « củ cú », *Cyperus rotundus* L. (Cypéracées). — Tubercules.

III

PRÉPARATIONS MÉDICINALES.

LE MATÉRIEL.

Les préparations médicinales si nombreuses, attaquant ou épuisant sur des modes particulièrement divers telle ou telle des espèces des droguiers dont l'Annam dispose, demande tout naturellement un matériel très varié sur un choix qu'exigent les commodités des divers traitements des médecines et les quantités plus ou moins importantes sur lesquelles il faut agir.

Or, les modes des traitements qui doivent opérer sur des produits que les séchages divers, les nettoyages et les fragmentations ont commencé à préparer sont nombreux. Les uns utilisent la chaleur, d'autres le froid; ici on réduit les drogues isolément, ailleurs on intervient sur un ensemble et dans l'ensemble. Il faut tenir compte d'exigences de détails : celles des répugnances, celles des incompatibilités; et c'est ainsi que l'on se trouve en présence de règles dont quelques-unes sont très absolues.

J'en expliquerai plusieurs en détaillant les formules ou en m'occupant des produits.

*
* *

Le laboratoire d'un médecin annamite, aussi important que soit le crédit de l'homme et si grande que soit sa clientèle, est reporté généralement et tout simplement, comme local, à la cuisine de la maison, laquelle ne se distinguera des autres cuisines que par un nombre et une variété un peu plus grande de récipients destinés aux cuissons.

Sans qu'il soit vraisemblable de les rencontrer ensemble, groupés chez un même préparateur sur l'inventaire que je vais en donner pour

étude, j'ai cru bon de les faire connaître dans leurs appellations et par une description courte, précisée à l'occasion par un dessin.

MATÉRIEL DES CUISSONS.

A. — *Marmites.*

Elles ne diffèrent guère des modèles ordinaires. Les unes sont en terre de potier, les plus fréquemment employées sont celles de cuivre.

1° « Nôi bung » . C'est une grande marmite en cuivre qui peut servir à cuire le riz pour l'alimentation de trente personnes. On l'utilise pour la fabrication d'extraits dont la forme présente une collection de produits faisant volume : par exemple le *Sanh đia* (Rehmannie).

2° « Nôi mur'oi » (sino-annam. : *Thập tué ao* 十歲鍋). C'est le récipient pour le service de vingt personnes. Elle sert pour l'ébullition de l'eau et la préparation de la plupart des extraits ordinaires.

3° « Nôi báy » (sino-annam. : *Thất tué oa* 七歲鍋). Vaut pour la cuisson du riz de quinze personnes.

4° « Nôi nàm » (sino-annam. : *Ngũ tué oa* 五歲鍋). C'est la marmite que l'on utilise pour la préparation du riz destiné à dix personnes environ.

5° « Nôi tu' » (sino-annam. : *Tứ tué oa* 四歲鍋). Employée pour des préparations de quantités réduites, elle sert habituellement pour la cuisson du riz utile à l'alimentation de six personnes.

6° « Nôi ba » (sino-annam. : *Tam tué oa* 三歲鍋). Vaut pour quatre personnes. On l'utilise pour des réductions de médecines préparées par l'ébullition de certaines eaux médicinales, comme celles de *Hắc đẩu* (pois noirs), de *Cam thảo* (réglisse).

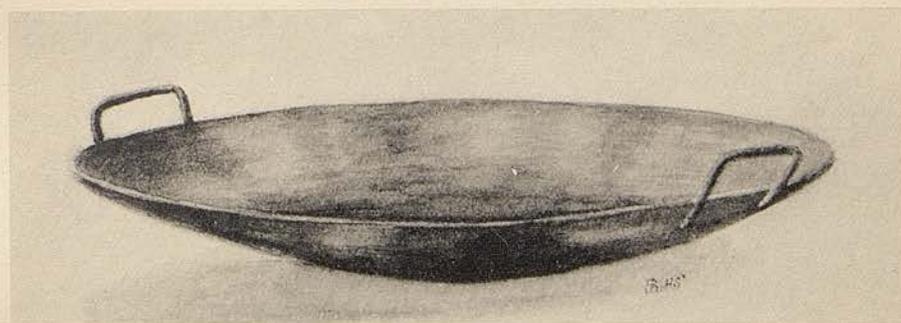
Tous les récipients énoncés jusqu'ici sont en cuivre et généralement munis de couvercles de fortune.

Cependant on peut citer les marmites en terre :

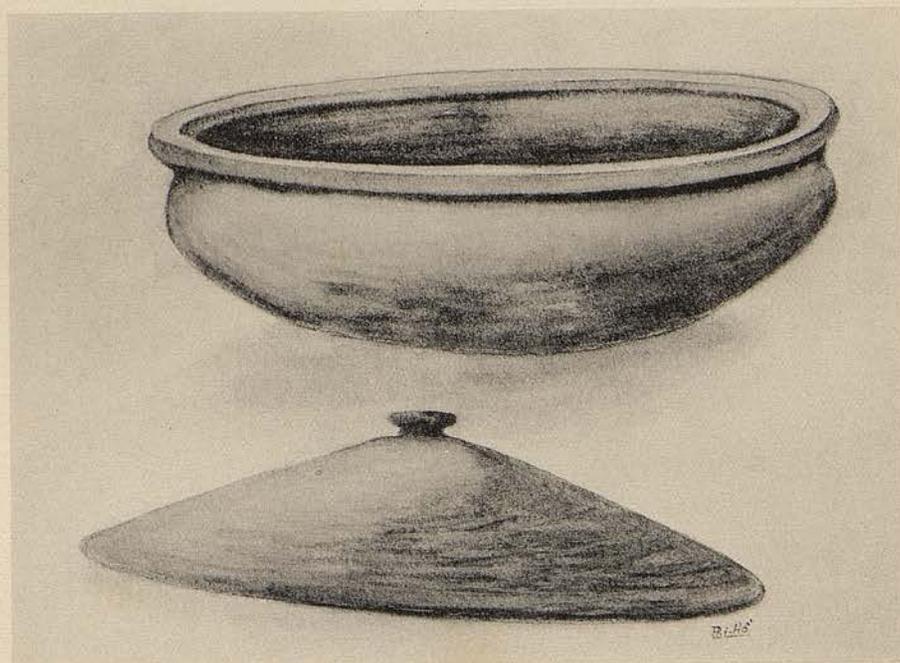
7° « Nôi bàu » : marmite bombée à ouverture grande; sa capacité est très variable.



a) *Cái nồi đồng*, la marmite en cuivre.



b) *Cái chảo gang*, la poêle à frire les médecines.



c) *Cái trạch đất*, le plat à cuire les médecines.

8° « Nôi rang » (au Quảng-Nam on dit : « Trá rang »). Elle est de forme ronde, peu profonde.

9° « Cáí trách » (« cáí tréché » au Quảng-Tri). Elle est plus basse que la précédente et peut être confondue avec un large plat.

Ces récipients en terre sont surtout destinés à faire sécher les médecines au feu ou à les griller.

Pour compléter la liste des récipients à ouverture large destinés à traiter les médecines à décocter, par exemple, on doit citer la pièce suivante qui est utilisée à l'occasion pour la préparation des *cao* et des *giao* (extraits pâteux ou secs) :

10° « Cáí cháo ». Ces récipients sont en cuivre et servent dans les repas où l'on traite une grande quantité de personnel, soit pour la cuisson des potages (« canh ») soit pour la préparation du riz. Ils sont de plusieurs dimensions et ont une forme très simple : celle d'une calotte hémisphérique, et leur bord circulaire est muni de deux anses.

B. — Bouilloires.

Ces récipients, destinés aux ébullitions pour quantités réduites de liquide, sont généralement en terre cuite très fine, noirâtre ou rougeâtre comme le

« cáí siêu » utilisé pour les décoctions traitées sur petit volume.

D'autres bouilloires plus grandes, employées pour la chauffe des eaux destinées aux préparations (infusions, traitements divers par ébullissement) sont généralement en métal, on les nomme

« cáí ám ».

C. — Foyers.

Les substances médicinales sont portées à cuire sur des foyers très simples le plus souvent :

« Hũa lò ». Le plus élémentaire : formé par le rapprochement de trois ou quatre pierres dressées, destinées à maintenir au-dessus du foyer les récipients à chauffer. Cette sorte de foyer favorise les cuissons à plein

feu, mais mieux encore les cuissons parmi les charbons ardents ou sous les cendres.

«Hỏa lò đát». C'est le foyer en terre ordinaire, mobile, fonctionnant au charbon, à deux compartiments superposés : celui du haut destiné à la combustion, celui du bas recueillant les cendres et favorisant un appel d'air.

«Hỏa lò đồng». Foyer en cuivre, de dimensions petites, très meuble, et servant aux préparations, sous volume réduit, des décoctions ou des infusions.

D. — *Accessoires des cuissons.*

Pour les manipulations des médecines en traitement, que l'on doit faire décocter ou cuire dans le but d'en obtenir des extraits ou des pâtes, on a recours à des instruments particuliers; le plus souvent, ce sont des bâtonnets confectionnés sur le modèle de ceux dont on se sert pour la table mais qui sont ici de dimensions et de factures diverses. Les plus adoptés sont :

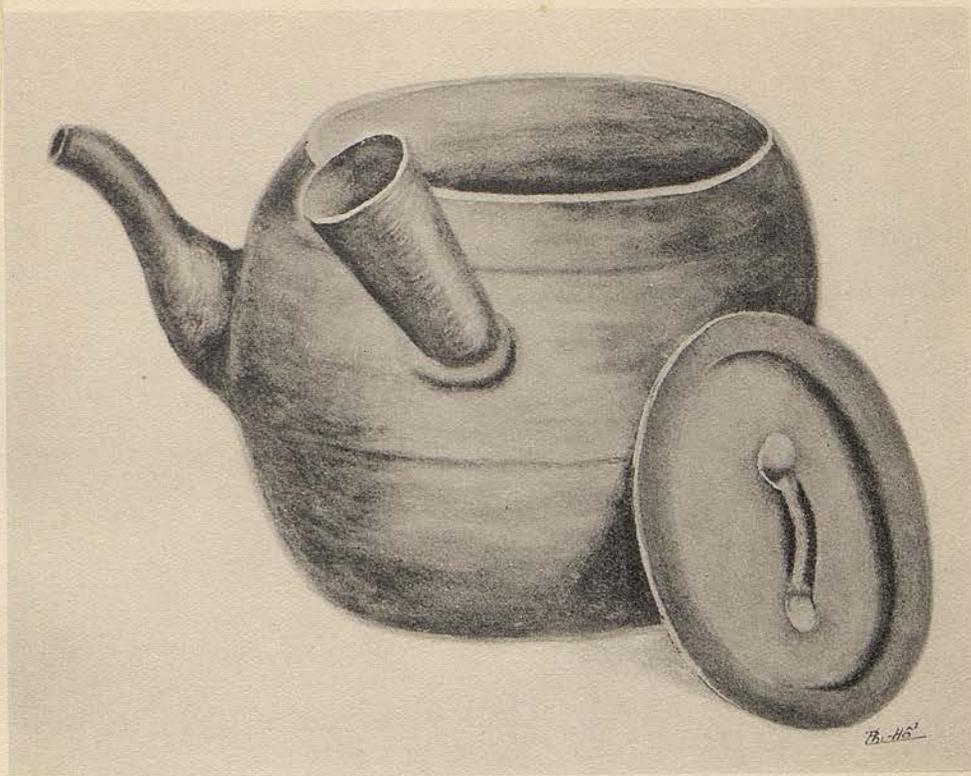
«Đũa thau». Bâtonnets de dimensions ordinaires, plus généralement employés pour faire griller les médecines en les présentant au feu. Ils peuvent encore servir à manœuvrer les drogues travaillées en milieux liquides.

«Đũa bép thau». Grands bâtonnets de cuisson : ils sont en bronze. On les utilise pour tourner les médecines dans les mélanges plus importants à traiter.

«Đũa dàu». Ce sont encore de grands bâtonnets, mais ils sont expressément fabriqués en bois de mûrier, pour des raisons de convenance, en harmonie le plus souvent avec les incompatibilités de certaines médecines.

Pour retirer les produits que l'on a mis à griller, à plein feu ou sur des récipients chauffés à sec, on a l'emploi d'un instrument très spécial :

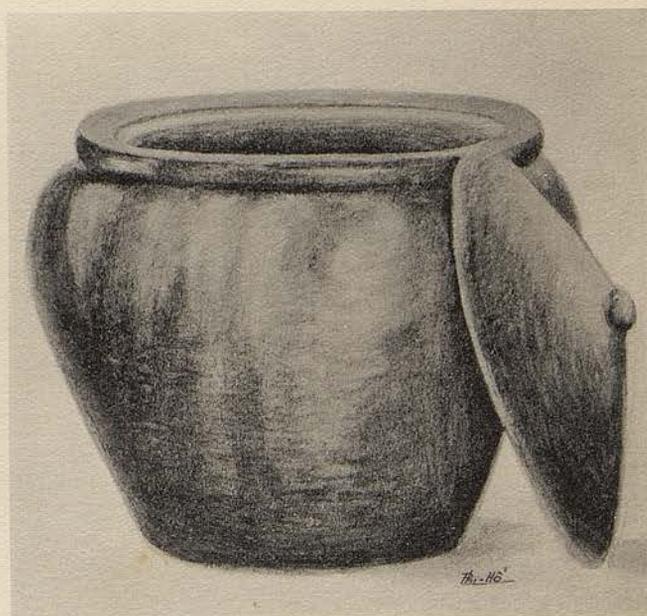
«Cái vá thau» («cái vớt»). C'est une sorte de spatule en bronze, portée sur un long manche en bois.



a) *Cái siêu sắc thuốc*, la bouilloire aux décoctions.



b) *Cái thap dát*, la jarre en terre vernissée.



c) *Cái vìm*, le pot aux extraits.

Récipients divers employés en dehors des cuissons.

Ils comprennent un certain nombre d'ustensiles, pour la plupart familiers et interchangeables; mais quelques-uns sont d'usage presque exclusivement médical. Ils sont en porcelaine ou en faïence.

Bols :

1° «Bát chôn tuợng». Grands bols pour faire macérer les médecines.

2° «Bát sành». Petits bols servant pour les macérations traitant des quantités minimales.

3° «Bát nước». Pouvant servir à certaines préparations, digestions, détrempages, macérations, etc., mais encore usité comme mesure de capacité. Il mesure de 300 à 400 centimètres cubes.

4° «Bát còm». Vaut de 150 à 180 centimètres cubes.

5° «Chén trà». C'est la tasse à thé qui court sur une contenance de 80 à 100 centimètres cubes.

6° «Chén rượu». Tasse à vin de riz. Elle tient de 30 à 40 centimètres cubes.

Pour étaler les extraits afin de les laisser se prendre en masse compacte, on utilise un large plateau circulaire en bois, le

«Cái mâm gỗ».

Les extraits, les pommades, les gelées et les colles seront reçus pour être conservés dans des récipients en terre vernissée ou en porcelaine et assez souvent de forme cylindrique; on les nomme

«Cái vòm».

Les cuissons au bain-marie sont assurées par l'immersion, dans des récipients quelconques ayant capacité suffisante, de vases spéciaux, sortes de jarres en porcelaine, avec couvercle adapté, les

«Cái thap».

INSTRUMENTS NÉCESSAIRES AUX SECTIONS, ÉCRASEMENTS, ETC.

Ce sont d'abord les couteaux, tranchoirs, etc., qui peuvent être empruntés au matériel de la maison. Cependant certains de ces instruments tranchants sont spécialisés.

« *Giao tê* ». Il s'agit d'un hachoir, large lame montée au rebours de celle de nos couperets, et fonctionnant en guillotine par un va-et-vient que facilite une articulation fixée sur l'angle opposé à la poignée ⁽¹⁾. C'est le « coupe-racines ».

« *Giao lưi* » (« *trui* »). Ces couteaux sont de tailles différentes; ils sont à lame large et forte, rectangulaire. On les emploie pour trancher les médecines dures et épaisses.

« *Giao đồng* ». Ces couteaux, que l'on utilise pour couper certains extraits, sont en cuivre ou portent une lame de cuivre. Ils préparent les produits qui tiennent répugnance au fer.

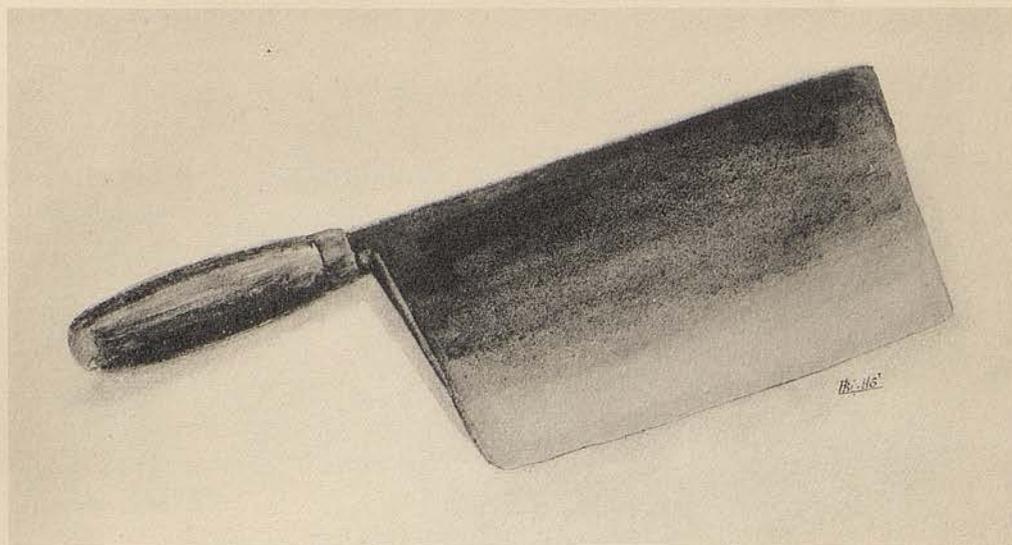
Trúc đao 竺刀 (« *giao tre* »). C'est un couteau spécial à lame de bambou dont on se sert pour la préparation des médecines végétales qui répugnent aux métaux.

« *Kéo* ». Les ciseaux sont en fer et le plus habituellement servent à sectionner les extraits secs.

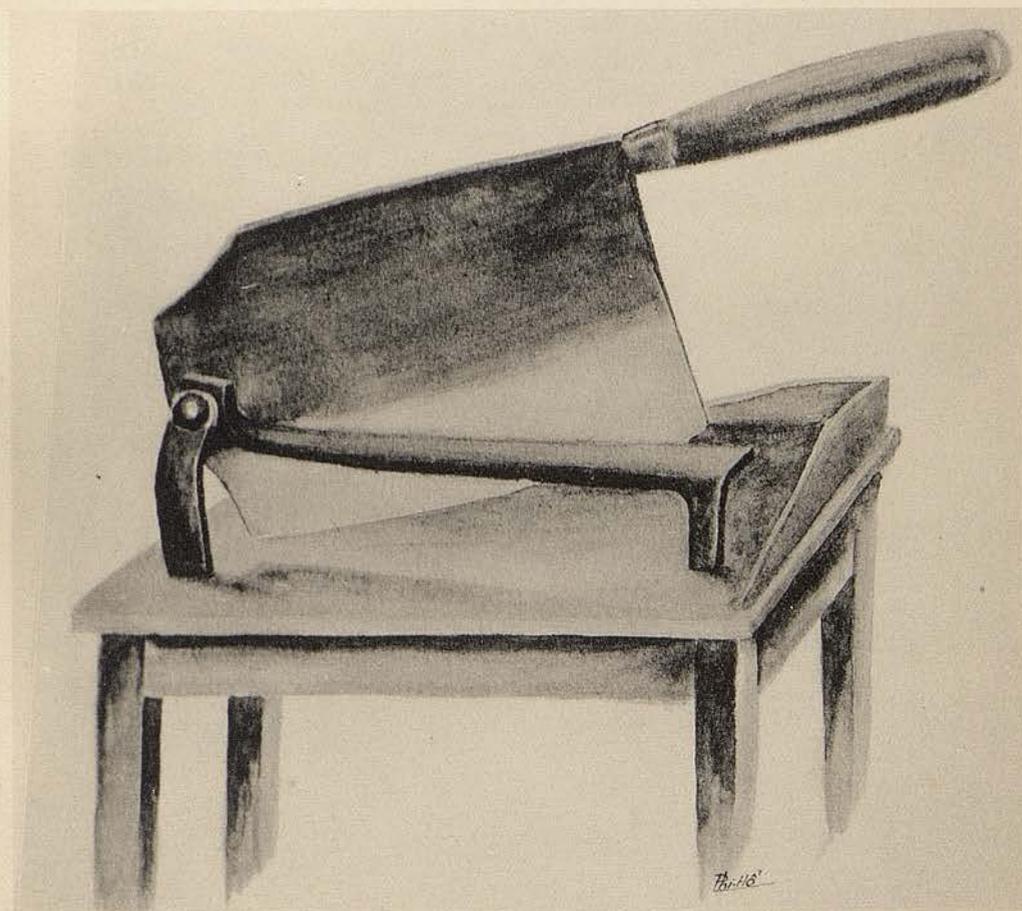
« *Bàn bảo* ». Rabot à médecines. Il est armé à la façon de nos rabots et varlopes, mais sur cette différence que la lame oblique se trouve prise fort souvent dans le plateau d'une table sur lequel on fait glisser les médecines que l'on veut réduire en menus copeaux : ceux-ci sont reçus au dessous.

Pour extraire les sucs de certaines racines ou tiges, on opère sur un mode assez particulier qui consiste à larder avec un instrument piquant, la substance que l'on veut traiter. On a recours

⁽¹⁾ Les vendeurs de tabac l'utilisent sur un modèle à peine dissemblable, pour les sections fines des feuilles roulées.



a) *Cái dao bõ*, le couteau à fendre.



b) *Cái dao cùn*, le hachoir coupe-racines.

pour cela à des aiguilles spéciales qui, suivant leur composition, prendront nom :

- « Mũi chàm vàng », aiguilles en or;
- « Mũi chàm bạc », aiguilles en argent;
- « Mũi chàm sành », aiguilles en porcelaine.

Le fer fait défaut pour la fabrication des aiguilles à drogues : on dit que son emploi pour la transfixion des parties végétales serait considéré comme vénéneux.

Les broyages des substances, leur réduction en fragments menus ou en poudres, nécessitent l'emploi d'un certain nombre de mortiers, divers en dimensions et en matière de fabrication afin d'être adaptés aux exigences de certains éléments des droguiers.

1° Mortiers en pierre :

- Grands : « Cối đá lớn »;
- Moyens : « Cối đá choai »;
- Petits : « Cối đá con »⁽¹⁾.

2° Mortiers en fer :

« Cối sắt ». Plusieurs dimensions. On les utilise surtout pour la réduction des médecines destinées aux fumigations.

3° Mortiers en bronze :

« Cối đồng ». Employés surtout pour broyer les médecines des décoctions. La manœuvre est sonore. Les opérateurs chinois particulièrement ont en habitude de faire sonner le mortier à chaque coup, prenant soin, en ramenant le pilon, de le heurter sur le bord.

Ce mortier est fréquemment muni d'un couvercle mobile que l'on maintient avec la main. Il est percé d'un trou central suffisamment large pour permettre le va-et-vient de la tige du pilon. Ce couvercle garantit contre les projections extérieures des éléments triturés.

« Cối giã tẽ ». Mortier à roue écrasante. Ce mortier spécial existe surtout dans les officines chinoises. Il est en bronze et se compose

⁽¹⁾ Le pilon se nomme « chày ».

de deux masses fondues, chacune d'un seul bloc. L'une est de forme naviculaire et dans son fond caréné opère, par un va-et-vient, une roue lourde dont les axes prolongés débordent largement les bords du mortier sur lesquels ils roulent, actionnés par les pieds d'un opérateur assis. Les mouvements imprimés à la roue rendent un service très efficace dans les grosses triturations qui s'effectuent ainsi plus rapidement.

La préparation des pilules demande surtout de l'adresse et un tour de main de la part de l'opérateur. Les poudres médicinales, réunies et jointes à une matière agglutinante, sont triturées et roulées dans des plats de bonne dimension que l'on désigne :

« *Đĩa hồ điệp* ».

Le séchage des pilules sera opéré sur une sorte de van en bambou :
« *Cái tràng* ».

L'épreuve des poudres médicinales quant à leur degré de finesse se fait au moyen de tamis de modèles divers, à trame de passage en soie ou en bronze. Ce sont les :

« *Cái rây* ».

PESÉES.

En matière d'évaluation de poids ou de volumes, les médecins annamites, sino-annamites et chinois procèdent le plus souvent par estimation approximative. Cependant, il faut dire que leurs pesées manuelles, par une science d'habitude, se séparent peu des poids cherchés. Les pesées seront effectuées réellement pour des médecines délicates ou de bonne valeur marchande.

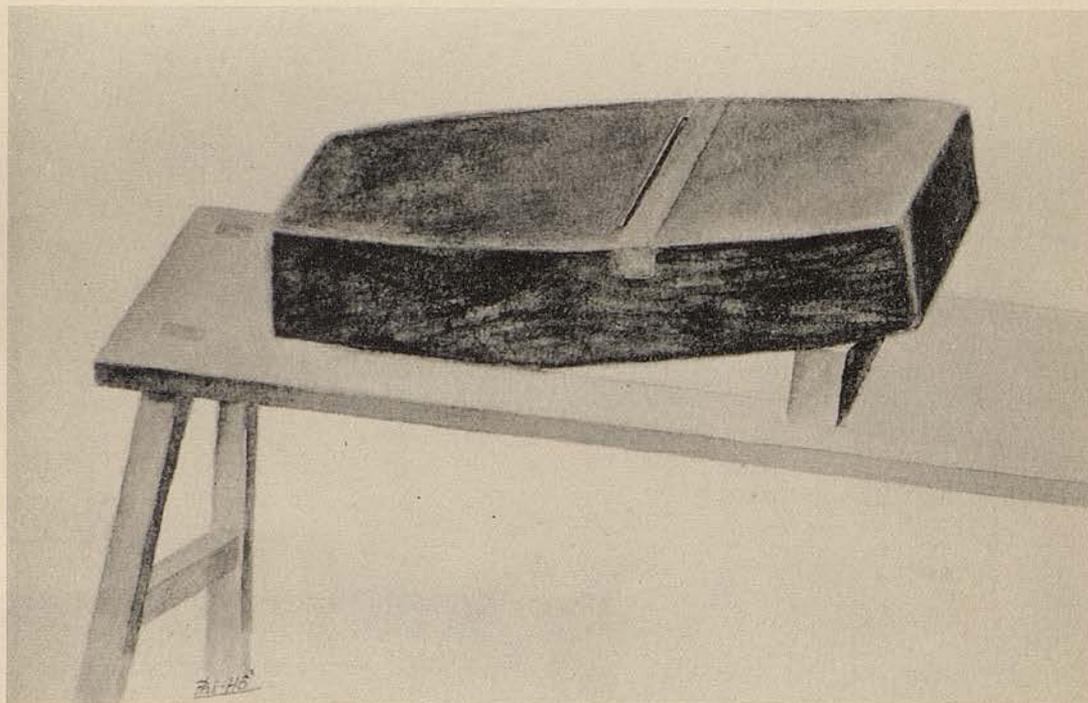
Les instruments de ces pesées sont :

« *Cân tư mã* ». C'est la grande balance, fonctionnant à la manière de nos anciennes romaines. On l'emploie pour les lourdes médecines : *Thực địa*, *Phục linh*, etc.;

« *Cân tiểu ly* ». C'est la petite balance pour les pesées réduites et particulièrement pour celles du débit des boutiques.



a) *Cái cối tán thuốc*, le mortier, pilon et couvercle.



b) *Cái bào thuốc*, le rabot à médecines.

Les poids chinois sont évalués suivant un système irrégulièrement décimal qui, naturellement, a été adopté par le pays d'Annam depuis toujours. On compte, selon la notation sino-annamite :

- 榭 *Ta*, valeur 10 *yén*, représentant 62 kgr. 480 (picul);
 晏 *Yén*, valeur 10 *cán*, représentant 6 kgr. 248;
 斤 *Cán*, valeur 16 *lwoŋg*, représentant 0 kgr. 6248 (livre);
 兩 (« lang ») *Lwoŋg*, valeur 10 *đng*, représentant 39 gr. 05;
 文 (« tién ») *Đng*, valeur 10 *phán*, représentant 3 gr. 905;
 分 *Phán*, valeur 10 *ly*, représentant 0 gr. 3905;
 厘 *Ly*, valeur 10 *hào*, représentant 0 gr. 03905.

Puis suivent *Hào* 毫, *Tí* 絲, *Hột* 忽, etc., se portant chacune en valeur dix fois supérieure à celle de la suivante.

A + B (R. P. SOUVIGNET), dans *Variétés tonkinoises*, p. 455, dit que les Chinois ont poussé les subdivisions décimales de leur système de poids jusqu'à la notation infime représentée par quatorze zéros. Ceci doit sembler d'autant plus étonnant qu'il ne paraît pas exister en Chine d'appareils de précision tels qu'ils puissent devoir estimer les éléments tenant de valeurs presque impondérables.

(Les *Variétés tonkinoises* établissent des équivalences qui reproduisent celles qui ont fait l'objet d'une convention franco-chinoise sur l'adoption de l'unité *lwoŋg* 兩 pour la valeur de 37 gr. 783125. Cependant, la valeur couramment acceptée en Annam est celle qui table sur la valeur du *lwoŋg* : 39 gr. 05.)

Pour les petites pesées habituelles portant sur des *phán* ou des *đng*, il est généralement peu fréquent de voir utiliser les balances. Les médecins évaluent les poids par le balancement de leurs doigts. Or, ces pesées supputées ainsi sont, par une surprenante habileté acquise, d'une précision presque fidèle, sans erreur marquée sur différences de grammes.

MESURES DE CAPACITÉ.

Rien ne saurait être moins absolu que la question des équivalences à donner pour les évaluations des mesures de capacité ordinairement

admises à l'occasion des préparations ou des débits, que ce soit pour l'estimation de quantités, ou liquides, ou pulvérulentes, ou solides.

Pour les médecines dont les détails doivent être utilisés avec précision nette des proportions, on a recours à la méthode plus certaine des pesées, sinon c'est l'arbitraire d'estimations élastiques, grâce aux moyens utilisés ou aux récipients servant de mesures et dont les contenances réservent parfois d'énormes variations.

Ces procédés de mesure sont :

« Om » : la brassée;

« Nám » : la poignée;

« Nhúm » : la pincée;

« Xúc đồng tiền » : la couverture de sapèque, c'est-à-dire (et ce mode d'estimation n'est utilisé que pour les substances pulvérulentes) la quantité de poudre que peut retenir une sapèque ordinaire en cuivre relevée à plat. Cette valeur trouve surtout emploi dans la médecine populaire à l'occasion des poudres à absorber;

« Giọt » : la goutte. Les médecins mesurent quelquefois les gouttes, utilisées principalement pour les instillations, par l'égouttement d'une tige rigide préalablement plongée dans le liquide médicinal. Il arrive aussi que le praticien opère lui-même en puisant la drogue prévue à l'aide de l'un de ses longs ongles, avec lequel il manie et dispense les gouttes nécessaires.

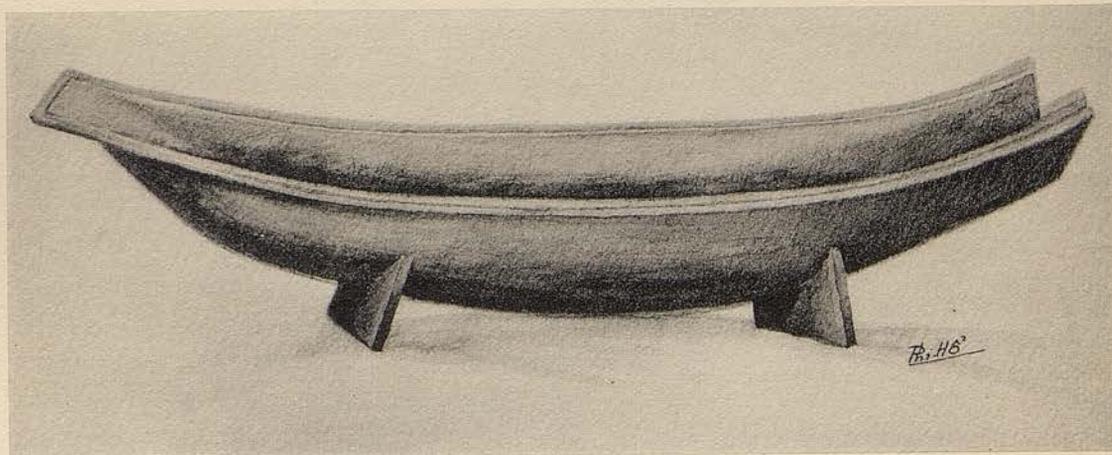
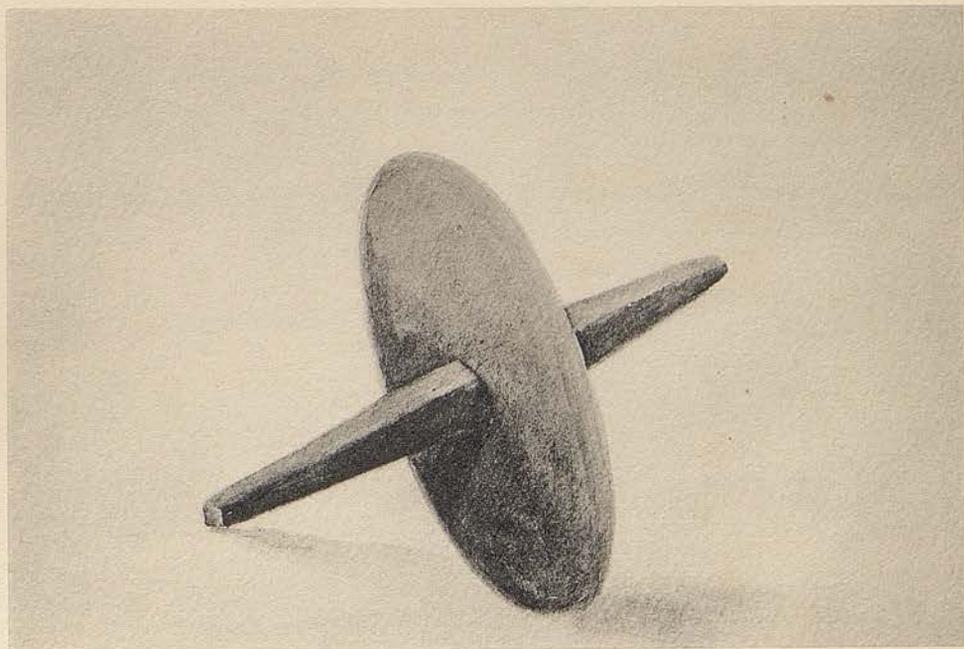
Mais les mesures de capacité le plus couramment employées dans les préparations et l'administration des médecines sont empruntées au groupe des récipients qui sont d'usage domestique ordinaire :

« Chén rượu » : la tasse à vin à contenance variant de 30 à 40 centimètres cubes;

« Chén trà » : la tasse à thé à contenance variant de 80 à 100 centimètres cubes;

« Bát cơm » : le bol à riz à contenance variant de 150 à 180 centimètres cubes;

« Bát nước » : le bol à eau à contenance variant de 300 à 400 centimètres cubes.



Cái bàn tán, la machine à broyer ; — ses composants : *cái bàn tán thuốc*, la roue écrasante ;
cái thuyền tán thuốc, la table naviculaire du broyeur.

La cuillère à potage chinoise a une contenance assez rapprochée de celle de la nôtre : elle tient de 18 à 20 centimètres cubes.

Ainsi que l'on peut s'en rendre compte, ces mesures populaires ne sont pas de garantie plus sûre que l'estimation des procédés rappelés plus haut. Elles varient de maison à maison, suivant les points d'approvisionnement et de production des objets ménagers.

PRÉPARATIONS MÉDICINALES.

Les nombreux produits des pharmacopées d'Extrême-Asie ne sont pas administrés sur des modes uniformes dans les traitements pour lesquels on leur fait appel. Ils reconnaissent, et bien souvent d'une manière sans égale, le grand principe des actions mélangées.

Il existe, pour l'asiatique apprenti-préparateur des drogues et médecines, une technique redoutable, faite de détails imprévus, de pratiques complexes ou irrégulièrement combinées. Certaines préparations pourraient être comparées à celles de nos laboratoires, d'autres nous sont d'un inconnu curieux qui, pour la plupart serait bien susceptible de devenir profitable.

Il serait indispensable, pour pénétrer à travers ce monde mobile et mystérieux que nous offrent les pharmacopées sino-annamites, d'envisager de multiples questions qui mettent en œuvre des correspondances physio-élémentales, de s'appuyer sur des relations d'organes et de principes, de sympathies ou d'antipathies. Le développement à faire de toutes ces choses serait immense et aurait beaucoup à nous apprendre, encore que le sujet en ait été quelquefois abordé.

Je ne veux parler ici que des préparations réalisables dans les thérapeutiques d'Annam relevant le plus souvent des enseignements chinois. Ainsi, on trouvera groupées les indications des actes courants de la vie d'un médecin, habile à préparer lui-même ses ordonnances, depuis la formule simple et les indications de la préparation hâtive jusqu'aux ensembles très compliqués, exigeant des manipulations chargées de difficultés, exécutées à grands frais, qui tout naturellement ne peuvent être qu'exceptionnels.

J'ai tenu immédiatement à expliquer les particularités des gestes

nombreux s'exerçant à l'occasion de la préparation des médecines, soit en raison de la forme de celles qui sont à faire absorber ou de celles qui s'indiquent pour les applications externes. Il y avait là à rechercher tout un lot, non seulement de choses dont l'explication se doit, mais tout un vocabulaire à recueillir. Je me suis efforcé d'en présenter ici le détail.

MANŒUVRES GÉNÉRALES

INTÉRESSANT LE TRAITEMENT DES MÉDECINES SIMPLÉS.

Du moment où les médecines (que l'on veut supposer fraîches pour en décrire le traitement complet) arrivent à la boutique du médecin-pharmacien, il intervient toute une série de manipulations, variables dans quelques détails, mais exécutées selon les règles d'un art réel, judicieusement et méticuleusement interprété.

L'officine sino-annamite utilise, suivant les espèces végétales : les plantes entières, les feuilles, les fleurs, les fruits, les graines, les tiges et les racines, sans parler des écorces de celles-ci et de celles-là.

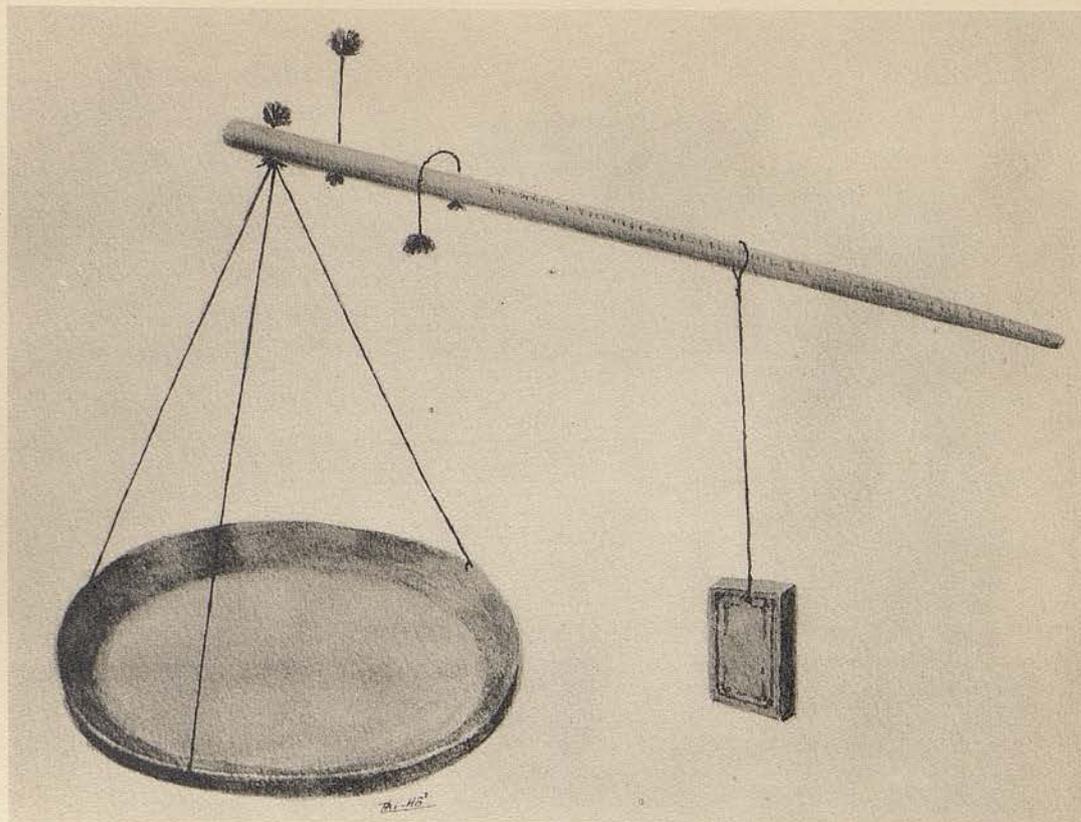
Tiges, feuilles, fleurs et fruits en général sont mis à sécher immédiatement, sans aucune attente. Les graines peuvent être débarrassées de leurs poussières par une sorte de vannage ordinaire que l'annamite nomme « dản ».

Les racines souillées de terre sont généralement nettoyées à sec, en les frottant directement ou en les grattant avec un instrument : on nomme ce nettoyage *khử thổ* 去土 (« cạo đất »).

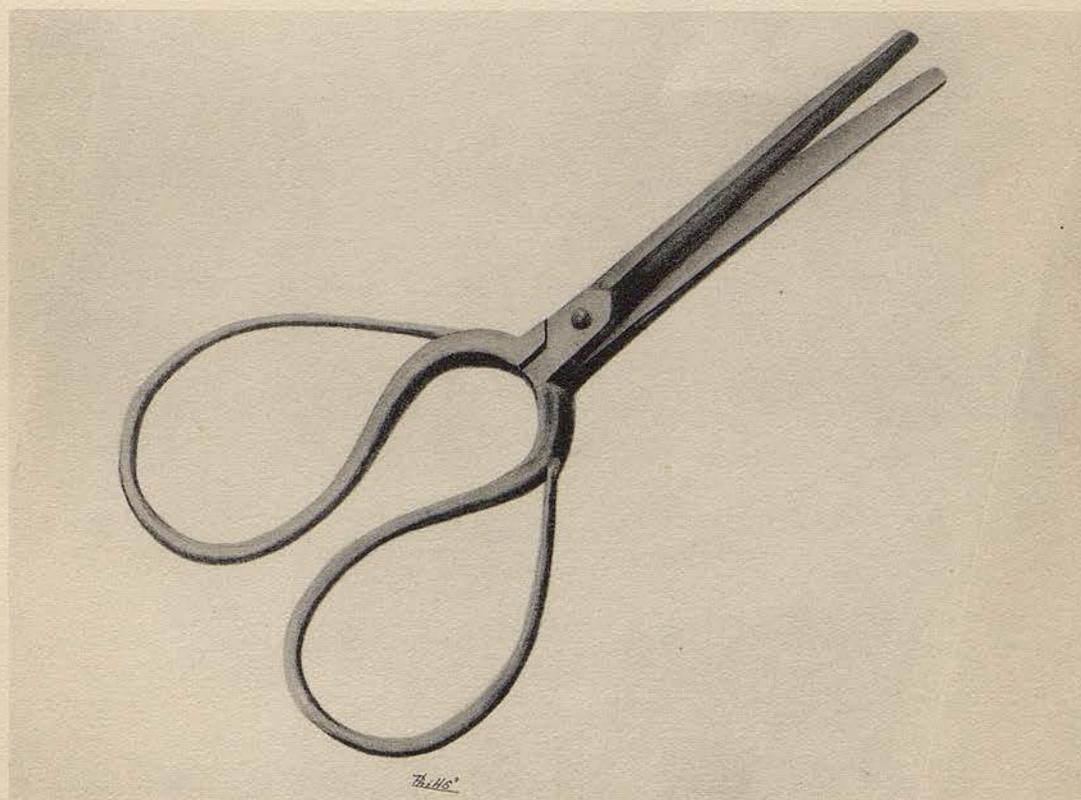
Pour faciliter certaines opérations on peut laver les racines souillées. Ce lavage se nomme *Thủy tẩy* 水洗 (« rửa nước »).

L'écorce sera parfois enlevée avant le séchage : on appelle l'écorçage *khử bì* 去皮 (« bỏ vỏ »), et semblablement peut apparaître l'obligation d'expurger les faisceaux médullaires : on dit alors *khử tâm* 去心 (« bỏ ruột »), ce qui signifie « enlever le cœur »⁽¹⁾. Le même nom est donné à l'opération qui consiste à rejeter le germe de certains fruits ou graines (fruits de lotus par exemple).

⁽¹⁾ « Enlever le cœur » pour la phrase sino-annamite, « éloigner les entrailles » dans la forme populaire.



a) *Cái cân tiểu ly*, la balance aux petites pesées.



b) *Cái kéo*, les ciseaux.

On tient certaines racines pour dangereuses lorsque leur collet ou leurs extrémités radiculaires n'ont pas été enlevés. Il semblerait que les principes mauvais se collectent sur ces points extrêmes. Le nettoyage par section de ces pointes dangereuses se nomme *khiv lu* 去蘆.

Dans plusieurs cas, on doit faire ablation de la sous-écorce, généralement blanche, endoderme immédiatement appliqué en surface libérienne. L'opération est appelée *khiv nhwong* 去穰. L'appellation *khiv tiét* 去節 est réservée pour le dégagement des nœuds et des nodosités et l'on nomme *khiv mao* 去毛 la manœuvre par laquelle on débarrasse les diverses parties de la plante ou du fruit des poils dont elles peuvent être recouvertes.

Séchage.

Il s'obtient de deux façons suivant les plantes à traiter :

- 1° 晒 *Sái* (« phôi nắng ») : exposition au soleil;
- 2° 陰乾 *Ám càn* (« phôi trong im ») : exposition à l'ombre.

Modes de divisions des produits médicinaux.

- 1° 割 *Cát* (« cắt » ou « xát ») : couper au hachoir ou au couteau;
- 2° 搗 *Đào* (« đấm ») : écraser avec un instrument lourd pour réduire en gros fragments;
- 3° 炮 *Bào* (« bào ») : raboter les bois ou les racines;
- 4° 散 *Tán* (« tán ») : broyer au pilon pour réduire en poudre les substances solides ou contuser, pour expression de leur suc, les viandes, les fruits, les tiges souterraines.

PRÉPARATIONS SPÉCIALES.

Préparations des sucs végétaux.

- 1° 押 *Áp* (« ép ») : expression manuelle (ou, mieux encore, à l'aide d'un instrument) des fruits à traiter et plus particulièrement des fruits

oléagineux. Ce mode peut atteindre des racines ou des tiges naturellement molles ou travaillées pour être amollies.

2° « vậ » ou « vặ » (cette manœuvre est exclusivement annamite) : c'est la torsion à deux mains, agissant en sens contraire, d'une tige dont on veut faire écouler le suc ou les sèves. Ce procédé est en particulier admis pour obtenir le *Trúc lịch* 竺蘆, en opérant sur les stipes des bambous jeunes.

3° 胃刺 *Vị thích* (« xăm » ou « thích ») : il s'agit d'un traitement particulier des racines charnues dont on veut obtenir un suc plus abondant. On transfixe avec des épingles spéciales les parties à épuiser; on les exprime ensuite. Quelquefois, l'opération précède une opération secondaire traitant la racine par ébullition.

Préparations des médecines à l'aide d'un liquide froid.

1° 泡 *Bào* (« dằm nước ») : macération ou plutôt détrempe appliquée à une médecine mais de courte durée.

2° 浸 *Tắm* (« ngâm nước lâu ») : macération proprement dite. Le produit à traiter est plongé dans l'eau froide durant un temps plus ou moins prolongé; elle peut utiliser également divers autres liquides : eau, vin, alcool, urine même.

3° 潤 *Nhuận* (« nhuận, rưới ») : c'est mouiller. On arrose légèrement les détails végétaux sur lesquels on doit opérer.

4° 漬 *Tĩ* ou *tích* (« rảy ») : c'est imbiber. On asperge avec la main les médecines et l'on use pour cela d'eau ordinaire ou d'eau médicinale.

5° 漬 *Trích* (« phun nhẹ ») : on projette avec la bouche l'eau d'aspersion qui se répand en surface sur les médecines en véritable pulvérisation. (Les blanchisseurs asiatiques usent d'un procédé semblable pour les linges à repasser.)

6° 噴 *Phúng* (« phun nhiều ») : c'est l'opération précédente plus largement et plus sommairement appliquée.



a) *Cái chén uống rượu*, la tasse à vin.



b) *Cái chén ăn cơm*, le bol à riz.

*Traitements utilisant les décoctions ou les ébullitions
dans des liquides ou dans des corps gras.*

- 1° 湯 *Thang* (« nầu sôi ») : infusions poussées, décoctions .
 2° 煎 *Tiến* (« sả ») : qualifie des décoctions plus appuyées, généralement répétées.
 3° 脂炒 *Chí sao* (« rang mỡ ») : cuire dans la graisse.
 4° 油炒 *Du sao* (« sao dầu ») : cuire dans l'huile.

Autres méthodes de cuisson.

煮隔水 *Chử cách thủy* (« chửng cách thủy ») : c'est la cuisson ordinaire au bain-marie.

飯上蒸 *Phạn thượng chưng* (« háp cơm ») : désigne un mode spécial de cuisson. Les médecines à traiter sont plongées au centre d'une marmite pleine de riz mis à cuire comme pour une cuisson ordinaire. On peut prolonger cette cuisson suivant les nécessités.

兩鍋合 *Lưỡng oa hiệp* (« hai nồi úp một ») : il s'agit là d'une véritable sublimation opérée par l'adaptation de deux marmites à ouvertures égales et disposées gueule contre gueule. On en lute soigneusement les bords après avoir introduit dans le récipient inférieur les médecines sur lesquelles on veut opérer.

MANŒUVRES DIVERSES.

On dit :

« Mài » : pour l'opération qui consiste à frotter un médicament sur le rebord rugueux d'un récipient en terre afin de l'user et de le faire participer de la sorte à la préparation de certaines formules.

Trích (« nhỏ ») : laisser égoutter une médecine.

« Phơi sương » : exposer à la rosée.

Đào « đằm » : écraser, moudre.

« Bằm » : hacher.

« Xát bằm » : couper en morceaux.

« Xát » : employé isolément signifie couper à gros fragments.

Nhuyễn : triturer, pétrir.

On use assez souvent d'un procédé qui passe pour faire prendre aux médecines la qualité du principe exhalé des individus (« hơi »). Il consiste à placer les drogues, enveloppées, sous la natte du lit où la personne intéressée doit dormir; on laisse agir durant toute une nuit. Cette opération se nomme *sàng hạ*.

DISTILLATIONS.

Autrefois on distillait certaines herbes médicinales ou certains fruits : l'opération s'indiquait par les caractères 蒸藥 *chũ dược* (en annamite : « cát thuốc »). On agissait avec des appareils primitifs se composant d'une marmite faisant cucurbite (« nôi ») coiffée d'un couvercle (« vung ») soigneusement luté et appuyé par un détail de compression (« cây dằn vung »).

Un tube en métal (étain le plus souvent) était adapté au couvercle et pénétrait dans le corps d'une jarre en terre, hermétiquement close et plongée dans une eau réfrigérante. Le tube se nommait « ống trấm »; quant au récipient, c'était le « thiếc ».

Les distillations de substances médicinales ne se font plus en Annam. Les prohibitions intéressant l'alcool de fermentation ont entraîné suppression de tout traitement organique par le moyen opératoire des alambics. Les Chinois usent de ce procédé dans leur pays pour les essences qu'ils répandent sur le marché d'Annam sous les noms d'« huiles » (huiles essentielles) telles que les « dầu bạc hà » (de menthe) ou « măng tà »; « dầu đậu khấu » (huile de Cardamome); « dầu hồng hoa » (huile de Carthame), etc.

J'ai vu traiter autrefois, à l'aide d'un de ces appareils sommaires, dans la province de *Thái-Nguyên*, les souches de vieux camphriers dont on libérait tranquillement, mais lentement, très lentement, des huiles chargées, très impures (1905).



Outillages utilisés dans les premières préparations des médecines, nettoyages et fragmentations.

MESURE DU TEMPS DANS LES PRÉPARATIONS.

Il arrive quelquefois que les interventions officinales doivent être limitées sur un temps précisé. Actuellement la chose est établie d'une façon plus sûre : chaque maison de commerce étant munie pour le moins du réveille-matin européen que l'on rencontre partout en Extrême-Orient.

Cependant les appréciations sur la durée des préparations médicinales sont fréquemment données, dans les formules des livres, selon les anciennes divisions de temps reconnues par les vieux auteurs et encore adoptées par nombre de gens de l'époque actuelle. Il importe donc de les indiquer dans leur ensemble et leur succession, et donner leurs concordances avec nos heures d'Occident.

Ici, la journée se divise en douze parties qui occuperaient chacune deux de nos heures. Elles prennent comme désignation les lettres du cycle duodénaire : chacune correspond à l'un des douze signes célestes.

- 子 *Tý*, 23 heures à 1 heure (*Tý* : rat).
- 丑 *Síu*, 1 heure à 3 heures (*Síu* : bœuf).
- 寅 *Dán*, 3 heures à 5 heures (*Dán* : tigre).
- 卯 *Mao*, 5 heures à 7 heures (*Mao* : lièvre).
- 辰 *Thìn*, 7 heures à 9 heures (*Thìn* : dragon).
- 巳 *Tý*, 9 heures à 11 heures (*Tý* : serpent).
- 午 *Ngọ*, 11 heures à 13 heures (*Ngọ* : cheval).
- 未 *Mùi*, 13 heures à 15 heures (*Mùi* : chèvre).
- 申 *Thán*, 15 heures à 17 heures (*Thán* : singe).
- 酉 *Dậu*, 17 heures à 19 heures (*Dậu* : poule).
- 戌 *Tuát*, 19 heures à 21 heures (*Tuát* : chien).
- 亥 *Hợi*, 21 heures à 23 heures (*Hợi* : porc).

Pour les préparations de moindre durée, on compte en général selon le temps que peut mettre à se consumer un bâtonnet d'encens (josstick) du modèle ordinaire. Le bâtonnet d'encens est le « *cây hương* » des marchés. Il brûle environ quarante-cinq minutes.

IV

LES MÉDICAMENTS ET LEURS FORMES.

LES MÉDICAMENTS.

Le caractère qui traduit en sino-annamite notre mot *médicament* est 藥 *dwoc*. Il retient en correspondance d'Annam le terme «thuóc» : ainsi sont désignées toutes les médecines en général⁽¹⁾.

Il y a deux grands courants dans les médecines exploitées en Annam. On dit *Bác dwoc* 北藥 (annam. : «thuóc bác») pour les médecines du Nord et *Nam dwoc* 南藥 pour celles du Sud (annam. : «thuóc nam»).

J'explique :

J'ai dit ailleurs la difficulté qu'il y avait à se tenir sur les points spéciaux des médecines de la Chine et de l'Annam et la démarcation

⁽¹⁾ Il est peut-être bon d'attirer l'attention sur l'abus que l'on a pu faire du mot «thuóc» dans son sens de «tabac». Les *Nicotiana* (*tabacum*, *fruticosum*) portent le nom complété du pronominal des végétaux; la plante est donc : «cây thuóc». Le tabac des ventes se dit «thuóc lá» ou «thuóc ăn» (tabac en feuilles, tabac à fumer). La confusion peut être évidemment possible. Mais il arrive que des Européens traduisent le mot «thuóc», même dans son sens très précis de «matière à médecines», par le mot «tabac»; et l'on peut entendre dire : «Il était malade, il a pris du tabac» ou encore : «Le médecin an-

namite lui a conseillé du tabac». On tombe de la sorte dans les égarements du mot «nuóc» qui traduit expressément «eau» pour nombre d'entre nous, même quand il est employé dans le sens de «pays», de «climat», d'«ensemble de conditions», etc. C'est ainsi que l'on arrive à juger par trop expressément de la valeur d'un lieu sur la simple qualité de son eau, et l'on comprend, pour «nuóc độc», l'eau malsaine (empoisonnée) et, pour «nuóc tốt», l'eau bonne, alors que le sens plus étendu atteint la qualité mauvaise ou bonne du pays.

n'est nullement établie entre ce qui est matière médicale de l'une et matière médicale de l'autre. Les éléments chinois débordent mais ils empruntent fréquemment à l'herbier de l'Annam. Ces emprunts sont remaniés en Chine, préparés, étiquetés et réexpédiés. Or, les ressources de l'herbier d'Annam sont copieuses et mal connues de l'homme du pays : elles font le profit, le plus souvent, de l'homme de la Chine qui sait faire siennes les plus demandées ou les meilleures. Celui-ci le sait : j'ai cité la phrase d'un commerçant chinois avisé et plaignant l'Annamite inattentif aux choses de son sol ou les ignorant : « L'Annamite meurt sur ses plantes ».

Moins ancienne que la matière médicale de la Chine, l'étude des matières médicales de l'Annam daterait de l'époque du bonze tonkinois *Tuê Tinh* (x^e siècle).

Il écrivit les premiers *Nam dược*. Les médecines du Sud pouvaient dès lors avoir place dans les études locales unissant leur groupe, de plus en plus augmenté, à tout l'apport venu du Nord.

Ainsi on doit entendre par *Bắc dược* 北藥 tout ce qui est médecines de provenance chinoise, sans tenir compte des origines. Le terme *Nam dược* est réservé aux médecines locales, exploitées directement dans le pays.

Généralement, les livres qui les étudient notent, à côté des caractères sino-annamites qui les fixent mieux, les appellations en langue commune à travers le pays d'Annam et celles-ci peuvent varier. Ils indiquent encore les temps des récoltes, certains procédés de leur préparation et marquent l'estime de quelques emplois à formes populaires.

LES NOMS DES MÉDECINES D'APRÈS LEURS DESTINATIONS.

Suivant leurs destinations thérapeutiques, les médicaments empruntent une série de noms dont il est bon de connaître les principaux :

- « thuốc bổ », médicament tonique;
- « thuốc tiêu », médicament eupeptique;
- « thuốc cầm », médicament astringent;
- « thuốc xổ », médicament purgatif;

- « thuốc tẩy », médicament purgatif;
 « thuốc thỏ », médicament vomitif;
 « thuốc mu'á », médicament vomitif;
 « thuốc xiá », médicament dentifrice;
 « thuốc tê », médicament anesthésique local;
 « thuốc mê », médicament anesthésique général ⁽¹⁾;
 « thuốc mắt », collyre;
 « thuốc miệng », gargarisme;
 « thuốc nhai », masticatoire;
 « thuốc rét », médecine fébrifuge;
 « thuốc trừ », médecine préventive.

ESTIME COMPARÉE DES MÉDECINES DE CHINE ET D'ANNAM.

Les médecins de Chine, semblerait-il, ne manifestent qu'un enthousiasme réduit pour les médecines d'Annam comparativement aux leurs. Je tiens entre les mains une liste établie par un médecin-pharmacien chinois, portant sur une soixantaine de produits communs aux deux pays et tenant grand usage en médecine. Je juge suivant son estime.

L'empirisme chinois veut bien accorder, selon sa pratique, la préférence, sur le nombre, à quatre produits de l'Annam.

肉桂	<i>Nhuc qué</i>	Cannelle du tronc.
白豆蔻	<i>Bạch đậu khấu</i>	Cardamome.
沉香	<i>Trâm hương</i>	Bois d'aigle.
蘆會	<i>Lw hội</i>	Aloès.

Il a une estime plus grande encore pour le *Hà thủ ô* indochinois; mais le *Nam Hà thủ ô* (celui d'Annam) est une Asclépiadacée (*Tylophora ovata* Hook.), tandis que celui de Chine est un *Polygonum* (*P. multiflorum* THUNB.).

Des quatre produits précédents, trois sont expressément fournis

⁽¹⁾ Exactement : « médicament qui stupéfie, qui s'empare de l'esprit ». M^{sr} TABERD. — Médecine qui endort par les principes qu'elle dégage, ainsi « Mê » : *deditus*, dit le dictionnaire de le chloroforme.

par l'Annam; le *Lav hoi* existe dans le Sud-Annam, mais j'ignore de quelle façon il a pu être tenu dans le droguier du Nord.

Parmi les autres drogues de la liste, vingt sont appréciées à égalité d'effets. Pour la plupart ce sont des Zingibéracées (galangas, amomes, gingembres, la bétoine, le souchet rond, le quisqualis, etc.), toutes plantes dont les récoltes d'Annam s'en vont au profit de l'exploitation chinoise.

FORMES DES PRÉPARATIONS.

L'arsenal thérapeutique sino-annamite est considérable par son droguier mais, surtout, par ce qu'il emprunte aux plantes. Or, le préparateur de médecines agit, vis-à-vis de chacun des détails de cet arsenal, soit en les utilisant isolément, soit en les mélangeant de manières bien diverses selon le but à atteindre et le mode d'emploi envisagé.

On peut établir l'étude des préparations suivant la répartition en *médecines internes* et *médecines externes*.

MÉDECINES INTERNES.

NỘI PHỤC DƯỢC 內服藥.

1° 湯 *Thang*. C'est la médecine préparée par infusion ou par décoction dans de l'eau.

甘湯 *Cam thang*. Ce sont les décoctions ou infusions auxquelles ont été mêlés du sucre, du miel ou de la réglisse.

苦湯 *Khổ thang*. Cette appellation désigne les préparations liquides des médecines amères. Généralement, on ne cherche pas à atténuer le goût de ces médecines, dans la crainte d'en altérer les principes.

2° 煎 *Tiến*. On prépare cette sorte de médecine par décoction plus poussée ou, le plus ordinairement, par décoction redoublée.

3° 散 *Tán* («thuốc bột»). Ce sont les poudres; on les obtient par écrasement au mortier et l'on en assure l'homogénéité en passant au tamis.

4° 丸 *Hoàn* («*thuộc viên*»). Pilules. On les prépare en mélangeant aux poudres ordonnées un agglutinant qui est le plus souvent du miel, mais qui, à l'occasion, peut être soit de l'amidon mouillé, soit une eau préparée, ou du miel, du lait, etc. Les pilules sont roulées à la main en détachant successivement de la masse les quantités suffisantes pour pouvoir être maniées entre les doigts («*viên*»).

5° 丹 *Đon* («*thuộc viên to*»). Ce sont des bols que l'on prépare de la même façon que les précédentes pilules qui sont de dimensions moindres. Ces *đon* sont parfois énormes.

6° 膏 *Cao*. Extraits mous en général. On les obtient par la cuisson prolongée de substances généralement mucilagineuses ou pouvant faire gelée. Cependant ce terme «*cao*» peut indiquer, à l'occasion, des huiles médicinales, des médecines topiques (expressément on pourrait traduire «*électuaires*»).

7° 膠 *Giao*. Ce sont des extraits secs : les auteurs européens traduisent fréquemment par le mot «*colle*» qui est en équivalence foncière avec le terme chinois. Au surplus, la plupart des *giao* empruntent à l'aspect et à la consistance de nos colles dures (colle forte des menuisiers, par exemple).

8° 藥酒 *Dược tửu*. On nomme ainsi les médecines à l'alcool, celui-ci servant de fond pour les dissolutions ou des suspensions. Elles peuvent faire des alcoolatures ⁽¹⁾.

(1) Les vins médicinaux paraissent avoir pris place dans le nombre des spécialités chinoises. Les prospectus et les réclames les montrent avec les meilleures qualités toniques. Cependant, il existe des préparations locales exécutées, d'après les formules de l'École chinoise, avec de l'alcool de riz. On conserve ces préparations dans les familles riches : elles exigent un bon alcool et parfois des médecines de haut prix.

Je tiens d'un médecin européen ayant passé sa vie en Annam, qu'il eut à faire usage d'une préparation de gin-

seng de prix et de cornes molles (cornichons de cerf) tenus en alcool : il employa un flacon qui lui fut préparé et il en vantait les propriétés réellement toniques et stimulantes en même temps qu'il estimait la qualité gustative de la préparation.

On conservait autrefois en alcool des insectes, des arachnides ou des myriapodes : l'alcool qui les contenait macérés passait pour être actif contre toute maladie mais aussi pour être de conservation meilleure. Je crois que l'alcool en préparation de ce genre ne doit plus se rencontrer.

9° 藥粥 *Dược cháo*. Potages médicaux simplement préparés avec des substances alimentaires mais préparées dans un but thérapeutique (potages de «đậu xanh», soit potages de pois verts, par exemple, utilisés dans les cas d'empoisonnements); ou bien par emploi mêlé de certains potages, ainsi les potages au riz, pour servir de véhicules à certaines médecines.

10° 藥餅 *Dược bánh* («bánh thuốc»). Pains médicaux. On les emploie couramment, surtout dans la thérapeutique infantile. Les plus utilisés sont les pains anthelminthiques dont certains sont transportés et vendus sur les marchés⁽¹⁾.

Pour faire suite aux potages et aux pains servant de véhicules aux médecines, il peut paraître intéressant de citer certaines recettes domestiques intervenant au point de vue des traitements. Telles sont plusieurs salades qui mélangent, parmi des feuilles fraîches de haut goût, d'autres feuilles de plantes à saveur ayant vertus médicinales.

Mais on prépare encore la cuisson de certaines herbes dans le corps de quelques poissons (le plus habituel est le «cá giếc» : le carassin).

On met le poisson à griller et on le consomme ainsi ou bien, sur une cuisson plus poussée, on le réduit en poudre avec ce qu'il contient, afin de le faire servir à la préparation de pilules.

On pourrait encore signaler certaines coctions de drogues, drogues d'origine minérale, dans des tubercules évidés et posés à plein feu.

A côté de ces médecines subissant un véritable mode culinaire que l'on fait absorber au malade à traiter avec l'intermédiaire de poissons, de viandes ou de tubercules farcis des produits utiles, je tiens à noter le mode de traitement officinal suivant. Je ne l'ai jamais vu appliquer en Annam mais j'ai conservé le souvenir très précis de cette méthode originale qui s'exerçait à la frontière chinoise (celle du Yunnan) à l'occasion de syphilis anciennes affligeant des gens fortunés. Le médecin entretenait de jeunes poulets qu'il gavait de grains ayant subi un contact prolongé avec du mercure ou du cinabre. On sacrifiait ces

(1) D^r SALLET, «Bánh trung», *Pain médicinal anthelminthique*. — *Bull. Soc. méd. chir. Indoch.*, 1928.

poulets lorsqu'ils étaient parvenus à un degré d'élasticité estimable; alors, ils entraient dans une sorte d'alimentation médicinale appuyant, dans sa base, le traitement prescrit (Laokay, 1903-1904).

On pourrait s'intéresser encore curieusement à une autre méthode qui consiste à faire accepter des médecines en quantités très réduites et absorbées lentement. La prise se fait par la voie inattendue des masticatoires. Un exemple du genre est particulièrement instructif : les ouvriers laqueurs, et ceux qui vont en forêt pour exploiter certains arbres producteurs de la laque, connaissent les éruptions fâcheuses, eczémas et œdèmes, capables d'atteindre certaines susceptibilités organiques. Il existe un moyen de préservation : sur un geste très ancien, on dispose sous la feuille de bétel d'une chique préparée une médiocre quantité de laque vive et l'on use de ce masticatoire avant de se rendre au travail. Nos procédés s'exerçant à propos des anaphylaxies sont mieux présentés sans doute, mais ils sont plus récents.

Il faudrait aborder encore la question des préparations de médecines très spéciales et le chapitre serait infiniment marqué qui traiterait exclusivement des préparations d'organes ou de leurs produits tirés de la série animale. Ils entrent nombreux, isolément ou par combinaisons, dans la matière médicale sino-annamite. Cette méthode de thérapeutique dérive des enseignements de la Chine où, depuis de longs siècles, on s'en sert utilement sur le profit des résultats simplement observés.

Il s'agit des emplois opothérapiques et il est évident que l'on pénètre dans un coin bien obscur de la thérapeutique sino-annamite. Je ne crois pas que l'on ait jamais cherché ici, localement, les explications possibles de ces actions. Mais on sait user, par contre, de divers organes empruntés aux espèces animales, en compensation d'insuffisances ou pour des rappels de fonctions chez l'individu humain.

La Chine a su juger de l'intérêt de la méthode sans en raisonner les mérites. Ainsi, et depuis si longtemps, son École médicale appliquait heureusement les ressources de cette branche puissante de notre arsenal médical : l'opothérapie, que notre science d'Occident commence maintenant à mieux déchiffrer.

REMARQUES IMPORTANTES
TOUCHANT À LA PRÉPARATION DES MÉDECINES.

1° Quand on veut préparer une décoction, on doit faire emploi d'une petite bouilloire en terre, le «cái siêu» et d'autre part une personne sérieuse doit surveiller l'opération.

2° Les médecines toniques doivent être préparées à feu léger (*vãn hĩa*).

3° Les médecines des traitements doivent être bouillies à grand feu (*vĩ hĩa*).

4° Habituellement, le mélange de l'eau et des médicaments doit être fait en proportions convenables : si l'eau n'est pas en quantité suffisante, les médicaments ne livreront pas leurs principes également et le feront mal; s'il y a trop d'eau, alors les valeurs des médecines disparaîtront.

5° La préparation d'une médecine tonique exige la valeur d'un *lượng* de drogue pour deux *lượng* d'eau. On fait décoction en réduisant d'un cinquième. L'opération terminée, on filtre avant de boire. (La filtration est obtenue d'une façon plus rapide et ainsi : on utilise un morceau de soie avec lequel on couvre la surface d'ouverture d'un bol; on vide le liquide sur le morceau de soie maintenu.)

6° Il y a des avantages à boire les médecines pures sans apports étrangers et, plus encore, à les absorber avec des parties résiduelles de leur préparation.

7° Certains médecins estiment que les potions toniques doivent utiliser dans leur décoction des médecines ayant subi une préparation préliminaire et que, par contre, les potions destinées à agir sur des maladies déterminées doivent employer des remèdes crus, tels qu'on se les procure avant toute intervention d'officine.

8° La préparation officinale d'une ordonnance exige dans tous les cas que l'on place en premier lieu, dans le récipient qui doit servir à la cuisson, le médicament le plus considérable de la formule.

On mélange ensuite tous les autres produits que l'on place sur le premier. De la sorte, la préparation s'opère d'une façon meilleure.

MÉDECINES EXTERNES.

NGOẠI ĐO DƯỢC 外塗藥.

Nous trouverons ici tout d'abord des préparations déjà citées dans la liste des préparations destinées aux voies internes, comme les *cao* (électuaires) qui sont topiques dans le cas présent et les *tán*, poudres avec lesquelles on recouvre les lésions cutanées.

Les médecines qui vont suivre empruntent le plus souvent leurs noms aux destinations qui les attendent :

1° 脂藥 *Chí dược* («thuốc mỡ»). Drogues généralement pulvérisées qui sont incorporées aux graisses animales.

2° 塗藥 *Đồ dược* («thuốc xoa»). Préparations constituées par des mélanges en présence des véhicules ordinairement utilisés dans les frictions, ainsi les huiles 油塗藥 *Du đồ dược*.

3° 灑藥 *Sái dược* («rắc bột»). Médicament dont on saupoudre les parties de la peau ulcérées ou blessées.

4° 貼藥 *Niêm dược* («thuốc dán»). Ce terme indique les emplâtres réalisés avec des médecines préparées en manière d'onguents. Ils sont destinés à des applications prolongées.

5° 喫藥 *Khiết dược* («thuốc nhai»). Ce sont toutes les médecines mâchées (feuilles, fleurs ou racines) appliquées sur les points à traiter : l'emploi en est surtout populaire. Le broyage est opéré directement dans la bouche par mastication.

6° 滴藥 *Trích dược* («thuốc giọt»). Il s'agit de certains collyres que l'on instille goutte à goutte dans les yeux malades, ou de liquides employés à l'occasion des maux d'oreilles.

7° 點藥 *Điểm dược* («thuốc giọt đặc»). Instillation de médecines plus épaisses que les précédentes.

8° 洗藥 *Tây dược* («thuốc rửa»). On marque de ce nom les lavages faits sur telles ou telles parties du corps, avec des eaux qui peuvent être médicinales.

9° 沐藥 *Mộc dược* («thuốc tắm»). Bains dont l'administration ne semble pas être d'usage bien solide en thérapeutique sino-annamite. Il existe un certain nombre de formules qui intéressent les bains des enfants et comprennent des plantes odorantes, ou apaisantes le plus fréquemment, et d'autres qui s'adressent à des bains médicaux d'adultes, mélangeant des plantes ayant des propriétés adoucissantes ou curatives. Ce sont celles que l'on rencontre à l'occasion du traitement des gales et autres affections cutanées.

10° 薰藥 *Huân dược* («thuốc xông»). On a recours maintes fois aux médications fumigées, partiellement appliquées, surtout pour les affections névralgiques de la face et les douleurs dentaires. Cependant, dans un certain nombre de cas, ces fumigations peuvent être générales et s'adresser à la surface entière du corps. Le procédé reste semblable : on disperse les vapeurs des médecines chauffées à l'aide d'une marmite à large ouverture dont le liquide bouillant peut s'évaporer aisément. On a pris le soin préalable de s'entourer le corps (ou la partie du corps à traiter) d'une couverture qui, en même temps, enfermera le récipient dans son enveloppement.

11° 噴藥 *Phún dược* («thuốc phun»). Le procédé est assez peu utilisé en pratique médicale régulière : il reste surtout d'application populaire. Il consiste à projeter avec la bouche sur le malade des médecines liquides pulvérisées entre les dents, à la façon de l'eau que savent si bien pulvériser les blanchisseurs indochinois sur les linges qu'ils ont à repasser.

Pour être complet, il y aurait encore à dire des moxas, des pointes de feu, des ventouses, toutes ces révulsions actives dont les formules relèvent expressément de nos règles de petite chirurgie. Les moxas trouveront mention dans l'étude de la plante qui les fournit : l'artémise à moxas (*Artemisia vulgaris*), le «ngãi cúu». Quant aux autres révulsions, elles ont à prendre place dans des études particulières.

EAUX MÉDICINALES UTILES À CERTAINES PRÉPARATIONS
ET À QUELQUES ABSORPTIONS DE MÉDECINES.

Il est bon de donner en indication le détail des principales eaux préparées avec des substances particulières, eaux qui serviront aux détrempes, aux macérations, aux cuissons des médecines et, à l'occasion, qui aideront à l'absorption de certaines poudres et de plusieurs pilules. Ces liquides ne sont pas les seuls, on utilise bien des choses courantes à cet effet, comme le miel, l'alcool, le vinaigre; on peut citer encore l'usage que l'on fait de l'urine de jeune garçon très sain.

Cam thảo thủy 甘草水, Eau de réglisse.

(Annam. : « nước cam thảo ».)

On fait bouillir ensemble un *lượng* de racines de *Cam thảo* et un *lượng* de haricots noirs (*hắc đậu*) dans un volume d'eau égal à celui de deux bols. On fait réduction à moitié.

Le liquide obtenu sert, entre autres, à la préparation du *Xuyén ở* et du *Thảo ở* qui sont des racines d'aconits.

Tô mộc thủy 蘇木水, Eau de *Cæsalpinia Sappan*.

(Annam. : « nước vang ».)

Deux *lượng* de bois de « vang » (*sappan*) que l'on fait bouillir dans l'eau de deux bols pour une réduction de moitié.

L'eau de la décoction sert pour préparer le *Hwong phụ* : *Cyperus rotundus*.

Hồng hoa thủy 紅花水, Eau de carthame.

(Annam. : « nước hồng hoa ».)

Le *Carthamus tinctorius* subit une décoction semblable à celle du *sappan*. Elle est destinée également à traiter le *Hwong phụ*.

Sanh cương thủy 生姜水, Eau de gingembre.

(Annam. : « nước gừng ».)

On traite trois *đồng* de gingembre dans un bol d'eau et l'on réduit à moitié.

Avec le liquide de cuisson on traite les tubercules de *Bán hạ* et de *Nam tinh* (Arums).

« *Nước gạo* », Eau de lavage du riz.

On en prépare les *Bạch truật* et *Thương truật* (atractyles); les *Chánh hoài* (racines d'une dioscoréacée) et le *Phục linh* (*Pachyma cocos*).

« *Nước muối* », Eau salée.

Sert à la préparation du *Sơn thù ru* (cornouiller) et à celle des médecines destinées à traiter les affections de l'étage inférieur du corps.

Les eaux suivantes :

« *Nước sa nhân* », Eau de graines d'amome velue.

« *Nước ngải diệp* », Eau d'armoise de Chine.

« *Nước* » *Địa du*, Eau de *Poterium*.

« *Nước* » *Cát căn*, Eau de *Pachyrhizus trilobus*.

« *Nước dâu* », Eau de mûrier (*Tang bạch bì thủy* 桑白皮水).

« *Nước tóc tiên* », Eau d'*Ophiopogon* (*Thiên môn thủy* 天門水).

« *Nước* » *Hoàng liên*, Eau de *Coptis*.

« *Nước* » *Bách bộ*, Eau de *Roxburghia*.

« *Nước* » *Thần khúc*, Eau d'un mélange médicinal.

« *Nước* » *Bạc hà*, Eau de menthe.

« *Nước cỏ ké* », Eau de lampourde (*Thương nhĩ thủy* 蒼耳水).

« *Nước* » *Phòng phong*, Eau de *Siler*.

« *Nước* » *Ngưu bàng*, Eau de bardane.

« *Nước* » *Đơn bì*, Eau de pivoine.

« *Nước tim bác* », Eau de scirpe à mèche (*Đăng tâm thủy* 燈心水).

« *Nước ruột gà* », Eau de clématite de Chine (*Mộc thông thủy* 木通水).

« *Nước* » *Linh tiên*, Eau de clématite (*C. smilacifolia*).

« *Nước* » *Hoắc hương*, Eau de Patchouli ou de bétoine.

« *Nước* » *trạch tả*, Eau de plantain d'eau.

« *Nước* » *Đương qui*, Eau de livèche.

« *Nước* » *Ngưu tất*, Eau d'achyranthe.

- « Nước » *cam cúc*, Eau de fleurs de chrysanthème.
 « Nước » *Đỏ trọng*, Eau d'Eucomia.
 « Nước » *Bạch chi*, Eau d'iris.
 « Nước » *Ngũ gia bì*, Eau d'aralie palmée.
 « Nước » *Ó tặc cốt*, Eau d'os de seiche.
 « Nước phèn », Eau d'alun (*Bạch phàn thủy* 白礬水).
 « Nước » *Thạch cao*, Eau de gypse.
 « Nước » *Hoạt thạch*, Eau de stéatite.

Toutes ces eaux se préparent semblablement et dans des proportions identiques :

Produit à traiter : 5 « đồng »;
 Eau : 2 bols.

On réduit à moitié. Ces eaux sont valables surtout pour des absorptions médicamenteuses.

Eaux composées :

- 1° *Tam lăng*, Cyperus Iria : 3 « đồng »;
Hwong phụ, Cyperus rotundus : 2 « đồng »;
 Eau : 1 bol.
- 2° *Hoàng kỳ*, Pterocarpe ou Astragale : 3 « đồng »;
Thăng ma, Astilbe : 2 « đồng »;
 Eau : 1 bol.
- 3° *Thương truật*, Atractyle : 3 « đồng »;
Hậu phác, Magnolia : 2 « đồng ».
- 4° *Tam lăng*, Cyperus Iria : 3 « đồng »;
Ngưu tất, Achyranthe : 2 « đồng »;
Trữ, Alcool : 1/2 tasse;
 Eau : 1/2 bol.

On réduit, par décoction, à moitié du liquide. L'eau restante aide à la prise des pilules et des poudres.

Divers.

Suc exprimé de Gingembre :

Cương tráp 姜汁. On l'extrait suivant le procédé des aiguilles en lardant les rhizomes pour en exprimer plus facilement le liquide.

On l'utilise pour préparer le *Bôi máu* (bulbe de fritillaire) et le *Hậu phác* (écorce de Magnolia).

Vinaigre :

Thố 醋 (annam. : « dâm »).

On l'utilise pour les préparations du *Tam lăng* (Cyperus Iria) et du *Nga truật* (Kämpferia pandurata).

Alcool :

Twủ 酒 (annam. : « ru'ou »).

Les lavages et les macérations à l'alcool sont utilisés pour un grand nombre de médecines.

Il est établi que, pour les maladies qui affectent l'étage supérieur du corps, les préparations des médecines destinées à leur traitement doivent être grillées sur macération dans l'alcool. Mais, pour les médecines qui doivent atteindre les maladies de l'étage moyen, il est besoin seulement d'employer l'alcool pour les laver.

L'alcool sert, entre autres préparations, à celle du *Thục địa* (Rehmannie médicinale).

Lait :

Nhũ 乳 (annam. : « su'ã »).

Le lait est d'emploi fréquent pour les préparations officinales : ainsi dans celle du *Chánh hoài* (patate dioscorée) et celle du *Phục linh*.

On emploie surtout le lait de vache. Certaines macérations se font dans du lait de femme.

Urine de garçon :

Đông tiện 童便 (annam. : « nước tiểu con trai »).

L'urine de jeune garçon très sain est en usage dans un grand nombre de macérations et de détrempe. Souvent elle sert dans les breuvages médicinaux. Sa valeur active ne vaut que si elle a été recueillie auprès d'un garçon jeune et en bel état de santé.

HEURES DES MÉDECINES.

Le temps des prises des médecines n'est pas indifférent. Il est réglé de la façon suivante :

Lorsqu'il s'agit des remèdes intervenant à l'occasion de maladies intéressant l'étage supérieur (c'est-à-dire la partie du corps allant de la tête à la hauteur des seins), ils doivent être pris immédiatement après les repas.

Ceux qui interviennent à l'occasion des affections de l'étage moyen (soit de la partie intermédiaire à la ligne mamillaire et à la ligne ombilicale), on attend, pour les prendre, un intervalle de deux ou trois heures sur les repas.

Les médecines à utiliser pour traiter les maladies de l'étage inférieur sont prises à jeun.

On prescrit encore :

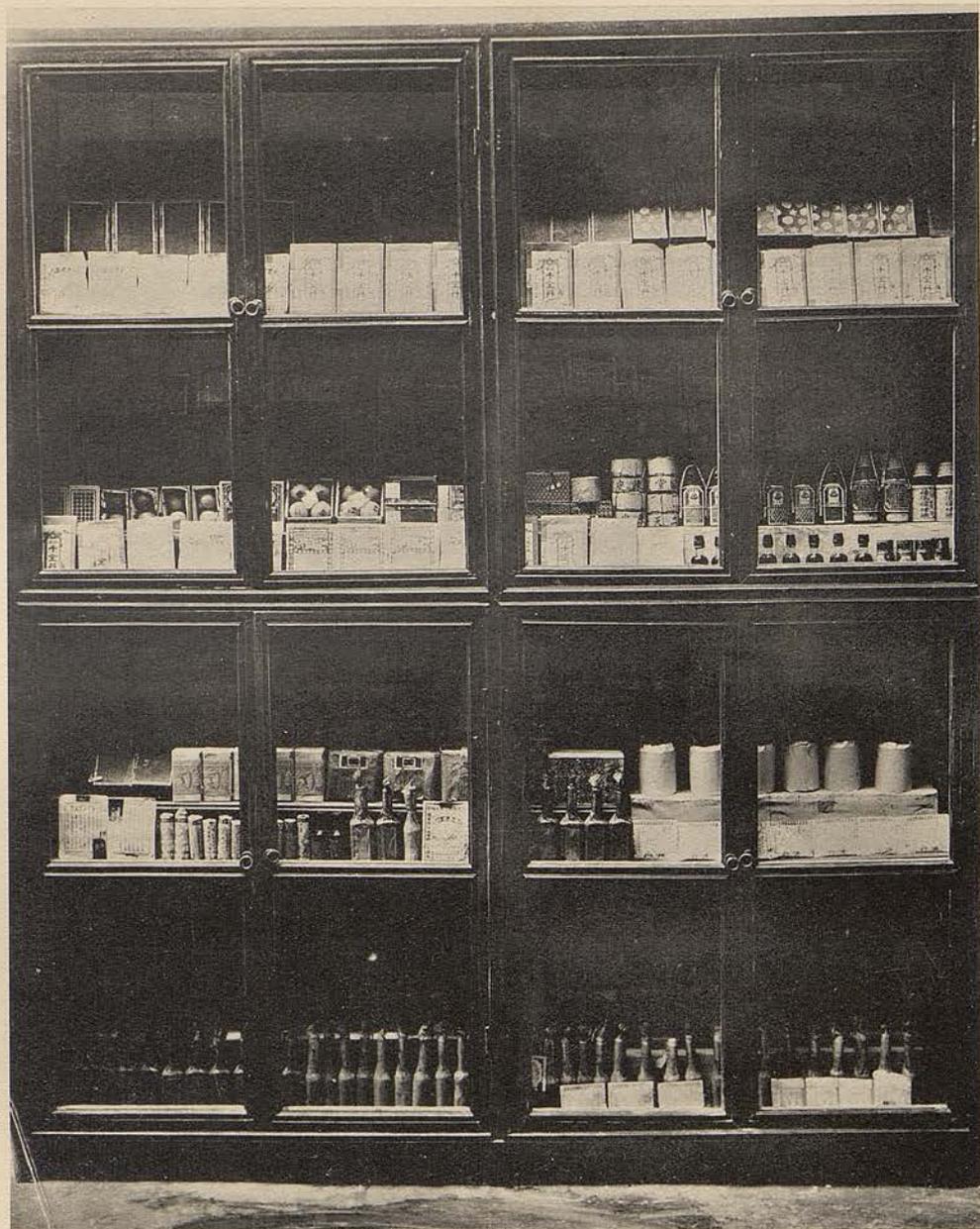
Pour les affections des membres, il ne faut faire usage des remèdes que pendant la nuit.

Pour les maladies des os, des moëlles, les médicaments ne doivent être administrés qu'à la suite du repas du soir.

REMARQUE. — Pour les médecines susceptibles de provoquer des nausées ou des vomissements (ordinairement médecines liquides obtenues par décoction), on conseille de les faire absorber lentement, par petites quantités suivies, par cuillerées.

SPÉCIALITÉS.

A vrai dire, la spécialité pharmaceutique ne semble guère marquer dans ce qui est médecine d'Annam. Cependant, dans les boutiques médicales on rencontre des emballages de toutes formes, boîtes, enveloppes ou flacons; chaque détail est muni de caractères heureux qui en font l'éloge, marquent la provenance ou indiquent la destination du produit. Tous ces éléments sont des spécialités provenant des



Vitrine à spécialités
(maison Hỷ thành).

fabriques chinoises de Chine ou de Saigon (on dit, cependant, qu'au Tonkin l'Annamite médecin suivrait, ici et là, la manière chinoise).

Il est des marques renommées et les maisons productrices inondent le pays de leurs catalogues dans lesquels sont mentionnés des attestations, des remerciements, toute la chaleur des reconnaissances : ceci est à l'exemple de nos réclames d'Europe.

Le médecin d'Annam, en raison de son éducation, a perfectionné son art dans le milieu familial. Il a hérité, du père ou du maître, l'enseignement et le soin d'exploiter des formules transmises : ce sont certains de ces secrets, dont les formules sont gardées jalousement, qui font la renommée de plusieurs et contribuent à la prospérité de quelques familles médicales. Ces médecines secrètes prennent le nom de *Gia trùyên* 家傳 : ce sont des *formules de famille*.

Les médecins qui les détiennent préparent eux-mêmes les mélanges et ne délivrent leurs produits qu'en état d'être utilisés. Cependant, ces médecines spécialisées, à formules non rendues publiques, ne peuvent pas, à proprement parler, être considérées comme des spécialités car elles sont cédées directement par ceux qui les préparent et n'admettent généralement pas d'intermédiaires, de même que jamais on ne les rencontre présentées avec leurs détails commerciaux ainsi qu'il en est fait pour les spécialités chinoises.

J'ai noté que ces spécialités chinoises avaient une grosse réputation le plus souvent. Elles sont préparées à la manière des *Gia trùyên* d'Annam, sans formule dévoilée. La posologie doit en être large et le mode d'emploi vis-à-vis d'âges différents peut ne pas être toujours indiqué. L'intervention de ces drogues, si elle n'est pas toujours bien-faisante, n'est pas non plus toujours innocente et j'ai connu des accidents lamentables provoqués par des produits délibérément vendus en dépit de leurs éléments composants et dont la mise en emploi n'était pas ou était mal expliquée.

Tout dépôt de médecines sino-annamites tient au moins quelques-uns de ces produits à thérapeutique spécialisée d'origine chinoise, ne serait-ce que les menues fioles de « dàu », huiles diverses (huile de menthe, huile de cajeput) et plusieurs pains médicinaux.

V

ACTIONS RÉCIPROQUES
DES MÉDECINES.
DIÉTÉTIQUE MÉDICINALE.

INCOMPATIBILITÉS MÉDICINALES.

On dit dans les matières médicales et dans les traités de pharmacopée d'Annam qu'il existe entre certains produits, surtout parmi ceux d'origine végétale, des prohibitions d'emploi combiné ou simultané. A vrai dire, il s'agit d'incompatibilités, non pas raisonnées comme celles que nous rencontrons dans les choses de notre officine d'Europe, mais d'*intolérances* dont les valeurs sont estimées généralement sur des oppositions partant de coutumes ou d'observances, sans appui d'aucun témoignage démontrant. Les livres notent ces choses, mentionnent les éléments qui s'opposent ou se contrarient mais sans plus, sans aucune explication. La pratique populaire sait, de son côté, plusieurs de ces choses. Il existe cependant, malgré tout, une échelle de gravité dans les incompatibilités des mélanges et ces diverses hostilités sont ainsi connues :

- 1° 忌 *Ky* : répugner, avoir répugnance;
- 2° 畏 *Uy* : craindre;
- 3° 惡 *Ó* (annam. : « ghét ») : haïr;
- 4° 尅 *Khắc* (annam. : « chàm ») : s'opposer, dominer;
- 5° 反 *Phản* (annam. : « phản ») : contrarier, troubler.

KY. — Cette répugnance se manifeste exclusivement à l'égard du feu et des métaux. On dit *ky hũa* d'une médecine qui tient répugnance pour le feu; *ky thiêt*, *ky đòng* pour la répugnance aux deux métaux (fer et bronze), *ky thiêt* pour la répugnance au fer uniquement. J'ai développé à part la question du *ky* en pratique d'officine⁽¹⁾ et j'ai discuté sur la valeur que pourraient tenir les répugnances aux métaux sur certaines particularités qui pourraient faire classer les médecines qu'elles intéressent parmi les plus anciennes médecines du monde, époques de la pierre, utilisée en même temps que le bois pour accompagner les gestes de l'homme ignorant les métaux. Une suite d'observations maintenues rituellement a pu se porter jusqu'à nous.

Les répugnances au feu s'expliquent assez nettement du fait que les produits qu'elles atteignent comportent des éléments légers que la chaleur pourrait faire disparaître (musc, giroffles, etc.).

Cette répugnance au feu se traduira donc par une prohibition du feu dans le traitement des médecines intéressées. Quant aux répugnances aux métaux, elles entraînent des manœuvres particulières et un matériel prévu pour les interventions dans les récoltes et les préparations.

Pour ces médecines, il s'agit le plus souvent de racines : celles-ci ne pourront être atteintes, soulevées et extraites qu'à l'aide d'un pieu en bois (on utilise généralement un bambou). Les raclages, les fragmentations ne pourront être pratiqués que par le moyen de couteaux à lames de bambou. Pour les substances qui répugnent au fer seul, mais qui adoptent le bronze, on prévoit l'emploi dans les préparations d'instruments à lames de bronze. Les triturations se font à l'aide de bâtonnets également en bronze que remplacent les bâtonnets de mûrier utilisés dans les répugnances totales aux métaux. On opère les écrasements dans des mortiers en pierre, dans lesquels on manœuvre avec des pilons de matière semblable.

Il est des médecins, mais plus encore des préparateurs chinois, qui n'apportent qu'un crédit limité à l'importance du *Ky* : ils savent, à l'occasion, se dispenser de ses exigences. Cependant, dans tous les livres et dans tous les enseignements, ces particularités sont maintenues.

⁽¹⁾ Voir aux notes additionnelles, p. 128.

*Répugnances au feu.**Kỵ hỏa* 忌火.

丁香	<i>Đinh hương</i>	Clou de girofle.
大香	<i>Mộc hương</i>	Aplotaxis.
椅南	<i>Kỳ nam</i>	} Bois d'aigle de deux qualités.
沉香	<i>Trâm hương</i>	
射香	<i>Xạ hương</i>	Musc.
茵陳	<i>Nhân trần</i>	Artémise aurone.

*Répugnances aux métaux (bronze et fer).**Kỵ thiết* 忌鐵, *kỵ đồng* 忌銅.

桑白皮	<i>Tang bạch bì</i>	Morus alba.
玄參	<i>Huyền sâm</i>	Scrofularia Oldhami (ginseng noir).
生地	<i>Sinh địa</i>	Rehmannia chinensis.
熟地	<i>Thục địa</i>	Rehmannia chin. (après traitement officinal).
何首烏	<i>Hà thủ ô</i>	Tylophora ovata.
柴胡	<i>Sài hồ</i>	Bupleurum falcatum.
桑寄生	<i>Tang ký sinh</i>	Loranthus (celui du mûrier) ⁽¹⁾ .
無食子	<i>Vô thực tử</i>	Noix de galles du chêne.

*Répugnances au fer.**Kỵ thiết* 忌鐵.

石榴皮	<i>Thạch lựu bì</i>	Punica Granatum.
知母	<i>Tri mẫu</i>	Anemarrhena asphodeloides.
石菖蒲	<i>Thạch xương bồ</i>	Acorus Calamus.
地骨皮	<i>Địa cốt bì</i>	Lyciet.
碎骨補	<i>Todi cốt bổ</i>	Polypodium Fortunei.
黃栢	<i>Hoàng bá</i>	Pterocarpus flavus;

⁽¹⁾ Le parasite bénéficie de la même propriété que son hôte.

黃芪	<i>Hoàng kỳ</i>	<i>Sophora flavescens.</i>
五加皮	<i>Ngũ gia bì</i>	<i>Aralia palmata.</i>
龍胆草	<i>Long đằm thảo</i>	<i>Gentiana scabra.</i>
豬苓	<i>Trư linh</i>	<i>Pachyma sp. (champignon sou-</i> <i>terrain).</i>
木梨	<i>Mộc qua</i>	<i>Pyrus cathayensis.</i>
肉豆蔻	<i>Nhục đậu khấu</i>	<i>Myristica aromatica.</i>
仙茅	<i>Tiên mao</i>	<i>Hypoxis minor.</i>
西根	<i>Tây căn</i>	<i>Rubia cordifolia.</i>
高陡	<i>Thương lục</i>	<i>Phytolaque ⁽¹⁾.</i>

Uý 畏 (en annam. : « sô' »). C'est la crainte. Il y a désaccord entre deux produits : l'un est une gêne pour l'autre, mais l'incompatibilité est plus apparente que réelle; dans tous les cas elle est peu ou point nocive.

Médecines de crainte.

Pour 括樓仁 *Quát lâu nhân*, Bryone :

Ngưu tất, Achyranthes.

Pour 巴豆 *Ba đậu*, Croton Tiglium ou Jatropha :

Đại hoàng, Rhubarbe.

Hoàng liên, Coptis.

Ló duân, bourgeons de roseau.

Lé lô, VÉRÂTRE.

Thanh thủy, eau froide.

Pour 白朮 *Bái mậu*, Fritillaria Roylei :

Tán bồng, Cyminosma (Rutacées).

Pour 杏 *Hạnh*, Prunus armeniaca :

Nhương thảo,

⁽¹⁾ A titre de prohibition curieuse, on peut indiquer celle des *Liên ngâu* 連藕 (racines de lotus) que l'on ne peut faire

bouillir dans un récipient en fer. Cependant, le lotus ne semble pas porter répugnance extérieure pour le métal.

Pour *Mâu đơn*, pivoine :

Bối mẫu, Fritillaire.

Thỏ ti, Cassytha et cuscute.

Đại hoàng, Rhubarbe.

Pour *Lê lô*, Veratrum :

Thông bạch, Oignon.

Pour *Tỳ giải*, Smilax ferox :

Sài hồ, Buplèvre.

Đại hoàng, Rhubarbe.

Pour *Phòng phong*, Siler divaricatum :

Tỳ giải, Smilax ferox.

Pour *Tế tân*, Asarum virginianum :

Hoạt thạch, stéatite.

Pour *Hoàng cầm*, Scutellaria viscosa :

Đơn sa, cinabre.

Mâu đơn, Pivoine.

Lê lô, Vêrâtre.

Pour *Hoàng liên*, Coptis :

Khôn đống, Tussilage.

Ngưu tất, Achyrante.

Pour *Bán hạ*, Arum :

Sanh cương, Gingembre frais.

Tân bì, écorce de Frêne.

Qui giáp, écaille de tortue.

Hùng hoàng, orpiment.

Pour *Tân di*, Magnolia conspicua :

Xương bồ, Acore.

Thạch cao, gypse, chaux.

Bồ hoàng, Typha.
Hoàng liên, Coptis, Thalictre.

Pour *Tạo giác*, Gleditschia :

Nhân sâm, Ginseng.

Pour *Thiên nam tinh*, Arum triphyllum :

Phụ tử, Aconitum Napellus.

Phòng phong, Siler.

Ó (annam. : « ghét ») traduit la haine; l'action dénoncée ici marque une destination sournoise de la médecine préparée, susceptible de déterminer des dommages, parfois graves, chez les intéressés.

Médecines hostiles.

Lé lô, Vérâtre, pour :

Đại hoàng, Rhubarbe.

Bạch chi, racines d'Iris, pour :

Liêm hoa, fleurs d'Averrhoa.

Thảo quyết minh, Cassia Sophora, pour :

Đại ma, chanvre.

Bán hạ, Arum, pour :

Bồ kết, Gleditschia.

Tiến chí, Polygala, pour :

Trần châu, perles.

Phi liêm, Carambolier (Averrhoa).

Tê cáp, larves qui parasitent les tubercules des patates (on dit encore *Tê tào*).

Lé lô, Vérâtre.

Khổ sâm, Sophora, pour :

Bối mẫu, Fritillaire.

Thỏ ti, Cuscute et Cassytha.

Lâu lô, Saccharum jaculatorium.

Tạo giác, Gleditschia, pour :

Mạch môn, Ophiopogon.

Tân di, Magnolia, pour :

Thạch chi, halloysite.

Sài hò, Buplèvre, pour :

Bò két, Gleditschia.

Tỳ giải, Smilax épineux, pour :

Trà, thé.

Dám, vinaigre.

Phòng phong, Siler, pour :

Càn khwong, Gingembre séché.

Nguyễn hoa, Daphne Genkwa.

Bạch liễm, Vitis serianæfolia.

Tế tân, Asarum virginianum, pour :

Hoàng kỳ, Pterocarpus.

Sơn thù ru, Cornouiller.

Hạnh, Prunus armeniaca, pour :

Hoàng cầm, Scutellaire.

Cát căn, Pachyrhizus trilobus.

Mạn kinh tử, gatelier, pour :

Ô đầu, Aconit.

Thạch cao, chaux.

Quát lâu nhân, Bryone, pour :

Càn khwong, Gingembre sec.

Sanh cwong, Gingembre frais, pour :

Hoàng cầm, Scutellaire.

Hoàng liên, Coptis.

Giã minh sa, excréments de chauves-souris.

Hoàng liên, Coptis, pour :

Cúc hoa, Chrysanthème.

Huyền sâm, Ginseng noir.

Cương tằm, vers à soie séchés.

Bạch tiễn bì, écorces de Dictamne ou de Frêne.

Hoàng cầm, Scutellaire, pour :

Tùng thực, nœuds des pins.

Đầu trọng, Eucomia, pour :

Xà thối, dépouille muée de serpent.

Huyền sâm, Ginseng noir.

Trắc bá diệp, Biota, pour :

Hoa cúc, Chrysanthème.

Khắc 尅 (annam. : « chạp »). Le terme vaut pour dompter, dominer. Les mélanges préparés des médecines portant cette particularité n'offrent généralement aucun danger mais les actions de leurs composants sont annihilées, éteintes.

Les indications du *Khắc* sont assez rares. Il semble que cette particularité des associations médicamenteuses soit peu ou point considérée.

Phản 反 (annam. : « phản »). Les préparations des médecines de cette sorte se dénoncent par des troubles de mélanges, troubles ayant non seulement conséquences pour le résultat des préparations mais surtout pour le danger à courir par les malades qui auraient à les prendre. Les livres disent que la plupart des mélanges de médecines ayant la qualité *phản* vis-à-vis de certaines drogues, sont mortels.

Or, ces mélanges qui troublent prévoient des listes nombreuses car, dans le groupe des incompatibilités, ils sont les plus redoutés.

Quelquefois, il semblerait que les oppositions du genre *phân* se montrent apaisées puisqu'on les rencontre en associations, mais ces associations, encore qu'audacieuses, sont considérées d'un point de vue particulier : c'est qu'alors la posologie aura établi une différence suffisante entre les quantités des deux produits aux mélanges dangereux pour que les réactions possibles n'entrent plus en considération.

Soit le *Wickstroemia* : *Cam toại* dont la racine est *phân* pour celle du *Cam thảo* qui est la réglisse. L'opposition est telle que l'on a jugé à propos d'en utiliser les effets à l'occasion des cas de surdité et la croyance médicale attend la guérison lorsque, une racine de *Cam toại* étant introduite dans un conduit auditif, on fait application dans l'autre d'une racine de *Cam thảo*. (On dit ceci au *Quảng-Nam*, et je l'ai entendu également ailleurs.) Or, si l'on prend de ces produits qui ne peuvent s'entendre, dans les proportions d'un *lượng* pour la *Thyméléacée* (*Wickstroemia*) et d'un *phân* pour la réglisse, le mélange se complait et peut être employé. Un gros déséquilibre des quantités utilisées peut donc autoriser les alliances des médecines *phân*.

Je reproduis une liste de ces médecines dont l'antagonisme d'action fait apparaître, suivant les anciennes théories médicales sino-annamites, de si graves conséquences. Je citerai l'une des plus terribles : celle de l'oignon atteint par le miel en un même mélange.

Médecines qui troublent.

Bán hạ, Arum, avec :

Ô dâu, Aconit.

Xuyên ó, Aconit.

Lé lô, Vérâtre, avec :

Tous les *sâm* (Ginsengs).

Từu, alcool.

Té tân, Asarum.

Thược dược, Pivoine ⁽¹⁾.

(1) Toutes ces associations seraient considérées comme mortelles, plus expressément.

Bối mẫu, Fritillaire, avec :

Ô ddu, Aconit.

Ba đậu, Croton et Jatropha, avec :

Khiên ngư, Ipomée des haies.

Ngũ vị tử, Kadsura, avec :

Ô ddu, Aconit.

Quát lâu nhân, Bryone, avec :

Ô ddu, Aconit.

Cam thảo, Réglisse, avec :

Bạch cập, Bletia.

Bạch liêm, Vigne.

Bán hạ, Arum tryphyllum.

Quát lâu, Bryone.

Ô ddu, Aconit.

Đại kích, Euphorbia Chamecyce.

Nguyên hoa, Daphne Genkwa.

Hải thảo, Algues marines.

Cam toại, Wickstroemia.

Lang độc, aconit tue-loup, avec :

Xà tăng, cadmie des fourneaux (*mật đà tăng*).

Đinh hương, clous de girofle, avec :

Uất kim, Curcuma.

Xuyên ô, *Thảo ô*, Aconits divers, avec :

Tê giác, corne de rhinocéros.

Les *Sâm*, Ginsengs, avec :

Ngũ linh chi, fientes des pies.

Quế, Cannelle, avec :

Xích thạch chi, halloysite.

Phong mật, miel d'abeille, avec :

Thông bạch, Oignon.

Lưu hoàng, soufre, avec :

Phác tiêu, salpêtre.

Nha tiêu, salpêtre pur, avec :

Kinh tam lăng, Cyperus Iria.

Thủy ngân, mercure, avec :

Tỳ song, arsenic.

Vân mẫu, talc, avec :

Tử thạch anh, quartz violet.

Thạch quyết minh, haliotide.

MÉDECINES DE RENFORCEMENT OU DE DIMINUTION D'ACTION.

MÉDECINES QUI RENFORCENT D'AUTRES ACTIONS.

CỬC LINH DƯỢC 極靈藥.

CHÍ ĐÁNG DƯỢC 至當藥.

Le mot annamite est « thuốc hay », « thuốc càng hay » : médecine habile (pour une autre dont elle renforce les effets).

Ces médecines sont, par exemple :

Pour *Thức địa*, Rehmannia :

Đương qui, Livèche.

Mẫu đơn, Pivoine.

Pour *Viễn chí*, Polygala :

Phục linh, Pachyma Cocos.

Đông quỳ tử, Abutilon.

Long cốt, os fossiles.

Pour *Thạch liên tử*, graines anciennes de Lotus :

Phục linh, Pachyma Cocos.

Sơn đước, Convolvulus mammosus.

Bạch truật, Atractylis alba.

Củ khỉ, graines de Lyciet.

Il est certaines méthodes qui accentuent les vertus reconnues des plantes : ceci est la raison de plusieurs manipulations (macérations, détrempe, cuisson) en liquides spéciaux, etc.

Il faut noter également que l'on reconnaît à quelques procédés simples dans le traitement des médecines l'avantage d'en amplifier les vertus. La conservation prolongée de certains détails agit dans ce sens, ainsi les tubercules de plusieurs arums : *Bán hạ* et *Nam tinh*; les graines de *Hương nhu* (basilic), le riz, le thé; les feuilles de *Ngãi diệp* (armoise à moxas), etc.

MÉDECINES QUI DIMINUENT L'ACTION D'AUTRES MÉDECINES ASSOCIÉES.

Les médecines d'Annam disent *At ché* : dominer. C'est ainsi que le *Khổ sâm* s'emploie pour atténuer l'activité du *Hùng hoàng* (orpiment) et du *Diêm tiêu* (salpêtre). Il en est d'autres.

Cependant, l'apaisement des principes trop actifs se fait en général par des artifices de préparation : ébouillancements, cuissons, ébullitions prolongées, lavages en alcool, etc.

MÉDECINES DIRIGEANTES.

SÚ ĐƯỢC 使藥.

En annamite, on les nomme « thuốc sú » : la traduction donne « médicaments ambassadeurs ». Ceci veut dire que les associations de certaines médecines apportent à d'autres une facilité de pénétration plus grande, toujours profitable, souvent nécessaire.

Le jeu des « sympathies » ou des « signatures » peut se marquer quelquefois pour expliquer la chose, mais le plus ordinairement il ne

faut chercher aucune valeur raisonnée dans ces actions et là, comme bien souvent en matière médicale sino-annamite, il faut envisager surtout le sens de la tradition.

J'explique l'action par comparaison. Les *Kỳ xà*, *Ó xà*, *Bạch hoa xà* (c'est-à-dire la plupart des serpents utilisés dans la pharmacopée) tiennent une bonne place comme médecines conductrices. Soubeiran et Dabry de Thiersant⁽¹⁾, à propos du serpent qu'ils nomment Tchi-che, « chi che » (en sino-annam. : *Kỳ xà* 蕘蛇), expliquent :

« De son habitude de chercher un refuge dans les haies et crevasses, on conclut que, mêlé à d'autres drogues, il se faufile dans les recoins les plus secrets du corps. »

Ainsi, de très nombreux remèdes attendent de certains autres le bénéfice de leur action pour pouvoir porter leur efficacité d'une façon plus rapide et plus profonde.

Voici quelques exemples de médicaments prenant aide et de leurs « ambassadeurs ».

Médecines dirigeantes.

Ngũ vĩ tử, *Kadsura sinensis* :

Thung dung, champignon des étables (Coprin).

Quất lâu nhân, graines de Bryone :

Củ khỉ, graines de Lyciet.

Bán hạ, racines d'Arum (*Pinellia*) :

Xạ can, racines d'Iris.

Sài hồ, racines de Buplèvre.

Tân di, *Magnolia conspicua* :

Xuyên khung, racines de *Smyrnum*.

Tạo giác, *Gleditschia chinensis* :

Bá thực, graines de *Biota* (*Trắc bá diệp*).

⁽¹⁾ SOUBEIRAN et DABRY DE THIERSANT, *La matière médicale chez les Chinois.*

Ba đậu, Croton Tiglium et Jatropha Curcas :

Nguyễn hoa, Daphne Genkwa.

Bạch truật et *Thương truật*, Atractylis :

Phòng phong, racines de Peucedanum.

Địa du, Poterium officinale.

Khổ sâm, racines de Sophora flavescens :

Nguyễn sâm, Scrofularia Oldhami.

Trắc bá diệp, Biota :

Quế, Cannelle.

Mẫu lệ, huître.

Cù mạch, OEillet :

Đơn sâm, Salvia multiorhiza.

Lé lô, Vêrâtre :

Hoàng liên, Coptis

Sài hồ, Buplèvre :

Tiên hồ, Elephantopus scaber.

Bán hạ, Arum (Pinellia).

Hà thủ ô, Tylophora ovata :

Phục linh, Pachyma.

Tỳ giải, Smilax ferox :

Y dĩ, Coix lacryma Jobi.

Hoàng cầm, Scutellaria viscidula :

Sơn thù du, Cornouiller.

Long cốt, os fossiles du dragon.

DIÉTÉTIQUE MÉDICINALE.

PROHIBITIONS.

Il existe des interdictions qui sont imposées à l'occasion des prises médicinales, non sur les mélanges à former, mais sur l'absorption simultanée que l'on serait susceptible de faire de certaines substances, considérées surtout au point de vue alimentaire.

Il est évident que nous touchons là à une question de diététique spéciale mais qui tient place ici à bon droit.

J'estime nettement que l'on ne peut s'affranchir de développer cette particularité intéressante qui prohibe ou interdit certaines médecines ou certains aliments à l'occasion de l'absorption de certains produits déterminés. La chose est importante pour les médecins d'Annam, car il leur appartient de connaître expressément ces valeurs à oppositions, de façon à en éviter l'emploi ou de manière à pouvoir établir au client un régime sain et raisonnable.

Ces détails pourraient nous faire entrevoir des choses assez précieuses pour lesquelles notre entendement occidental ne devrait saisir qu'à la lueur de certains principes, très vieux et très solides, bases des philosophies et des sciences, compliquées encore par les apports des croyances de milieu, d'observances inexplicables et de parallélisme sympathique ou antipathique des matières médicinales employées.

Le mot sino-annamite fixant les interdictions, les défenses est *Cấm* 禁. Les médecines d'Annam emploient les valeurs annamites «cự» et «kiêng» qui, malgré des significations un peu distinctes, sont assez confondues pour ce qui est des prohibitions médicinales.

Hà thù 6 — le *Tylophora ovata* — interdit toutes les diverses sortes de sang, les poissons sans écailles, les navets («cái củ»), les oignons, l'ail.

Kinh giới — l'Origan — défend, sous peine de danger mortel, les poissons sans écailles.

Mâu đon — la Pivoine moutan — empêche l'absorption de l'ail et celle du coriandre.

Bán hạ — les Arum — et *Xuong bò* — Acorus — refusent la viande de chèvre, les algues, le sucre noir (*đi đwòng*).

Thục địa — la Rehmannie préparée — ne veut ni navets, ni ail, ni oignon, ni sang d'aucune sorte.

Hoàng liên — le Coptis — porte interdiction sur la viande de porc.

Siv quán tữ — *Quisqualis indica* — prohibe l'emploi du thé chaud (il occasionnerait des diarrhées).

Les listes signalent encore :

Avec *Bạch truật* — Atractyle blanc —, on interdit les pêches (*đào*), les prunes (*lỹ*), la viande de moineau (*twóc nhuc*), le coriandre (*hỏ tuy*), le gros kaki (*đại thị*), la sardine (*thanh ngư*).

Avec *Lê lv* — Vêrâtre —, on interdit la viande de chat sauvage (*luy*).

Avec *Mã đâu* — l'Aristolochie —, on interdit les potages faits avec les pousses de bambou (« *canh măng* »), la chair du sanglier (« *thịt heo rừng* »).

Avec *Hoàng liên* — le Coptis —, on interdit la viande de porc (« *thịt heo nhà* »).

Avec *Thục địa* — la Rehmannie préparée —, on interdit les navets (« *cải* »).

Avec *Tế tân* — Arum —, on interdit les salades crues (« *rau sống* »).

Avec *Cam thảo* — la Réglisse —, on interdit les algues (*hải thảo*).

Avec *Thương lục* — la Phytolaque —, on interdit la viande de chien (« *thịt chó* »).

Avec *Thường sơn* — le *Dichroa febrifuga* —, on interdit les oignons (« *hành* ») et toutes les salades crues (« *rau sống* »).

Avec *Phục linh* — *Pachyma Cocos* —, on interdit le vinaigre (« *dâm* »).

Avec *Biết giáp* — écaille de tortue —, on interdit le pourpier (« *rau sam* »).

Avec *Thiên môn đông* — Asperge —, on interdit la perche (« *cá gáy* »).

Parmi ces prohibitions fort nombreuses (dont, cependant, je suis loin d'avoir épuisé le lot), il faut observer que celles-ci atteignent, pour la plus grande part, les sangs, les viandes grasses et lourdes (porc, gibier), les poissons sans écailles, les salades et les crudités; les tubercules ou les bulbes à saveur épaisse : navets, oignons, ails, etc.

Ainsi, dans les familles averties, lorsque l'on traite par des médecines internes, on s'abstient de manger les diverses espèces de salades crues, non plus que des fruits ou des viandes; on sait qu'il ne faut pas préparer de choses grillées et que l'on doit éloigner tous les poissons douteux (« *cá dià* », « *cá đỏi* », mullet de barbeau; « *cá thiêu* », les silures; « *cá ngừ* », « *ca chuồn* », les anguilles; « *cá nục* », « *cá gáy* », la perche; « *tôm đát* », les crevettes des rizières; etc.).

LES CINQ INTERDITS.

NGU CAM.

Les livres des médecines disent qu'il existe encore d'autres prohibitions mais celles-ci ont alors une valeur diététique plus expresse et s'adressent à des groupes déterminés d'affections. On a constitué de la sorte l'ensemble des *Ngũ cấm* 五禁, les « cinq interdits », qui se distribuent en régime alimentaire, dirigés chacun par l'une des cinq saveurs (*Ngũ vị* 五味).

Ngũ cấm.

- 1° Maladies du sang : interdiction des aliments salés (« *mặn* »).
- 2° Maladies des os : interdiction des aliments amers (« *đắng* »).

3° Maladies de débilitation et amaigrissements : interdiction des aliments à saveur piquante (« cay »).

4° Maladies des nerfs : interdiction des aliments acides (« chua »).

5° Maladies des muscles : interdiction des aliments sucrés (« ngọt »).

OPPOSITIONS MÉDICAMENTEUSES SUIVANT CERTAINS ÉTATS.

Il est encore des interdictions d'état. Ainsi, dans certaines maladies on fait prohibition de médecines déterminées de même que dans certaines circonstances physiologiques. Ces prohibitions sont indiquées généralement dans l'étude des médecines intéressées. Elles sont abondantes pour certains états : ainsi dans les débilités, ainsi dans la grossesse. Celles qui atteignent ce dernier cas, en nombre plus important, sont notées ici :

Médecines interdites dans les grossesses.

芫花	<i>Nguyen hoa</i>	Daphne Genkwa.
牛膝	<i>Ngwu tát</i>	Achyranthes aspera.
大戟	<i>Đại kích</i>	Euphorbia chamecyce.
桂	<i>Quế</i>	Cannelle.
牽牛	<i>Khiên ngwu</i>	Ipomée grimpante.
膽子	<i>Phụ tử</i>	} Aconits.
川烏	<i>Xuyên ô</i>	
草烏	<i>Thảo ô</i>	
烏頭	<i>Ô đầu</i>	
天雄	<i>Thiên hùng</i>	} Manioc ⁽¹⁾ .
野葛	<i>Giả cát</i>	
半夏	<i>Bán hạ</i>	
南星	<i>Nam tinh</i>	Arisoema.

(1) Ainsi fut interprété, sur cette interdiction, le décès d'une femme transportée à l'hôpital de Faifo sur une grossesse presque à terme. La femme et l'enfant succombèrent, en dépit d'une

intervention rapide (Faifo, 1918). — Il s'agissait d'une intoxication par le manioc amer. (D^r A. SALLET, *Intoxication par le manioc amer.* — *Bull. Soc. méd. chir. Indoch.*, 1918, n° 1.)

通草	<i>Thông thảo</i>	<i>Aralia papyrifera.</i>
乾姜	<i>Càn cương</i>	Gingembre.
紅花	<i>Hồng hoa</i>	<i>Carthamus tinctorius.</i>
地膽	<i>Địa đản</i>	Gentiane.
沉香	<i>Trâm hương</i>	Bois d'aigle.
丁香	<i>Đinh hương</i>	Clous de girofle.
巴豆	<i>Ba đậu</i>	Croton.
薏苡	<i>Ý dĩ</i>	<i>Coix Lacryma.</i>
三稜	<i>Tam lăng</i>	<i>Cyperus Iria.</i>
丹皮	<i>Đơn bì</i>	Pivoine.
槐花	<i>Hoè hoa</i>	Fleurs de Sophora.
皂角	<i>Tạo giác</i>	Gleditschia.
瞿麥	<i>Cù mạch</i>	Œillet.
桃仁	<i>Đào nhân</i>	Amandes de pêcher.
茅根	<i>Mao căn</i>	Racines d'Imperata.
木香	<i>Mộc hương</i>	Aplotaxis.
馬前	<i>Mã tiền</i>	Noix vomique.
乾漆	<i>Càn tất</i>	Laque.
射香	<i>Xạ hương</i>	Musc.
蟹爪 ^甲	<i>Giải trảo giáp</i>	Pinces des crabes.
蛇蛻	<i>Xà thối</i>	Dépouille de serpent.
蝮蛇	<i>Ngó công</i>	Scolopendre mordante.
水蛭	<i>Thủy điệp</i>	Sangsue.
斑猫	<i>Ban miêu</i>	Mylabres.
虻虫	<i>Mang trùng</i>	Mouche ⁽¹⁾ .
赤石脂	<i>Xích thạch chỉ</i>	Halloysite rouge.
碓黃	<i>Hùng hoàng</i>	Orpiment.
茅硝	<i>Nha tiêu</i>	Sel.
朴硝	<i>Phác tiêu</i>	Salpêtre.
芒硝	<i>Mang tiêu</i>	Salpêtre purifié.
雌黃	<i>Thơ hoàng</i>	Sorte d'orpiment.

⁽¹⁾ Ces listes sont anciennes et empruntées, pour la plupart, aux éléments du vieux formulaire *Y học*. C'est ainsi que l'on signale cette médecine presque inusitée, mais cependant figurant encore dans le *Trung-việt*, 虻虫 *Mang*

trùng équivaut en annamite à «con lăng», «con lăng xanh». C'est la mouche dorée ou verte, grasse, qui va sur les déchets animaux, se pose sur les viandes. Elle a tenu emploi médical dans les cas de ballonnement du ventre.

Dans l'alimentation, au cours de la grossesse, on interdit généralement les viandes de chien, les mollusques, les gingembres, les crustacés, etc.; en principe, tout ce qui est échauffant ou excitant.

*
* *

Il est recommandé de ne pas utiliser, pour les décoctions, les médecines préparées au feu sur exploitation récente. Après que les produits auront été retirés, sur leur préparation initiale, il faut attendre deux ou trois journées avant leur emploi. On estime que, pendant ce délai, ces médicaments contiennent encore le «hoï»⁽¹⁾ du feu; tant qu'ils sont imprégnés de ce «hoï», ils ne peuvent agir efficacement sur les maladies.

*
* *

Certaines médecines sont interdites aux gens débiles, mais à l'égard des malades de ce groupe on exige rigoureusement une préparation préliminaire des médecines. Les livres et les maîtres n'hésitent pas à enseigner que si des gens faibles veulent absorber des médecines, mises en potions en leur état cru, comme celles qui sont utilisées pour les gens de constitution forte, il peut y avoir danger, même mortel.

⁽²⁾ «Hoï» est un mot annamite à signification assez imprécise. Le «hoï», c'est le principe exhalé des personnes; c'est une vapeur, une haleine; c'est aussi quelque chose d'immatériel, tenant au principe essentiel des êtres et

des choses, les émanations. (Voir à ce sujet la belle dissertation sur la valeur du «hoï», souffle vital, par le Père CANDIÈRE, in *Anthropologie populaire annamite*. — *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, t. XV, n° 1, p. 66 et suiv.)

VI

BIBLIOGRAPHIE D'EUROPE.

(LIVRES CONSULTÉS.)

BIBLIOGRAPHIE D'EUROPE.

Dans le cours de ce travail sur la pharmacopée sino-annamite, j'ai tenu à me dégager le plus possible des documentations européennes. J'ai agi ainsi, non pas témérairement, mais pour tenter une œuvre neuve et indépendante s'appuyant uniquement sur les données de l'enseignement de Chine et d'Annam par les livres et par la fréquentation de médecins des deux pays. Du contact avec les livres, j'ai recueilli beaucoup, mais les médecins m'ont fait connaître et comprendre les techniques à suivre dans les manœuvres adoptées par l'*Officine* d'ici, au sens le plus général que ce mot peut tenir.

Dans le cas présent, si certains auteurs européens ont pu m'apporter des ressources documentaires, ils ne furent que des conseillers d'exception. Les livres d'Europe auront été pour moi d'un service plus suivi dans l'étude des matières médicales de l'emploi sino-annamite. Nous aurons donc à en tenir un très large compte dans la liste bibliographique qui sera dressée à cette occasion.

Dans le cas présent, que nous marquons en tant qu'étude de la pharmacopée, nous sommes en droit de prévenir que les ouvrages s'intéressant à ces manœuvres de boutique et aux généralités des emplois des médecines sont assez rares et ils ont des degrés d'importance.

Ici et là, il est loisible de rencontrer une note égarée dans des études d'ordre plus général.

Je réduis l'inventaire de ma liste bibliographique aux ouvrages traités par les gens d'Europe ou sur notre manière d'Europe et s'adressant un peu plus spécialement aux études sur les pharmacopées sino-annamites.

DEBEAUX. *Pharmacie et matière médicale chinoises*. — Paris, 1865.

D^r ÉTIENNE. *La matière médicale de la Cochinchine*. — *Archives de médecine navale*, 1869; t. XI, p. 256 et suiv.

Capitaine DABRY. *La médecine chez les Chinois*. — Paris, 1863. (Surtout note reproduite en présentation liminaire sur *Les plantes médicinales en Chine*, par P. DABRY. — *Bulletin de la Société d'acclimatation*, 1863; t. IX, 494.

SOUBEIRAN et DABRY DE THIERSANT. *La matière médicale en Chine*. — Paris, 1873.

D^r VIALET. *Médecine et chirurgie indigènes au Tonkin*. — *Archives de médecine navale*, 1892.

C. DESAINT. *Manuel de médecine*. — Hongkong, 1895 (traité de médecine indienne avec indications sino-annamites).

E. NORDEMANN. *Manuel versifié de médecine annamite*. — Hanoi, 1896.

D^r REGNAULT. *Médecine et pharmacie chez les Chinois et les Annamites*. — Paris, s. d. (paru en 1902).

A + B (R. P. SOUVIGNET). *Variétés tonkinoises*. — Hanoi, 1903.

PERROT et HURRIER. *Matière médicale et pharmacopée sino-annamite*. — Paris, 1907.

G. DUMOUTIER. *Essais sur les Tonkinois; Médecine et pharmacie annamites*. — Hanoi, Haiphong, 1908; p. 199. (Réunion de notes parues dans la *Revue indochinoise*.)

D^r LÊ-QUANG-TRINH. *Croyances et pratiques médicales sino-annamites*. — *Revue indochinoise*, février 1912; p. 150-176; — mars 1912; p. 304-318; — avril 1912; p. 370-387; — mai 1912; p. 468-480.

TRÂN-ĐINH-NAM. *Essai sur les concepts fondamentaux de la médecine sino-annamite*. — *Nam Phong*, novembre 1922; supplément en français, p. 100-121.

FRA MIGHÉ (R. P. MARTIN). «Sách thuốc». — *Manuel de l'infirmier annamite*, Hanoi, 1928.

VII

NOTES ADDITIONNELLES.

CONSIDÉRATIONS SPÉCIALES
SUR LES ORIGINES DES MÉDECINES.

RÉPARTITIONS DES QUALITÉS DES REMÈDES.
CODES D'INTERVENTION DES MÉDECINES. — BASES DU SYSTÈME.

Étudiant les divers personnages du 天醫院 (sino-annam. : *Thiên y viển*) Ministère céleste de la médecine, le Père Doré⁽¹⁾ en désigne successivement les groupes ou les personnages, répartis pour le culte dans la pagode du Roi des remèdes⁽²⁾ édifée dans la ville de 如阜 (sino-annam. : *Như cao*), relevant de la province de 江南 (sino-annam. : *Giang-nam*).

Le premier groupement est constitué par la triade des dieux-ancêtres qui sont 伏羲 *Phuc-hi*, 神農 *Thần-nông* et 黃帝 *Hàng-dế*, les trois empereurs des temps fabuleux.

Il appartiendrait au lointain *Thần-nông* (il vécut de 2737 à 2697 avant notre ère) d'avoir coordonné le premier les richesses médicales réalisées dans le monde végétal.

« Chen-nong 神農, écrit le Père Doré, ne s'occupa pas seulement

⁽¹⁾ Le Père Henri Doré S. J., *Recherches sur les superstitions en Chine*. II^e partie, Le panthéon chinois (suite),

t. X. — Chang Hai, 1915. *Vide supra*.
⁽²⁾ 藥王廟 (sino-annam. : *Dược vương miếu*).

de favoriser l'agriculture et le commerce, mais il s'appliqua aussi à l'étude de la médecine, au discernement des plantes vénéneuses et des contre-poisons. Dans un seul jour, dit-on, il discerna soixante-dix sortes de poisons végétaux. Il parvint à classer 365 sortes de plantes médicinales et composa un herbier destiné à les transmettre à la postérité. Chen-nong 神農 est considéré comme le premier herboriste chinois; c'est lui qui donna les premières indications précises sur les propriétés des plantes, les poisons et contre-poisons. »

Certains le nomment le Roi des remèdes 藥王 (*Dược vương*).

Mais il appartient à l'empereur *Hoàng-đế*, son successeur, d'avoir codifié en quelque sorte la médecine et d'avoir apporté un complément sérieux aux travaux opérés par *Thần-nong* sur la matière médicale. Pour assurer cette tâche importante, il avait su s'entourer d'hommes de valeur qui constituèrent une sorte de groupement académique dans lequel chacun avait sa spécialisation d'étude⁽¹⁾.

Ces savants, pour la plupart, reçoivent encore un culte : il est assez négligé. Mais leur souvenir est conservé, surtout dans les livres des médecines. Le *Cuong mưc* nomme les médecins les plus célèbres et porte en tête de ses listes les compagnons de *Hoàng-đế*. Le livre de *Hải-thượng* les fait intervenir également dans une sorte d'hommage rituel.

Les personnages de ce groupe qui furent chargés des matières médicales furent *Lôi công* 雷公, *Kỳ bá* 岐伯, *Đông quân* 桐君.

Or, ces premiers médecins s'inspirèrent, pour codifier les médecines et les choses des remèdes, des principes fondamentaux de la cosmogonie chinoise et des influences des éléments dérivés.

J'aurais voulu m'abstraire et éviter l'esquisse qui va suivre, destinée à montrer dans le monde des thérapeutiques une intervention philosophique assez embrouillée.

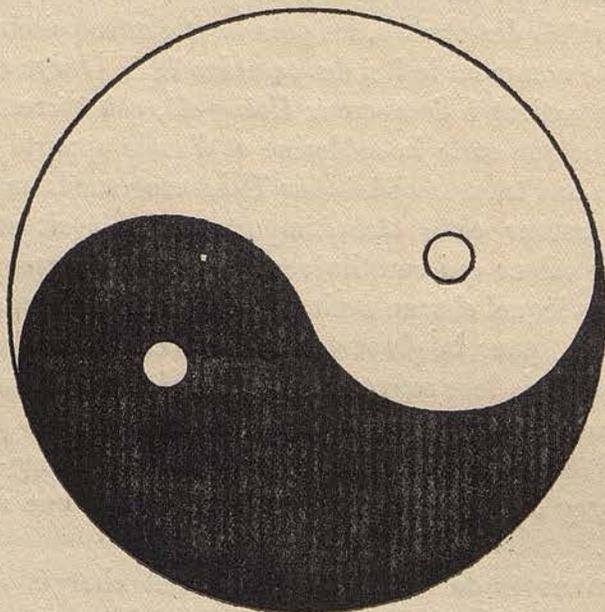
Déjà, plusieurs ont tenté la chose, et j'en sais l'opportunité pour faire entendre l'étiologie des affections et les nécessités invoquées à l'occasion de tel traitement choisi et de telle médecine valable suivant des règles.

(1) Le Père DORÉ, *op. cit.*, p. 720-722. Il y avait même un personnage attaché aux choses de la médecine des

animaux. Il est devenu le patron des vétérinaires. C'est 馬師星 (sino-annamite : *Mã sư hoàng*).



A l'origine du monde, le « Grand extrême »⁽¹⁾ 太極 (sino-annam. : *Thái cực*) formant une sorte de chaos déjà actif se dégagait en deux principes, le *dwong* 陽 et le *âm* 陰. Le premier, principe mâle, prin-



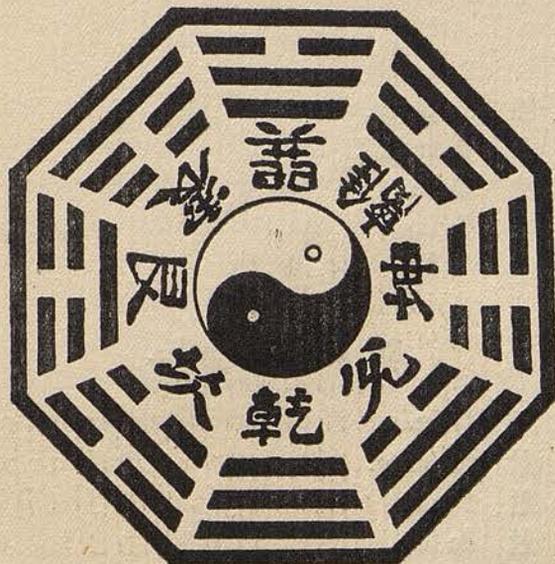
cipe clair, fort, chaud et actif, s'opposait en quelque sorte au second, principe femelle, froid, faible, obscur et inerte. C'est de l'équilibre de ces deux principes que se résoud l'ordre universel du monde et l'ordre de ses détails⁽²⁾. C'est de leur antagonisme et de leurs réactions à travers les êtres et les choses, puisque tout participe de l'un et de l'autre, que dériveront les mouvements, les générations, d'une part, les apaisements, les conservations, d'une autre, et, enfin, les destinations, les disparitions et les morts.

⁽¹⁾ A + B, *Variétés tonkinoises*, p. 303. TRẦN ĐÌNH-NAM, *Essai sur les concepts fondamentaux de la médecine sino-annamite*, p. 102. D^r J. REGNAULT, *Médecine et pharmacie chez les Chinois et les Annamites*.

⁽²⁾ La découverte de ces deux prin-

cipes est attribuée au premier empereur, *Phuc-hi* (2852-2737). Celui-ci créa encore le *Bát quái* 八卦, les huit diagrammes dont le jeu multipliait les formes infiniment. Ils sont à la base des divinations.

Le *Thái cực* est représenté par une surface que borde un cercle. Cette surface est divisée également par une ligne à deux courbes limitant deux espaces. L'un est clair : c'est le *dwong*; l'autre est sombre, c'est le *âm*. Les occidentaux nomment l'ensemble la *monade chinoise*; elle est souvent entourée des diagrammes et c'est alors « la table de *Phục hi* ».



Du conjointement des deux principes *dwong* et *âm*, se développent cinq éléments 五行 (*Ngũ hành*) qui furent :

- 水 *Thủy*, l'eau;
- 火 *Hỏa*, le feu,
- 土 *Thổ*, la terre;
- 木 *Mộc*, le bois;
- 金 *Kim*, le métal.

Les *Ngũ hành*, agents secondaires qui servent à la constitution universelle des êtres, entraînent d'abord par leurs manœuvres la formation idéale de deux puissances productrices : le « ciel » 天 : *Thiên*, et la « terre » 地 : *Địa*; le ciel, à constitution pure; la terre, impure. Or, ces deux forces réunies en engendrent une troisième qui est : l'« homme » 人 : *Nhân*. Ciel, Terre, Homme forment le groupe des « Trois agents » 三才 : les *Tam Tài*.

Mais les éléments ne restent pas en indifférence de situation les uns avec les autres : leurs contacts entraînent des manifestations de sympathie ou d'antipathie. Le premier sentiment se marque par le caractère 生 (*sanh*) qui signifie engendrer. Le second par le caractère 尅 (*khác*) qui tient la valeur de vaincre, de dominer.

M. Nam a présenté deux tableaux de ces rapports⁽¹⁾ et je les reproduis :

Rapports de sympathie.

Le feu	生	la terre.
La terre	生	le métal.
Le métal	生	l'eau.
L'eau	生	le bois.
Le bois	生	le feu.

Rapports d'antipathie.

Le métal	尅	le bois.
Le bois	尅	la terre.
La terre	尅	l'eau.
L'eau	尅	le feu.
Le feu	尅	le métal.

Il explique de la manière suivante :

« Il y a sympathie entre deux éléments quand, après s'être transformé, l'un d'eux donne naissance à l'autre. Il y a, par exemple, sympathie entre le métal et l'eau parce que le métal, mis à l'état de fusion, devient liquide. Il y a, au contraire, antipathie lorsque, mis en présence l'un de l'autre, l'un nuit à l'autre. Ainsi, il y a antipathie entre l'eau et le feu parce que, mis en présence de l'eau, le feu s'éteint. »

Ces préliminaires peuvent paraître longs malgré qu'infiniment réduits, mais ils doivent indiquer déjà par ces mouvements des principes et des éléments et par leurs actions en harmonie ou en anta-

⁽¹⁾ TRẦN-ĐÌNH-NAM, *op. cit.*, p. 103.

gonisme, les directions diverses que pourront tenir les agents médicamenteux vis-à-vis des maladies et des organes.

Car les éléments tiennent la destinée de tous les détails de l'univers et portent un parallélisme déterminé entre les choses essentielles du monde matériel et celles du monde moral, mondes qui restent distribués l'un et l'autre sur leur plan.

Lorsque l'on saura que chacun des éléments tient sous sa dépendance un point d'orientation, l'une des cinq planètes, l'une des cinq couleurs, l'une des cinq saveurs, l'un des cinq grands viscères (dépendant du principe *dwong*), les cinq organes adjoints (régis par le principe *âm*), les pouls différents, les humeurs, alors, on pourra faire effort pour comprendre les influences que ce système peut avoir sur les théories médicales et sur les applications des traitements.

Je transcris sous forme de tableau, mettant en regard de chacun des cinq éléments les plus importants détails qui s'y raccordent. Les deux tables des sympathies et des antipathies expliqueront facilement le jeu des parallélismes et des antagonismes que l'on peut attendre de ce système dans les applications médicales et thérapeutiques (voir p. 93).

*
* *

Si nous étudions suivant le mode sino-annamite les diverses médecines classées, nous les trouvons groupées suivant un ordre assez régulier, nous avons : le livre des eaux, le livre des feux, ceux des végétaux avec les divisions : plantes-lianes, herbes, arbres, fruits, légumes, céréales, etc. Il y a le livre des insectes, celui des poissons, ceux des reptiles, des oiseaux, des mammifères. Chaque valeur médicinale est ainsi traitée dans une section précisée.

Suivant une méthode d'étude qui apparaît raisonnable, souvent on indique les origines de la matière étudiée, les différents synonymes que l'on a pu relever dans les livres de médecine consultés; puis il est établi une note plus ou moins précise sur la forme du produit décrit et sur les ressemblances qu'il présente avec les détails d'autres produits.

Mais le quatrième point étudié de chaque matière médicale a son importance : il détermine en effet la *saveur* (*vi* 味) de la médecine et il est complété immédiatement par la qualité du *principe* de ladite

médecine (*tánh* 性). On sera donc prévenu tout d'abord de la saveur dominante et du principe froid, tempéré, tiède ou chaud que peut présenter chaque médecine.

Ainsi, en tenant compte des sympathies et des antipathies, un maître des remèdes peut fixer, estimer en toute certitude les médecines à employer et celles qui sont à rejeter, en s'appuyant sur leurs particularités de saveur, de principe et de couleur.

*
* *

Cette base philosophique sur laquelle ont été édifiées par les premiers médecins ⁽¹⁾ les valeurs des thérapeutiques, devait encore mieux servir à l'organisation des principes de la médecine, en appuyant par le parallélisme entre les cinq pouls essentiels, les viscères et la base élémentale.

L'arbitraire doctrinal de ce système, dont on peut rencontrer les applications dans les choses de la matière médicale et de la thérapeutique, est alors autrement marqué par ses conséquences dans le monde de la médecine clinique.

En tous cas, les indications fournies par les livres des médecines sur les détails des saveurs et des principes, portent pour le médecin d'ici une valeur qui dépasse la valeur d'un simple renseignement. Du reste, ces indications préludent d'une façon majeure aux instructions qui doivent guider dans les utilisations du produit dont on suit l'étude ou dans les emplois qu'il autorise.

MÉDECINES DES SIGNATURES.

MÉDECINES DES MAGIES SYMPATHIQUES.

Médecines des signatures. — Ici, il ne s'agit pas de destinations données aux remèdes, suivant des règles tenant à la rigueur de dogmes philosophiques, mais des destinations qui sont accordées aux remèdes simplement par suite de comparaisons, le plus souvent populaires, qui prétendent ajustables en harmonie le produit à exploiter médicalement

⁽¹⁾ C'est 鬼谷子 *Quí cók tít* qui fut chargé par *Thán-Nóng* de l'étude des transformations du *dwong* et du *ám*.

Les cinq éléments. 五行 <i>Ngũ Hành.</i>	Feu. 火 <i>Hoả.</i>	Métal. 金 <i>Kim.</i>	Eau. 水 <i>Thủy.</i>	Bois. 木 <i>Mộc.</i>	Terre. 土 <i>Thổ.</i>
Les cinq orientations. 五方 <i>Ngũ phương.</i>	Midi. 南 <i>Nam.</i>	Ouest. 西 <i>Tây.</i>	Nord. 北 <i>Bắc.</i>	Est. 東 <i>Đông.</i>	Centre. 中 <i>Trung.</i>
Les cinq grands viscères. 五臟 <i>Ngũ tạng.</i>	Cœur. 心 <i>Tâm.</i>	Poumons. 肺 <i>Phế.</i>	Reins. 腎 <i>Thận.</i>	Foie. 肝 <i>Can.</i>	Rate. 脾 <i>Tì.</i>
Les cinq viscères annexes. 五腑 <i>Ngũ phủ.</i>	Petit intestin. 小腸 <i>Tiểu trường.</i>	Gros intestin. 大腸 <i>Đại trường.</i>	Vessie. 膀胱 <i>Dàng quang.</i>	Vésicule biliaire. 膽 <i>Đôm.</i>	Estomac. 胃 <i>Vị.</i>
Les cinq ouvertures extérieures. 五官 <i>Ngũ quan.</i>	Langue. 舌 <i>Thiệt.</i>	Nez. 鼻 <i>Tỷ.</i>	Oreilles. 耳 <i>Nhi.</i>	Yeux. 目 <i>Mục.</i>	Bouche. 口 <i>Khẩu.</i>
Les cinq humeurs. 五氣 <i>Ngũ khí.</i>	Sueurs. 汗 <i>Hãn.</i>	Crachats. 痰 <i>Dàm.</i>	Urine. 小便 <i>Tiểu tiện.</i>	Larmes. 淚 <i>Lụy.</i>	Salive. 唾 <i>Tán.</i>
Les cinq saveurs. 五味 <i>Ngũ vị.</i>	Amère. 苦 <i>Khô.</i>	Piquante. 辛 <i>Tán.</i>	Salée. 鹹 <i>Hàm.</i>	Acide. 酸 <i>Thoan.</i>	Douce. 甘 <i>Cam.</i>
Les cinq planètes. 五星 <i>Ngũ tinh.</i>	Mars. 火星 <i>Hoả tinh.</i>	Vénus. 金星 <i>Kim tinh.</i>	Mercure. 水星 <i>Thủy tinh.</i>	Jupiter. 木星 <i>Mộc tinh.</i>	Saturne. 土星 <i>Thổ tinh.</i>

et l'organe à traiter, sur le fait de quelque ressemblance. On cite naturellement le haricot capable d'intervenir dans les maladies du rein à cause de sa forme; de même que chez nous l'hépatique fut utilisée dans les affections du foie sur l'apparence la plus fréquente de son thalle, semblable à une lame de foie réduite, ce qui lui valait du reste son nom. Le ginseng est une médecine illustre par ses vertus toniques, au sens le plus étendu : on doit penser immédiatement que le ginseng peut tenir son nom (*nhân sâm*), ses vertus de même que de la forme de ses racines, comparables peut-être à deux jambes humaines, mais à coup sûr et plus évidemment au caractère 人 : *nhân* (l'homme). On dit que le fiel de la loutre appliqué sous la plante des pieds assure aux individus la faculté de se mouvoir sans crainte à la surface de l'eau, et parce que la loutre est friande de poisson, sa patte est utilisée dans les cas de fixation d'arêtes de poisson dans la gorge. L'amarante rouge guérit les dysenteries sanglantes. Le *Pteris radiata*, fougère qui tient le nom de *Ngô công thảo* 蜈蚣草, plante de la scolopendre mordante, le venimeux cent-pieds, guérit des morsures de la bête. La plupart des plantes portant des fleurs rouges ou tenant des sécrétions rouges sont employées comme emménagogues ou comme hémostatiques et la liste en serait longue : fleurs de la Volkamerie rouge (*Xích đống nam* 赤童男), celles du grenadier, celles de l'*Hibiscus Rosa sinensis*, etc.

On rencontre ces particularités nommées aussi bien dans la médecine populaire que dans la médecine officiellement établie.

Médecines des magies sympathiques. — J'ai pensé qu'il était difficile d'admettre dans le groupe des médecines des signatures, un autre groupe de remèdes, également fort nombreux, dont les vertus ont été établies, non pas d'après des ressemblances, mais selon des relations indirectes venant de rapports de sympathie ou de haine entre le remède et la cause de l'affection à soigner. Il est certain que la barrière limitative de ces deux groupes est assez libre.

J'apporte quelques exemples qui fixeront mieux cette catégorie de médecines traitant sur sympathies et qui pourraient être, si l'on veut, médecines des magies sympathiques, eu égard également de ce fait qu'elles sont exploitées assez souvent par des médecins qui sont con-

seillers experts dans les sciences interdites aussi bien que préparateurs de drogues à plusieurs emplois.

Exemples. — Les serpents de mer (hydrophis, platures, ennhydrides, tous chargés de venins) passent pour tenir une puissance de fascination très grande vis-à-vis de leurs proies. On attribue ceci au « hoi »⁽¹⁾ de l'animal. Or, on met à profit ce « hoi » pour la préparation de philtres qui passent pour endormir par les fumées qu'ils dégagent en brûlant. On utilise les cendres ou les écailles pulvérisées de l'animal pour ces préparations que l'on nomme « thuóc mê »⁽²⁾.

La grue est un animal millénaire : son sang apporte une sûre longévité.

Les yeux des nocturnes sont puissants dans la nuit; on assure que ces organes garantissent à l'homme de voir parmi les ombres et même de distinguer les fantômes.

Les coucals sont employés dans les cas de morsures venimeuses sur la simple constatation que ces oiseaux se nourrissent de serpents.

J'ai cité à propos des médecines dirigeantes, l'effet des produits ophidiens dont les formes pénètrent par tous les points du corps aussi subtilement que les serpents eux-mêmes pénètrent à travers les fissures rocheuses.

Non seulement, on peut invoquer toutes les raisons de ressemblances et de rapports, toutes les homologues, mais on peut tenir compte encore dans une certaine mesure des valeurs homophoniques.

J'ai noté ailleurs un de ces cas à propos de l'étude du *Jussiaea repens*⁽³⁾ dont les préparations grillées avec du miel d'abeilles avaient propriétés dans le traitement des fièvres puerpérales. Ces dernières se disent *sân hâu* et l'on opposait ce *sân* 産 qui, seul phonétique, signifie engendrer, au *sân* 𣎵 qui signifie griller, estime allant sur la valeur malgré la différence des caractères.

C'est un chapitre curieux, car il y aurait énormément à citer : la plante des rajeunissements, le *Hà thủ ó* (*Tylophora ovata*), dont les

(1) Voir p. 117, n° 1.

(2) D^r SALLET, *Les « Thuóc mê »*. — *Bull. des A.V.H.*, 1929, n° 1.

(3) D^r SALLET, *Quelques plantes médicinales de l'herbier indochinois*. — *Bull. Soc. Méd. Chir.*, 1928.

vertus excitantes ont été dévoilées par le fait qu'elles enlacent leurs tiges durant les nuits; à cause de cela il porte un autre nom, *Già giao đàng* 夜交藤 : la liane qui s'unit durant la nuit. Les écailles de pangolin sont médecine pénétrante : l'animal sait se frayer un chemin par des galeries qu'il creuse rapidement et partout. Le « vôi voi » : *Heliotropium indicum* (on traduit la « trompe d'éléphant » à cause de l'enroulement de son inflorescence) guérit les affections du genou (« đàu gôi » et populairement « đàu voi »)⁽¹⁾. Le *Ngwu tát* est l'*Achyranthes aspera* : [plante hérissée comme les poils du] genou de buffle, ce que son nom signifie : on l'applique dans les œdèmes du genou.

Les longues énumérations que l'on pourrait faire parmi ces groupes étranges de médecines, donneraient certainement plus de curiosité que de profit (à moins que l'on ne veuille se contenter d'un profit folklorique). Néanmoins nous pouvons dire que notre vieil empirisme occidental en a jugé longtemps d'une façon semblable et que chez nous les médecines de signatures ont eu leur florissante époque. Est-il bien sûr que les droguiers actuels n'en retiennent pas des traces? La thérapeutique sino-annamite se sert des graines de certaines cucurbitacées (*courges-potirons*) contre les tœnias : elles avaient été acceptées ici, comme en Europe, sur la ressemblance des semences indiquées avec les cucurbitins qui sont bien les éléments séparés des tœnias : nous avons conservé l'usage identique de ces mêmes graines. On indique encore dans les traités l'emploi de la *pulmonaire* (*Pulmonaria officinalis* des Borraginacées) marquée sur ses feuilles par des taches semblables à celles que laisseraient des crachats de phtisiques. Le *pas d'âne* (*Verbascum Thapsus*) est resté dans les campagnes un remède populaire aux morsures de serpents (la plante vive logerait les reptiles).

On pourrait multiplier les exemples.

*
* *

Il faut admettre qu'à l'origine des choses, les matières médicales d'ici, comme celles d'ailleurs, furent dégagées par les valeurs seules de

⁽¹⁾ « Đàu gôi » = le genou. « Đàu voi » populairement, par homophonie rapprochée = tête d'éléphant.

l'observation. La thérapeutique était donc la résultante d'un empirisme naturel que vint compliquer plus tard la fantaisie des comparaisons extérieures et l'harmonie apparente de certains rapports. Une direction plus ou moins arbitraire, établie sur un système de philosophie cosmogonique, voulut organiser une discipline réglée sur le profit des classements que ce système avait apportés, il y eut de cela et par contre, la charge de sérieuses complications d'autant mieux que les apports thérapeutiques s'intensifiaient sous l'effet des méthodes sympathiques à gros encombrement.

Un empirisme simple dans l'ordre des choses de la médecine serait en réalité raisonnable et l'on pourrait aller à lui plus confiant dans ses résultats, à charge de discipliner les conditions et les méthodes de ses emplois. Dans notre cas de matière médicale sino-annamite, sous l'influence de la discipline philosophique qui lui fut jointe et l'effort des comparaisons, nous rencontrons la charge brouillée des matières, dans le fouillis desquelles il faut encore se défier trop souvent d'un détournement des valeurs primitivement acceptées que l'arbitraire des concordances est venue modifier par la suite.

Pour être complet dans ce point d'étude, il faudrait tenir compte encore d'un autre facteur d'appoint qui est l'attrait extraordinaire inspiré à l'asiatique par les choses en apparence mystérieuses, étranges, extravagantes, inexplicables.

Le tonnerre et son fracas président à l'existence souterraine des haches en pierre. L'opinion populaire de l'Europe, et elle prévaut encore en bien des points de campagne, se fait ainsi une idée très simple des mouvements de la préhistoire. Ces pierres que l'on peut tenir ici pour des armes de jet lancées par des génies spéciaux, ont acquis des droits aux utilisations thérapeutiques générales : on en fait usage en les réduisant en poudre dans la plupart des cas. Mais leur intervention prévient particulièrement l'action redoutable des esprits malfaisants évoluant dans les chambres autour des lits des malades.

C'est à une origine semblable que la Mylitta de Chine (*Mylitta lapidescens* HORAN), cette truffe médicinale tœnifuge, doit d'autres vertus plus générales et plus mystérieuses. On la nomme *Lói hoàn* : c'est la « boule du tonnerre ».

Ainsi sont entrées dans la matière médicale à la faveur de leur

apparence curieuse : les bézoards, l'haliotide aux neuf trous, les nids de certains hyménoptères, l'aimant qui attire les venins introduits, les excréments de chauve-souris (dans lesquels on croyait pouvoir trouver les yeux des moustiques digérés), l'hippocampe et le syngnathe qui, par un même effet, changent par leur seule présence les destinées défavorables d'un accouchement mal présenté, le serpent blanc, dont les espèces vraies (peut-être formes séniles) ont des effets inattendus sur les lèpres et les tuberculoses. On trouve la marque de ces médecines absurdes dans les très anciens livres qui signalent les os fossiles (maintenus comme os du dragon), les dents fossiles (qui sont aussi du dragon), les crabes silicifiés des rizières dont les auteurs arabes ont fait mention il y a des siècles et qui constituent un remède dans les maladies des yeux. Il en est d'autres exemples que je pourrais relever à l'occasion des détails apportés sur les curiosités thérapeutiques.

J'ajoute que de multiples choses éclairent leur originalité à la lueur tremblante des légendes et des crédulités. L'étude de la matière médicale comprend ici tout un monde, mais un monde qui s'est évertué aux réalisations les plus pratiques et a pétri plusieurs de ces moyens dans un mélange étrange de choses observées et de mysticisme pénétré des crédulités populaires. Il est impossible de faire une étude absolue des matières médicales indigènes sans être prévenu sur ce que peut tenir ce fond de croyances de la masse, sans avoir un aperçu sur les facilités d'interprétation des individus. J'ai apporté déjà des témoignages sur cela : ainsi sur la valeur à donner au sang de la grue, aux yeux des nocturnes; celle que l'on attribue aux outils de la préhistoire; les raisons de l'action imputée aux serpents de mer (「rân đặng」). Mais il faut expliquer l'action brisante de la corne des rhinocéros sur les pierres les plus dures et sur les médecines vénéneuses, car c'est sur cette production extravagante que s'accumule la force de l'animal à tel point que l'on tient ceci pour certain que la corne éclaire l'animal durant les nuits. Le *Tam thán* 三神 : les trois génies, mélange les cinabres et l'orpiment et jette l'épouvante parmi le monde des fantômes : il trouve emploi de ce fait dans les signes tracés pour les conjurations et, à cause de ce mélange, la couleur rouge est reconnue comme ayant valeur efficace contre les vénéfices. Or, on emploie le *Tam thán* pour préserver des maladies pestilentielles et en parti-

culier du choléra⁽¹⁾. Les rhizomes de lotus font médecine fluidifiant le sang : ceci vaut par la légende chinoise. Un cuisinier de roi fit choir une de ces racines dans un récipient qui contenait du sang à préparer : on ne put réussir à coaguler ce dernier. L'opium devient passion chez les gens qui en ont goûté, parce qu'il existe dans la drogue la présence d'un fantôme spécial «*ma anh vó'i chi*», l'esprit «*Grand frère-Grande sœur*». Il agit par dédoublement : la partie de son personnage «*anh*» (frère) agit sur les femmes, laissant au «*chi*» (grande sœur) le soin de s'emparer des hommes⁽²⁾. Les olives de Chine⁽³⁾ dissolvent les arêtes et l'on raconte que les médecins décidèrent de cette action thérapeutique sur le fait qu'un batelier manœuvrant sa rame avait tué un poisson. La rame était faite du bois d'un canarium.

*
* *

On pourrait peut-être juger d'après tous les points que je viens d'examiner qu'il y aurait lieu d'infirmier la valeur générale des médecines sino-annamites. Je me refuse à reconnaître dans les notes qui précèdent la forme d'un réquisitoire contre elles et j'affirme que l'on ne doit trouver là qu'un apport documentaire. Sans doute il en résulte que l'on doit attribuer au système une grande fragilité : l'ensemble de la thérapeutique sino-annamite et de ses moyens peut être touché dans son bloc : mais je tiens à dégager d'une improbation possible les qualités de bon nombre de détails. Auprès de ces médecines, notre connaissance ne pourrait que gagner, en même temps que celles-ci prendraient des valeurs plus sérieuses parce que leurs vertus agissantes seraient mieux dégagées et mieux employées qu'au temps le meilleur du vieil empirisme qui les sollicitait.

⁽¹⁾ Les maladies et plus spécialement les affections contagieuses sont dirigées par toute une gamme de démons divers, esprits malfaisants contre lesquels s'exercent tout un système de conjurations (v. L. CADIÈRE, *Sur quelques faits religieux ou magiques observés pendant une épidémie de choléra en Annam. Revue indochinoise*, 1912, et D^r A. SALLET, *Les esprits malfaisants dans les affections épi-*

démiques du Binh Thuân. — Bull. des amis du vieux Hué, 1926, n° 1.

⁽²⁾ Recueilli à Hué : on dit que pour utiliser cette force, dans le but de favoriser leurs ventes, les marchands de tabac arrosent leurs feuilles avec des liquides opiacés.

⁽³⁾ Canarium nigrum ENGLER : *Khâm lām* 橄欖.

COUTUMES ET CROYANCES.

1. *Influence des nombres.* — Il est deux nombres attachés spécialement à l'un et à l'autre sexe : le nombre *sept* appartient à l'homme; le nombre *neuf* à la femme.

L'âme immatérielle de l'être humain a son absolu dans le «souffle vital» *khí* dont les diverses manifestations s'exercent sur le «principe de raison» ou suivant le «principe de la vie animale». Le premier principe se traduit par l'existence de *principes vitaux supérieurs* : ce sont les *hòn*. Il y en a trois : le second est plus complexe et tient les *principes vitaux inférieurs* qui sont les *via*; ils se chiffrent par sept pour l'homme et neuf pour la femme ⁽¹⁾.

« Cette (dernière) notion se retrouve dans toute la psychologie religieuse et magique annamite. Les exemples de l'application de cette doctrine sont nombreux; il serait à désirer qu'on les collectionnât tous ⁽²⁾ ». Il y en a « qui ont rapport à la naissance et à l'enfance », d'autres « qui regardent la vie ordinaire », d'autres qui sont attachés aux « rites funèbres ».

Je me suis contenté de relever les exemples qui ont trait aux choses des médecines plus particulièrement ainsi qu'aux questions de la santé. Mais s'il en existe de plus nombreux pour les questions des libérations d'âme ou dans les choses des propitiations, je crois que l'on obtiendrait encore une abondante récolte en poursuivant les recherches dans le domaine de notre présente étude.

— Les feuilles de bambou sont estimées diurétiques et rafraîchissantes. On en fait des infusions avec une quantité de sept feuilles pour l'homme et de neuf pour la femme. (Coutume générale à l'Annam.)

— Le « *tim bác* » (souchet à mèche) est également rafraîchissant et

⁽¹⁾ Il faudrait lire à ce sujet pour les explications sur ces questions des principes vitaux, l'étude détaillée et nette qui a été donnée par le Père CADIÈRE (L. CADIÈRE, *Anthropologie populaire*

annamite, B. E. F. E.-O., t. XV, n° 1, p. 66-102 : *khí*, p. 66, 76-78; *hòn*, p. 78-79; *via*, p. 79, 80-92).

⁽²⁾ L. CADIÈRE, *loc. cit.*, p. 87.

diurétique. Il faut sept moëlles ou neuf moëlles suivant que l'on traite un homme ou une femme. (Coutume générale à l'Annam.)

— Les *Vạn linh đôn*⁽¹⁾ (pilules dix mille fois puissantes) sont utilisées dans les coliques, les fièvres, les douleurs généralisées aux doses de sept et neuf d'après le sexe des personnes. (*Quảng-Nam*.)

— Les jeunes filles pour combattre les dysménorrhées prennent un thé spécial dans lequel on mêle des cendres du foyer. Elles en absorbent neuf gorgées. (*Quảng-Nam*.)

— Dans les grosses coliques et dans les fièvres des bois⁽²⁾, on fait mâcher au malade des grains de poivre : sept grains pour l'homme et neuf pour la femme. (*Quảng-Nam*; la formule se rencontre à peu près partout.)

— Dans les fièvres imputables aux séjours en forêts, on utilise le « rau sam » (*Polygonum*, renouée odorante). On prépare les feuilles de la plante avec de l'ail et du poivre : sept feuilles, sept gousses, sept grains. On opère sur les chiffres neuf pour la femme. (Coutume annamite générale.)

— « Trois ou quatre jours après sa délivrance, la femme qui vient d'accoucher prend sept feuilles de jaquier, si l'enfant est un garçon, neuf si c'est une fille, les fait cuire doucement dans un vase plein d'eau, et s'en lave les seins en les massant, puis les peignant avec un gros peigne, de haut en bas, cette pratique provoque la sécrétion du lait⁽³⁾. »

— « Les hommes calment les éructations qui surviennent après le repas en buvant sept gorgées d'eau, les femmes doivent en boire neuf⁽⁴⁾. »

Si le jeune enfant fait une chute, on croit que c'est parce que les

⁽¹⁾ *Gia trùyên* du *Quảng-Nam* recueilli dans mes *Grandes formules* (en préparation).

⁽²⁾ *Thwong hàn* : fièvre à allure typhique.

⁽³⁾ DUMOUTIER, *Essai sur les Tonkinois*

(cité par L. CADIÈRE, *Anthropologie populaire annamite*, p. 87).

⁽⁴⁾ DUMOUTIER, cité dans *B.É.F.E-O.*, 1903, p. 675; et par L. CADIÈRE, *loc. cit.*, p. 87.

patrones des accouchements l'ont abandonné. On leur offre donc un sacrifice de sept œufs et sept boulettes de riz, si c'est un garçon, neuf si c'est une fille, et on dépose ces présents par terre à l'endroit où a eu lieu la chute ⁽¹⁾. »

Les feuilles du « rau mo' long » (*Pæderia tomentosa* BL. des Rubiacées), sont utilisées dans les maux de ventre. On les traite par broyage pour mélange, mais tandis que pour un homme on se contente de quatorze feuilles, il en faut dix-huit pour composer la potion nécessaire à une femme (recueilli à Vinh).

2. *Influence du côté.* — Pour les interventions diverses atteignant en particulier les membres supérieurs, on admettait autrefois (on l'admet encore dans le gros peuple) une certaine importance dans le côté adopté.

Le principe est celui-ci : côté gauche pour l'homme, côté droit pour la femme.

Cette question d'orientation corporelle semble s'expliquer par le fait que le *khí* (élément vital noble) est à gauche, tandis que le *huyét* (le sang) plus ou moins apparenté aux « *vía* » (et aux neuf « *vía* » de la femme) relève du côté droit. (Explication d'un médecin annamite de Quảng-Nam.) Le côté gauche est la place d'honneur en Chine et en Annam.

Exemples. — Le pouls se prend à gauche pour l'homme, à droite pour la femme.

— Les vaccinations ou les variolisations s'effectuaient sur le bras gauche des garçons et le bras droit des filles.

— Il m'a été donné de constater en Annam, à l'occasion de prises de sang, que les malades, surtout ceux des campagnes, présentaient, les hommes le bras gauche, les femmes le bras droit.

3. *Temps rituel des récoltes.* — Dans les traités de médecine, on enseigne les bénéfices qui doivent être pour les plantes ou leurs détails,

⁽¹⁾ DUMOUTIER, *Essai sur les Tonkinois* (cité par L. CADIÈRE, *Anthropologie populaire annamite*, p. 87).

suisant les époques durant lesquelles les récoltes auront été opérées. Il s'agit le plus souvent des choses explicables et raisonnablement établies sur des questions de maturité, d'imprégnation d'eau ou de siccité, de montée de sève, etc.

Mais il arrive que parfois des récoltes sont effectuées sur des époques rituelles et les gestes se sont transmis pour devenir des observances régulièrement admises.

Les récoltes les plus renommées sont celles qui se pratiquent le cinquième jour du cinquième mois annamite, que l'appellation populaire désigne « *ngày mông nãm* » (le cinquième jour) ⁽¹⁾.

Le nom rituel de la fête (car il s'agit d'une fête importante du calendrier sino-annamite) et celui de *Đoan ngo* 端午 (midi juste).

Or, les plantes doivent être expressément recueillies à l'heure *Ngo* 午 (c'est le midi juste), soit l'heure ancienne qui évolue entre la onzième et la treizième heure de nos évaluations d'Occident.

L'habitude veut que l'on recueille toutes les herbes que l'on rencontre sur un choix grossier qui interdit les plantes à poisons reconnues.

Toutes ces plantes sont mises à sécher, on les fragmente et on les utilise ensuite en infusion.

On les emploie dans les œdèmes, les cachexies, les diarrhées, les dysenteries des enfants, etc.

Elles communiquent aux infusions un goût particulier toujours parfumé.

On les tient donc pour des herbes salubres analogues à nos vieilles herbes de la Saint-Jean. Elles ne seraient jamais dangereuses quelles que puissent être les espèces récoltées.

La rosée la plus efficace doit être recueillie au premier matin, au bord des routes fréquentées avant le passage de qui que ce soit.

4. *Temps rituel des préparations.* — Le cinquième jour du cinquième mois ou le sixième jour du sixième mois sont jours de préparations d'un produit mélangé dont le crédit est grand en médecine de Chine et d'Annam.

⁽¹⁾ Les Européens le nomment « petit *Têt* ». Les Annamites disent encore « *tét mông nãm* » et « *ãn mông nãm* ».

Le sixième jour du sixième mois est un jour sans aucune destination cultuelle.

Si l'un ou l'autre de ces deux jours, on réunit les éléments du mélange, qui seront traités avec des différences dans le mode et dans les apports suivant des influences régionales ou de gré de personne. Le produit constitue le *Thần khúc* 神曲 (*Thần* : génie; *khúc* : mélange); certains sont réputés, ils sont généralement de la Chine.

La formule initiale est bien ancienne, on ne saurait en fixer l'origine. Les livres chinois les plus vieux en reconnaissent la valeur, elle continue à être employée sur un même crédit; les traités de médecine la transmettent encore sans défaveur.

J'ai relevé deux formules : l'une est d'Annam, c'est un *gia truyên* que je tiens du *Quảng-Nam*. L'autre est copiée sur Nordemann; elle est d'école chinoise. Elles ont grande analogie sauf au point de vue de leur composition.

1° Formule d'Annam.

小麥	<i>Tiểu mạch</i>	Orge perlée	5 cân.
蒼耳草	<i>Thưon gnhĩ thảo</i>	Lampourde	5 lượng.
野藜	<i>Giã lục</i>	Renouée odorante	5
青蒿	<i>Thanh cao</i>	Aurone.	5
杏仁	<i>Hạnh nhơn</i>	Noyaux d'abricots	5
小豆	<i>Tiểu đậu</i>	Haricots rouges	5

(Le *hạnh nhơn* doit être débarrassé de son germe et de son écorce, puis séché.)

On réunit ces six produits que l'on pile jusqu'à réduction en poudre. On vanne et on tamise cette poudre que l'on mêle à trois cân et demie d'eau descendant du Nord (*Bắc phương hà thủy* 北方河水). Cette pâte est déposée dans des moules tenant en capacité la valeur d'un lượng en poids de ce mélange. On les recouvre avec du papier afin que les rayons solaires ne puissent pas intervenir.

Le *Thần khúc* ainsi préparé peut être incorporé à de nombreuses médecines. On peut aussi le prendre seul. Il est apprécié dans les digestions difficiles, c'est un eupeptique. On lui accorde une faveur grande dans les affections intestinales : dysenteries et coliques.

La préparation pour l'administration de ce *Thần khúc* est ainsi : on prend un lượng de la drogue, que l'on fait roussir au feu, puis avec de l'eau sur la valeur d'un bol à riz, on fait une décoction que l'on pousse à réduction de moitié.

2° La deuxième formule est citée par NORDEMANN; c'est la suivante :

On prend :

白麪	<i>Bạch miến</i>	Farine chinoise	5 cân.
赤小豆	<i>Xích tiểu đậu</i>	Haricots rouges (écrasés finement)	1 lượng 4 đồng.
杏仁	<i>Hạnh nhân</i>	Amandes d'abricots	1 4
青蒿	<i>Thanh hao</i>	Aurône	1 4
蒼耳	<i>Thương nhĩ</i>	Lampourde	2 4
野藜	<i>Giã lục</i>	Renouée odorante	2 4

Ces substances sont égouttées.

Le traitement préparatoire de cette médecine se rapproche presque entièrement de celui de la formule d'Annam.

Comme on le voit les deux produits sont bien voisins, mais le crédit le meilleur va au produit chinois.

On cite parmi les *Thần khúc* réputés celui que l'on exporte de Fou-Kien.

OBSERVANCES PROHIBITIVES.

Il est certaines défenses curieuses signalées et qui contraignent soit dans le temps de la préparation des médecines, soit dans le temps des prises médicinales; nous en avons parlé plus haut.

Dans les locaux des préparations, dans l'appartement où un malade prend ses médecines ne doivent pénétrer les gens qui reviennent d'un cortège d'enterrement, les femmes en périodes menstruelles, celles qui ont récemment accouché, non plus que les personnes qui ont aidé à l'accomplissement de l'acte. On signale que les médecines préparées ou absorbées dans le temps de ces présences fâcheuses perdraient tout leur effet.

REMÈDES ÉTRANGES.

J'ai pu recueillir, au cours de mes enquêtes, certaines formules de médecines ou des pratiques susceptibles d'être comptées parmi les plus extravagantes. Alors il m'a paru intéressant d'en enregistrer plusieurs d'autant plus qu'il est difficile de faire le point d'arrêt entre ce qui est matière des médecines et ce qui est matière des superstitions :

Les folk-lore des divers pays tiennent dans leurs réserves une abondante série de méthodes médicales populaires qui apportent l'inattendu de méthodes extraordinaires, produits de sottise et de crédulité.

Ces méthodes sont souvent la part de rebouteux, de sorciers, de guérisseurs qui les exploitent avec audace et non point toujours sans danger. J'ai gardé ce souvenir d'étudiant : une femme est entrée dans une salle chirurgicale; elle porte au coup une plaie infectée largement. Elle raconte son histoire : sur la présence d'un gros adénome sous-maxillaire, elle est allée consulter un sorcier de Bordeaux, en plein centre de ville. La consultation du sorcier lui dénonce que son mal doit disparaître avec l'aide d'un pansement composé de crottin de cheval posé directement sur la légère entaille que l'homme a pratiquée au gros de la tumeur. Mais la plaie est devenue rapidement douloureuse, enflammée; retour vers le sorcier qui conseille une application de crapaud vivant. La femme entre le lendemain à l'hôpital : injection immédiate de sérum antitétanique, isolement : la femme meurt du tétanos (Clinique du Professeur DEMONS, Bordeaux, 1901).

Mais dans le Maine et en Bretagne, ailleurs, le crapaud vivant était utilisé dans les cancers ouverts : sa mort indiquait la fin du mal. Puis encore : on traitait les érysipélateux des plaines du Morvan par des applications de crapaud bouilli ⁽¹⁾.

Ainsi intervenaient, et peuvent intervenir actuellement dans les villages, à l'occasion de coupures saignantes, les toiles d'araignées des recoins à poussières : or tout cela était cause de danger.

Mais à côté de ces remèdes périlleux, dans la collection des choses

⁽¹⁾ Cf. P. SÉBILLOT, *Le Folk-lore de France*. — Paris, 1906 (particulièrement le tome III, *La faune et la flore*).

inoffensives traînées par tout le passé des médecines usées, sur la crédulité encore marquée des campagnes d'Occident, que ne trouverait-on pas allant en parallèle avec ce que l'on peut découvrir dans les pratiques de la médecine populaire d'Extrême-Orient! Alors il faudrait dire des sangs animaux, des graisses des espèces diverses : celles des mammifères, celles des reptiles; des bouillons bizarres et des multiples produits venus du monde animal, de celui des plantes et de tant de choses inertes ayant pour belles propriétés les vertus imaginaires que l'on a bien voulu leur créditer sans témoignage.

*
* *

Il n'est guère d'étude intéressante les pharmacopées de Chine ou d'Annam qui n'ait eu le soin de développer un peu ce thème des médecines superstitieuses. Aussi simples que fussent les notes publiées, il a paru indispensable aux auteurs, généralement au simple titre curieux, de présenter certains de ces éléments extravagants des rites médicaux conservés dans le vieux pays.

Or, cette habitude de noter l'étrange est loin de m'apparaître un défaut. Si l'on veut éclairer tout le bloc des thérapeutiques, il faut le prendre avec les détails de ses coins d'ombre et de ses étrangetés : c'est-à-dire avec la complicité des traditions plus ou moins faussées, l'apport superstitieux de croyances obscures et tous les mythes conjuratoires.

Je sais bien qu'il y a surcharge dans ces détails, et la liste serait longue des médecines qui opèrent par le fait de crédulités inexplicables et de celles qui font le service de sorciers sous la tenue de philtres, de charmes ou de conjurations. Je m'arrêterai expressément à celles de la phase populaire, notant d'une façon générale, celles qu'il m'a été donné personnellement de recueillir. Elles sont toutes d'Annam.

— *Cheveux du vertex.* — *Loan phát* : annam. : « *tóc xoáy* ».

Traitement des épistaxis. — Les cheveux sont empruntés au niveau du tourbillon. On fait brûler au-dessus d'un « *trách* » (marmite plate), une poignée de ces cheveux dont on recueille la cendre. On prend la couverture d'une sapèque de « *hông đơn* » (orpiment). On réduit

finement, on tamise et l'on souffle de cette poudre dans les narines à l'aide d'un tube de bambou « ong ná ». (Recueilli à Cù-a-Tùng).

— *Cheveux humain en général.* — On les dit carminatifs, toniques, les livres des médecines les indiquent. Ils servent surtout populairement dans les hémorragies des organes par l'emploi de leurs cendres⁽¹⁾.

— *Dents.* — Elles auraient des propriétés vulnéraires et cicatrisantes que l'on utilise dans les cas de gerçures des seins, dans les plaies cornéennes et dans les brûlures. On les réduit en poudre⁽²⁾.

— *Ongles.* — La raclure des ongles, mêlée à une petite quantité d'eau, intervient à l'occasion des morsures de la scolopendre (cent-pieds). On absorbe le mélange⁽³⁾.

— *Ongles de femmes enceintes.* — On les considère comme médecines sédatives. On les utilise aussi dans les difficultés d'accouchement. Ils ont encore emploi dans le traitement des taies cornéennes.

Pulvérisés et délués dans l'alcool, ils seraient d'usage dans les gerçures des seins⁽⁴⁾.

— *Peau arrachée au talon.* — Dans les cas de « langue jaune » ou de langue noire, affections gênantes, on conseille d'enlever un lambeau d'épiderme du talon que l'on brûle. On mêle les cendres à du miel pour en enduire la langue complètement. Le remède serait très efficace⁽⁵⁾.

— *Urines.* — C'est une médecine utilisée dans bien des formules ou dans les préparations de produits : on se sert de l'urine des enfants. Les dépôts que les urines peuvent céder ont leur prix à condition qu'ils soient de provenance particulière : urines des bonzes ou urines des jeunes garçons⁽⁶⁾.

— *Sédiments urinaires de l'homme.* — Dans le cas où le nez est mangé par des ulcères⁽⁷⁾, on prend des cristaux des sédiments urinaires

(1) Recueilli à Faifo.

(2) Recueilli au Quàng-Nam (Faifo).

(3) Recueilli au Quàng-Nam.

(4) Recueilli au Quàng-Nam, probablement de source chinoise.

(5) Recueilli au Quàng-Nam (« Nam-O »).

(6) Recueilli à Faifo mais rencontré également au cours de lectures.

(7) On dit mangé par le « con trī ». Le « con trī » est un petit insecte dont les Annamites croient à l'existence dans le cas d'ulcérations nasales. Son nom chinois est *Tâu ma nha cam*.

et on les mêle à du *Thanh phàn* (sulfate de fer). Mais ce dernier doit être brûlé auparavant.

On souffle le mélange pulvérisé dans le nez malade. On assure ainsi une guérison rapide ⁽¹⁾.

— *Excréments humains*. — Utilisés dans le traitement de la folie délirante (« *Điên cuồng* »). On met ces excréments dans une marmite en terre que l'on munit de son couvercle et qu'on lute (« *trét* ») avec de la terre de manière qu'elle soit bien fermée ⁽²⁾. On la met ainsi au feu et on la porte au rouge. On retire alors et on fait prendre aux malades le dépôt du produit adhérent au couvercle en les mêlant avec de l'eau. On affirme que la guérison intervient très vite ⁽³⁾.

— *Os de crâne humain*. — On lui donne emploi dans toutes les affections de l'hérédité (tuberculose, lèpre, syphilis, etc.).

— *Défense d'éléphant*. — On la dit diurétique et elle trouve emploi contre les corps étrangers de l'œsophage et dans les accouchements laborieux sur une préparation qui consiste à prendre de sa poudre obtenue par frottement en la mélangeant à du lait.

— *Chien jaune*. — Ce sont les poils de l'animal qui sont employés.

Une personne est atteinte de *Luy lịch* (on nomme ainsi une plaie placée derrière le talon (« *bàn chân* ») et qui a mauvaise odeur). On recueille des poils de chien jaune, et ces poils doivent être des poils de crinière (« *lông gáy* »). On les brûle et l'on fait application avec leur cendre ⁽⁴⁾.

— *Chat noir*. — Dans le cas de gale, on recommande de manger la viande de l'animal. Celle-ci convient également pour la guérison des « *phong mảy đay* » ⁽⁵⁾, éruptions gênantes accompagnées de grosses démangeaisons ⁽⁶⁾.

Les os du chat noir, conservés dans l'alcool puis grillés, sont pulvérisés et employés dans le *sản hậu huyết bại*, affection marquée dans le *post partum* par la rétention des lochies.

(1) Recueilli à « *Cửa-Tùng* ».

(2) Traitement par sublimation.

(3) Recueilli à « *Cửa-Tùng* ».

(4) Recueilli à « *Cửa-Tùng* ».

(5) A « *Cửa-Tùng* », on dit « *may* ».

(6) Recueilli au *Quảng-Trị*.

On prend une dose de poudre équivalente à cinq couvertures de sapèques et l'on boit avec une tasse d'alcool ⁽¹⁾.

— *Testicules de porc* (« dáí heo »). — Ils sont considérés comme ayant des qualités toniques, fortifiantes pour les vieillards aussi bien que pour les malades ⁽²⁾.

— *Verge de porc*. — Lorsque les enfants grincent des dents en dormant, on leur fait manger une verge de porc ⁽³⁾.

Au *Quảng-nam*, la verge de porc est employée comme médecine fortifiante ⁽⁴⁾.

— *Rats*. — Dans une épidémie de variole, lorsque l'on veut éviter les atteintes de l'affection ou diminuer les effets de son évolution, il faut manger la chair de vieux rats. On conseille de ne pas ménager la dose de la consommation : plus elle est forte mieux vaut le traitement ⁽⁵⁾.

— *Jeunes rats* (« con chuôt con »). — On désigne ainsi les rats récemment nés que l'on conserve après séchage. On prend les jeunes rats, on les traite par séjour dans la chaux humide d'où on les retire pour être séchés à l'air.

Dans les gales, boutons d'ecthyma et en général dans les manifestations éruptives diverses apparues sur les organes génitaux externes de l'homme ou de la femme, on fait brûler un de ces rats conservés et les cendres sont appliquées sur les parties atteintes.

L'opération est renouvelée deux fois par jour : on dit que l'on obtient la guérison au bout du deuxième ou du troisième jour ⁽⁶⁾.

— *Crottes de rats* (« cú't chuôt đực »). — On les grille après un temps de macération dans du vinaigre. Elles sont utilisées ainsi contre

(1) Recueilli au « Cù'a-Tùng ».

(2) Recueilli à « Vinh » (à rapprocher d'une note de J. POUCHAT qui dit que les testicules du porc, comme ceux de la plupart des animaux, notamment du bouc, sont mets très fortifiants pour les malades, *Superstitions relatives aux plantes et aux animaux*. — B.E.F.E.-O., t. X, p. 600).

(3) Recueilli à « Vinh ». (Cf. POUCHAT, *loc. cit.*, p. 600.) L'habitude se perd par l'absorption d'un cordon testiculaire.

(4) Région de *Tam-Kỳ*.

(5) Recueilli à « Nam-O » (*Quảng-Nam*).

(6) Recueilli à « Cù'a-Tùng ».

la dysenterie, les affections de l'enfance et dans quelques maladies cutanées⁽¹⁾.

— *Tigre*. — La poudre obtenue sur une dent de tigre est délayée dans l'eau. Cette eau sert en lavage dans les cas de morsures de chiens enragés⁽²⁾.

— *Coqs*. — Les brûlures occasionnées par les mille-pieds (« con giò'i ») passent pour être vivement calmées par de la salive de coq que l'on transporte directement du bec de l'animal sur la partie atteinte à l'aide d'une plume.

L'origine de cette confiance est établie par le fait que reconnaissent les Annamites que les « giò'i » sont dévorés par les volailles sans qu'il y ait marque d'incommodation de la part de celles-ci⁽³⁾.

— *Paon* (« con công »). — Le fiel de l'oiseau est un poison. La légende donne que le paon s'accouple avec les serpents⁽⁴⁾.

— *Corbeau* (« chim quạ »). — Les yeux enlevés aux corbeaux cèdent leurs humeurs qui servent pour améliorer la vue de l'homme mais, mieux encore, pour apercevoir les fantômes dans la nuit⁽⁵⁾.

— *Pie* (« ác là »). — Les nids de pie sont utilisés dans les cas de folie agitante sur le mode suivant : on fait brûler les nids et la cendre mêlée à de l'alcool est donnée à boire au malade⁽⁶⁾.

— Le même remède est administré à l'occasion des écoulements blennorrhagiques⁽⁷⁾.

— *Hippocampe et syngnathe*. — On désigne l'un et l'autre sous le nom de *Hải mã* : cheval marin (annam. : « cá ngựa », poisson cheval). Ils aident aux accouchements par maintien de l'animal séché dans la main droite de la parturiente⁽⁸⁾. Dans les régions du Nord, on place le cheval marin sur le ventre de la femme.

(1) Nord-Annam.

(2) Recueilli au *Thanh-Hóa*. Cf. POU-CHAT également.

(3) Recueilli à « Vinh » (D^r DALÉAS et D^r SALLET, *Le haricot vert annamite contre les méfaits du mille-pattes*. — *Bull. Soc. méd. chir. Indoch.* — 1930, n° 7.

(4) Recueilli au *Quảng-Nam*.

(5) Entendu au *Quảng-Nam*.

(6) Région de *Tam-Kỳ*.

(7) *Ibid.*

(8) Croyance générale entendue à « Vinh », à « Đông-Hói », au *Quảng-Trị*, au *Quảng-Nam*.

— *Tortue de mer* (annam. : « con du »). — Sa chair mangée après cuisson guérit toutes les formes de gale, même les plus sévères et il ne serait nullement besoin de faire application de traitement externe ⁽¹⁾.

— *Tête de tortue* — *Qui thũ* (annam. : « đàu rĩa »). — Dans les douleurs osseuses, on fait brûler une tête de tortue et l'on en recueille la cendre. On mélange cette cendre avec de l'huile de sésame et l'on enduit du produit une feuille de *Ngõ đõng* (*Sterculia platanifolia*). On applique cet emplâtre sur la partie douloureuse. C'est une médecine qui fait confiance ⁽²⁾.

— *Crocodile*. — Le fiel du crocodile est utilisé en friction sur le ventre des enfants nouveau-nés afin d'empêcher la pénétration de l'air dans le ventre par l'intermédiaire du cordon ombilical sectionné ⁽³⁾.

— *Serpent boa* (« con trãn »). — La graisse de boa agirait contre les poussées exagérées des poils et servirait même d'épilatoire ⁽⁴⁾.

— *Serpent blanc*. — Il s'agit ici non pas du *Bach hoa xà* des pharmacies qui est très souvent un bungare, mais d'un serpent de couleur anormale, fréquemment couleuvre sans défense venimeuse.

On prend de l'eau dans laquelle il a pu séjourner. Cette eau traite les lèpres et les tuberculoses comme le feraient les détails des serpents des boutiques. Dans la croyance, les effets médicaux de cette eau l'emporteraient, restant plus prodigieux encore que ceux qui seraient déterminés par l'application directe de ces serpents ⁽⁵⁾.

— *Serpent blanc* — *Bach xà* (annam. : « con rãn mai »). — Dans les cas de lombalgie avec retentissement osseux, on prend un squelette de « rãn mai » qu'on lave et que l'on grille au jaune. On plonge ensuite

⁽¹⁾ *Phan-Thiêt*. On raconte que les œufs du « con du » mangés par ceux qui sont joueurs portent à ceux-ci une malchance qui tient durant toute une année.

⁽²⁾ Recueilli au « Cũa-Tũng ».

⁽³⁾ Entendu dans le Sud (*Phan-Thiêt*). [Cf. D^r TIRANT, *Notes sur les reptiles ou les batraciens de la Cochinchine*. — *Exc. et Rec.*, IX, 1885.]

⁽⁴⁾ Recueilli à *Tam-Kj*.

⁽⁵⁾ Recueilli à « Cũa-Tũng ».

ces os dans de l'alcool où ils seront conservés : c'est de cet alcool que l'on boit pour traitement ⁽¹⁾.

— *Gecko* — *Cáp giòi*. — S'utilise dans les tuberculoses pulmonaires, les délires oniriques légers. On emploie le corps de l'animal grillé après macération dans de l'alcool ou du vinaigre ⁽²⁾.

Dans le Centre-Annam, il s'agit exclusivement du dragon-volant. Ce lézard à parachutes membraneux est utilisé dans l'asthme et dans les phtisies pulmonaires ⁽³⁾.

— *Crapaud* (annam. : « con cóc »). — Les crapauds figurent dans plusieurs des médecines étranges de l'Annam :

Le foie pilé est utilisé en application sur les plaies ⁽⁴⁾.

Dans le cas de morsures par chien enragé, on prend un crapaud que l'on introduit vivant dans un bol rempli de vinaigre dans lequel on le retient durant l'espace d'une minute. Le crapaud retiré, on fait absorber le vinaigre à la personne mordue ⁽⁵⁾. La viande du crapaud peut être utilisée dans un but de thérapeutique semblable : l'animal dépouillé et débarrassé de ses pattes est parfois pilé avec des échalottes ⁽⁶⁾.

Dans les cas *Cam tích* ⁽⁷⁾, on recommande d'utiliser une peau de crapaud jaune. Cette peau débarrassée et lavée minutieusement est découpée en menus fragments, puis préparée et cuite sur le mode qui pourra sembler le plus agréable pour la prise. On fait absorber la préparation entièrement.

⁽¹⁾ J'ai vu une autre exploitation de l'article dans le *Quảng-Nam* en 1919. Un annamite tenait un serpent blanc (forme d'albinisme, ici) vivant dans une jarre à demie garnie d'une eau dont il jonchait la surface de pétales de roses. L'homme faisait un commerce sérieux de cette eau renouvelée sans cesse : la valeur de cette eau, cédée en bouteilles de dimensions cependant réduites, atteignait pour chacune 0 \$ 50 et même une piastre. On venait s'approvisionner de très loin.

⁽²⁾ Nord-Annam.

⁽³⁾ *Quảng-Nam*, région de « Bana », *Tam-Kỳ*.

⁽⁴⁾ Recueilli au *Quảng-Nam*.

⁽⁵⁾ *Ibid.*

⁽⁶⁾ Recueilli au *Quảng-Nam*, région du *Tam-Kỳ*.

⁽⁷⁾ Le *Cam tích* est une maladie dyscrasique atteignant principalement les enfants porteurs de vers intestinaux.

Il faut dix jours de traitement, comptant un crapaud pour chaque jour, afin d'assurer une guérison parfaite⁽¹⁾.

— *Crapaud* — *Thiêm thừ*. — La chair pulvérisée après avoir été réduite en cendres, est administrée dans les séquelles des affections parasitaires intestinales.

En la pilant avec du sel, on a un topique heureux pour les furoncles et les panaris⁽²⁾.

— *Grenouilles*. — Une méthode particulière de traitement populaire fait intervenir les raines en applications sur les yeux malades. (Grâce à ce remède, on peut constater le développement d'un parasitisme spécial : la sparganose.)

— *Crabe* — *Giài thóat*. Épiderme conjonctif d'un crabe marin (annam. : « da cua lợt »). — Dans les cas d'accouchement sur présentation transverse avec procidence d'un bras (en Annam), le fait est assez peu fréquemment observé, on prend la peau d'un crabe débarrassée de sa cuirasse. On fait roussir celle-ci avec du sel, on la réduit ensuite en poudre.

De cette poudre on prend une quantité égale à la couverture de de cinq sapèques. Elle est mélangée avec du « bồng cỏ » (*Chrysopogon aciculatus*) sur le contenu d'une tasse à vin, et l'on fait absorber⁽³⁾.

— *Araignée* (annam. : « cái rện »)⁽⁴⁾. — Il s'agit d'une araignée au segment ventral uni, légèrement duveté et d'un gris léger. La longueur totale du corps est de deux à trois centimètres.

On enlève la poche à œufs que la bête promène avec elle, on brûle cette poche que l'on mélange avec de l'eau pour la faire absorber aux enfants atteints du muguet (« đện »)⁽⁵⁾.

— *Nids d'araignées*. — Cette même poche ovifère est considérée comme excellent agent de l'hémostase dans les saignées par coupure.

A défaut de ces poches, on emploie la toile de l'araignée⁽⁶⁾.

(1) Recueilli à « Cửa-Tùng », province de Quảng-Trị.

(2) Nord-Annam.

(3) Recueilli à « Cửa-Tùng ».

(4) On prononce « cái rện » dans le

Quảng-trị; à Tourane, au Quảng-nam et dans le Nord-Annam, « con nhện »; au Tonkin, « con đện ».

(5) Recueilli à Cửa-Tùng.

(6) « Vinh ».

— *Araignée*. — Pour empêcher les enfants d'uriner dans leur lit, on peut leur faire manger une grosse araignée grillée⁽¹⁾.

— *Araignée* — *Tri thù*. — L'araignée est employée en application sur les panaris et les piqûres d'insectes après mélange avec du vinaigre⁽²⁾.

— *Scolopendre mordante* — *Ngó công* (annam. : « con tít »). — Le mâle seul fait médicament; on l'utilise dans la méningite des enfants et comme abortif⁽³⁾.

— *Vers à soie* (excréments). — Dans l'affection nommée *Hạn xúdt vong đuong* (sueurs généralisées et membres glacés), on prend les excréments de bons et gros vers, on les réduit en poudre et on les mélange à du vinaigre. De la pâte liquide obtenue, on enduit les jambes depuis le genou jusqu'au pied. On fait sécher cette onction au feu (« xông lửa »)⁽⁴⁾.

— *Guêpes ou abeilles* [nids : *Phong phòng* (annam. : « tồ ong »)]. — On fait griller le nid et il constitue un médicament vanté dans plusieurs affections infantiles : ganglions cervicaux, maux de gorge. On le préconise aussi dans les métrorrhagies et les hématuries⁽⁵⁾.

— *Criquet* [nid (annam. : « tồ cào cào »)⁽⁶⁾]. — C'est une sorte de chrysalide que l'on rencontre fréquemment dans les chaumes, adhérant aux tiges, en forme de cornes trapues, résistantes à stries horizontales.

Quand les enfants ont des boutons dans les oreilles, on fait brûler quelques « tồ cào cào » dont la cendre est prise pour opérer des frictions autour des parties atteintes⁽⁷⁾.

— *Bousier* — *Cát cươg* (annam. : « con bọ hung »). — Pour une plaie qui n'abcède pas, on brûle un de ces gros insectes et on en conserve la cendre. Celle-ci est mélangée avec le suc du papayer (« mú thủ đứ »), on applique sur la plaie. Cette application favorise l'issue du pus⁽⁸⁾.

(1) Cùra-Tùng.

(2) Nord-Annam.

(3) Dans le Nord-Annam, au *Quảng-hinh* et au *Nghê-an* : « con rít ».

(4) Cùra-Tùng.

(5) Nord-Annam.

(6) Exactement : « nid de criquet ».

(7) Cùra-Tùng.

(8) Cùra-Tùng.

— *Sphex* [nid (annam. : «*tỏ vò vò*»⁽¹⁾). — Ce nid, écrasé sur les plaies pustuleuses des enfants, amène la guérison de celles-ci.

— *Cancrelats* — *Toàn yét* (annam. : «*con gián*»). — Paralysie faciale, convulsions, hémiplégie, bourdonnement d'oreilles.

On utilise l'insecte après l'avoir fait griller avec du gingembre⁽²⁾.

Pour empêcher les incontinenances nocturnes d'urine, on donne à manger à l'enfant l'animal simplement grillé⁽³⁾.

— *Sangsues des rizières* — *Diét* (annam. : «*con đũa*»). — On porte les sangsues vives parmi de la poudre de chaux dans laquelle on les roule. On les retire et on les lave à grande eau. Dans un vase en terre, hermétiquement clos, on les tient sur le feu durant trois heures. Alors on en compte cinquante pour un litre d'alcool de riz dans lequel on les laisse pour les cas de «*trặc bở*» (luxations, déboîtement de membres). Cette préparation serait efficace à la dose d'une tasse à thé par jour et par nuit⁽⁴⁾.

— *Mouche ordinaire* (annam. : «*con rùôi*»). — L'insecte entre dans une préparation vétérinaire à laquelle participent des «*nủ sành*» qui sont des tessons de porcelaine⁽⁵⁾.

Dans les cas de vomissements, on prend des mouches que l'on écrase dans l'eau. Ce serait un remède efficace, il fait vomir. On l'apprécie dans les intolérances d'estomac provoquées par quelque indigestion ou par du poison (par exemple le fruit du *Cerbera*)⁽⁶⁾.

— *Lombrics*⁽⁷⁾. — Un enfant n'a pas eu la variole : on le protégera

(1) C'est le «*con vò vò*» de «*Huế*» que l'on nomme à Vinh «*con tở vò*»; il construit un petit nid maçonné, comme pétri de terre. La croyance populaire veut que chacun de ces nids à loge unique soit habité par une araignée, commensale de l'insecte.

Proverbe :

«*Tỏ vò nuôi con rện*»

«*Nó nhón quện nhau đi*».

Le sphex nourrit une araignée :

lorsqu'elle est grande, l'un et l'autre partent chacun de son côté.

Les évolutions de la bête avant de rentrer dans le nid «*vò vò*», par allusion spéciale, signifie courtiser une fille («*Vinh*»).

(2) Nord-Annam.

(3) *Quảng-Nam*.

(4) *Củ-a-Tùng*.

(5) *Củ-a-Tùng*.

(6) *Hoà-b* du *Quảng-nam*.

(7) Se dit *Địa long* 地龍 : dragon de terre (annam. : «*con trùn*»).

en lui faisant avaler cinquante lombrics bien préparés. Si l'enfant, en dépit de cela, contractait la maladie, on serait assuré que l'évolution de celle-ci serait légère.

Lorsque des personnes s'en vont au loin pour faire du commerce ⁽¹⁾, dans le but de se protéger contre les atteintes possibles des éléments réunis de la terre, des eaux et de la forêt, elles doivent absorber avant leur départ des lombrics grillés avec du sel ⁽²⁾.

— *Mouche verte* (annam. : « lằng xanh »). — Elle intervient dans le traitement des ballonnements du ventre ⁽³⁾.

— *Parasite de l'aurone*. — On le nomme *Thanh cao trùng* (ver de la plante *Thanh cao*). On le recueille, on le pile et on le mélange avec du cinabre (« châu sa »). A parties égales, on fait des pilules de la grosseur d'un grain de riz que l'on fait absorber aux enfants atteints de convulsions, avec du lait ⁽⁴⁾.

— *Ricin* (annam. « thú đứ tíá »). — On applique sur la tête des personnes qui sont atteintes d'hémorroïdes et en souffrent, des feuilles de « giàu tí » (« thú đứ tíá » : ricin).

(On met sept feuilles pour les hommes et neuf pour les femmes.)

Mais il faut avoir grand soin de bien enlever les feuilles dès que les bourrelets procidents sont rentrés ⁽⁵⁾.

— *Graines de ricin*. — Le traitement que nous venons d'indiquer à l'occasion des feuilles rappelle celui qui est d'usage dans les suites des accouchements alors que se manifeste une rétention placentaire.

On pile des graines de ricin que l'on applique en cataplasmes sous les pieds de la femme. L'issue placentaire s'opère, dit-on, très vite et l'on doit prendre soin de libérer les pieds de leurs emplâtres dès la sortie du délivre, sinon les organes de la femme viendraient à la suite. Si un désastre semblable apparaissait, il faudrait reporter immédiatement sur le front les cataplasmes dégagés des pieds ⁽⁶⁾.

— *Amandes*. — Les amandes des fruits à noyaux qui se présentent

⁽¹⁾ On doit entendre qu'il s'agit surtout ici de transactions à opérer en région de montagne.

⁽²⁾ Recueilli à Cù-a-tùng.

⁽³⁾ Tourane et région du *Quảng-nam*.

⁽⁴⁾ *Tam-ky*.

⁽⁵⁾ « Vinh ».

⁽⁶⁾ Entendu à « Cù-a-Tùng », à Tourane, à Faifo. Cette croyance semble assez générale.

doubles (philippines) sont vénéneuses et même considérées comme étant capables d'occasionner des accidents mortels.

— *Sel* (annam. : « hôt muôi »). — Lorsqu'une personne de la maison souffre d'un fragment d'os arrêté dans la gorge, on place dans la cuisine, à l'endroit où l'on cuit les mets, quelques grains de sel, en prenant soin que la personne intéressée l'ignore ⁽¹⁾.

— *Boue*. — Pour traiter l'insolation, on creuse un trou dans le sol et l'on y verse de l'eau froide que l'on remue jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement trouble. On laisse déposer et l'on boit cette eau ainsi décantée ⁽²⁾.

— *Boue de thé et de terre de seuil*. — Dans les cas de brûlure, on prend du thé très ancien, moisi même. On le fait macérer dans un récipient d'eau. Puis cette eau est vidée devant la cuisine vers le seuil, au point le plus exposé aux allées et venues des gens. On laisse ceux-ci passer et repasser, jusqu'à ce que l'eau mêlée à de la terre ait été bien pétrie et forme pâte. On en badigeonne la partie brûlée ⁽³⁾.

— *Chaux*. — Dans les morsures de serpents, de chiens, dans les cas d'inflammations douloureuses des membres, la coutume est générale : on ceinture le membre, à hauteur convenable, d'un cercle tracé à la chaux.

L'application de points de chaux sur la région frontale guérit les migraines.

— *Vieux cercueils*. — L'eau recueillie dans les vieux cercueils abandonnés est un remède considéré comme efficace contre l'épilepsie ⁽⁴⁾.

Dans cette même affection, on conseille pour son traitement de prendre des planches de cercueil, enterrées et pourries depuis longtemps avec les corps qu'elles avaient maintenus. On réduit en poudre ces débris de planches et l'on prépare des breuvages que l'on fait prendre avant les attaques comitiales, pour les prévenir ou les atténuer ⁽⁵⁾.

(1) « Nam-ô ».

(2) « Nam-ô ».

(3) « Vinh ».

(4) *Phú-tuong* (*Quảng-nam*).

(5) Autre formule de la région de *Phú-Thượng* (*Quảng-Nam*).

Ces fragments de bois des vieux cercueils sont utilisés également pour opérer des fumigations sur les eczemas infantiles ⁽¹⁾.

— *Vieux oreillers des morts.* — Les débris des chevets découverts dans les cercueils sont utilisés pour préparer des infusions que l'on emploie à l'occasion des aliénations mentales, mais sous la condition expresse que ces oreillers aient été levés directement dans les cercueils mêmes ⁽²⁾.

— *Chaume des toitures* (« *cây tranh rạ, cây rạ* »). — Dans les cas de poussées de boutons chez les enfants, on fait absorber des décoctions de paillotes prises directement sur le toit des cases ⁽³⁾.

Au Tonkin, la cendre de ces chaumes, en application sur les blessures, arrêterait les hémorrhagies ⁽⁴⁾.

— *Liens des palissades.* — En présence d'un tétanos ombilical, on fera des inhalations (sept pour un garçon, neuf s'il s'agit d'une fille) avec la fumée des vieux liens ayant servi à l'attache des haies, des palissades ou des barrières ⁽⁵⁾.

— *Sapèques anciennes* — *Cổ vắn tién.* — On frotte une sapèque ancienne sur une surface rugueuse : le produit de l'usure obtenu est glissé sous les paupières dans les cas d'inflammations conjonctivales : la guérison serait rapidement assurée ⁽⁶⁾.

Etc. . .

*
* *

Sur ce long aperçu des détails d'une telle thérapeutique, il deviendra aisé de comprendre le fond prodigieux des crédulités populaires. Il n'est aucune particularité scabreuse, ou même répugnante, qui ne puisse être atteinte pour un traitement.

(1) « Vinh ».

(2) Recueilli à Faifo (d'origine chinoise).

(3) Recueilli à Tourane. Recette familière au *Quảng-Nam*.

(4) J. POUCHAT, *Superstitions relatives aux plantes et aux animaux.* — *Bulletin*

de l'École française d'Extrême-Orient, t. X, p. 590.

(5) Recueilli à Hué.

(6) « *Củ-a-tùng* ». — Les sapèques anciennes sont portées par les enfants en protection contre les maladies semées par les mauvais esprits (croyance générale).

J'ai donné quelques modes écœurants : dans ce lot inoui où jouent les naïvetés et les horreurs, je n'ai pas voulu toucher quelques détails qui sont pires.

On peut en conclure : la médecine populaire, ici comme ailleurs, admet tout depuis le déraisonnable des choses jusqu'à l'étrange abusif des conjurations courantes.

La zone moyenne de cette thérapeutique, qui fait confiance aux vieilles médecines observées, serait seule à valoir sur certains de ses détails scrupuleusement revus.

RESPONSABILITÉ MÉDICALE EN ANNAM.

« Introduite en Chine des contrées mahométanes de l'Asie centrale, la noix vomique est souvent employée pour empoisonner les chiens; sa vente n'est pas permise à des personnes non connues⁽¹⁾. »

Je n'ai pas rencontré auprès des auteurs d'Europe à propos des choses de Chine, d'autres renseignements sur les interdictions des ventes des médecines dangereuses. Il m'a semblé que, dans cette Chine, le commerce de toutes drogues devait reposer sur la plus large tolérance et sur une très grande somme de liberté. C'est sur ce mode que s'exerce le commerce sino-annamite actuel des drogues.

Cependant on dit que le commerce en Annam de certains articles médicaux sont interdits par les lois à toute personne n'ayant pas qualité professionnelle de médecin et qu'en principe aucune vente ne saurait être consentie sans présentation d'ordonnance.

Il semblerait que ce soit sous le règne de Gia-Long ou sous celui de Minh-Mang que doit être reportée l'introduction de ces mesures prohibitives. Des médecins d'Annam, sans pouvoir préciser l'origine de cette limitation dans la vente des drogues dangereuses, indiquent l'opposition nette qui était faite de délivrer des quantités quelconques, sinon sur ordonnance réglée, des produits suivants :

石信	<i>Thach tín</i>	Arsenic.
水銀	<i>Thủy ngân</i>	Mercure.

(1) SOUBEIRAN et DABRY DE THIERSANT, *La matière médicale en Chine*, p. 176.

輕粉	<i>Khinh phán</i>	Calomel.
馬前	<i>Mã tiền</i>	Noix vomique.
巴豆	<i>Ba đậu</i> ⁽¹⁾	Croton Tiglium.

Ce sont les cinq drogues réputées essentiellement dangereuses ⁽²⁾.

Ces prohibitions n'étaient pas que morales et elles s'appuyaient sur des sanctions qui devaient avoir pour balance la facile interprétation des articles des lois.

*
* *

La responsabilité établie des médecins à l'occasion de l'exercice de leur profession remonte assez loin dans les époques chinoises. Le code des *Tang* n'envisage que les délits professionnels, en quelque sorte volontaires, crimes commis sciemment dans un but personnel de lucre ou de vengeance. L'article qui prévient la faute dans le code indiqué disait :

« Les médecins qui soigneront les malades contrairement aux prescriptions de la médecine et d'une façon illusoire, dans le but de se procurer de l'argent ou autres choses, seront punis d'après les dispositions relatives au vol ⁽³⁾. »

Il a servi de base à l'article, à peine modifié, du code annamite des *Lé* :

« Les médecins qui auront volontairement entretenu la maladie d'un malade dans un but intéressé, seront puni d'un abaissement de trois degrés. Ceux qui, pour un motif personnel ou de l'argent, auront profité des soins qu'ils donnaient à un malade pour l'empoisonner et le faire mourir, seront punis d'après les dispositions relatives au meurtre ⁽⁴⁾. »

⁽¹⁾ Il s'agit bien du « Ba đậu tâu », celui de Chine qui est le Croton à huile, éminemment drastique et dangereux.

⁽²⁾ La vente du *Lưu hoàng*, le soufre (qui passe pour vénéneux), ne pouvait excéder le poids de un « cân ». (Recueilli auprès des médecins du Centre-Annam sans qu'il m'ait été donné d'atteindre

l'origine de cette restriction. Sans doute faut-il voir ici une limitation possible dans la fabrication des poudres explosives.)

⁽³⁾ Raymond DELOUSTAL, *La justice dans l'ancien Annam*. — *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 1913, n° 5,

⁽⁴⁾ DELOUSTAL, *op. cit.*, p. 13.

Au sixième mois de la dixième année du règne de « Gia-Long » (1811), il fut présenté au trône un texte de justice pénale pour le pays d'Annam⁽¹⁾. Il s'inspirait des codes antérieurs de ceux de la Chine et de ceux de l'Annam.

Son article cclvi juge « *des médecins incapables qui tuent ou blessent quelqu'un* ». Il est donné de la façon suivante dans le livre de PHILASTRE :

« Lorsqu'un médecin incapable se sera trompé en employant des drogues et des aiguilles⁽²⁾, qu'il n'aura pas procédé selon les prescriptions et les recettes convenables et qu'il aura ainsi causé la mort de quelqu'un en le soignant, il sera ordonné à un autre médecin de vérifier les drogues et les potions, ainsi que le trajet et les ouvertures des piqûres; s'il n'y a aucune espèce d'intention de nuire volontairement, le coupable sera jugé d'après les dispositions relatives à l'homicide causé par mégarde ou accident (selon la loi on recevra le prix de rachat et ce prix sera attribué à la famille de la victime), il lui sera défendu d'exercer la médecine. S'il a volontairement agi contre les prescriptions et les recettes (ou d'ailleurs), frauduleusement (et avec intention) entretenu la maladie (de quelqu'un) et (aggravé ce qui était léger pour profiter du danger; et s'il a de la sorte) perçu des valeurs ou objets, on prononcera en tenant compte de la valeur de l'acte illicite conformément aux dispositions sur le vol furtif; si la mort en est résultée, ou bien si, à l'aide d'un motif quelconque (ayant un motif privé de préméditer le mal), il a volontairement employé des drogues (contraires à la nature du mal) et tué quelqu'un, il sera puni de la décapitation (avec sursis). »

Il fut adjoint à l'article un long commentaire officiel et des explications coordonnées qui étudient les particularités de l'acte médical fâcheux, conséquence de l'incapacité ou de l'intention appuyée par un

⁽¹⁾ *Les lois et décrets de l'empire de Hoàng viêt*. Le nom de son auteur est rayé, mais il s'agit du maréchal du Centre, Nguyễn-Văn-Tiêng, lieutenant de Gia-Long contre les Tây-Sơn. Poursuivi par la suite de la haine de Minh-

Mạng, il fut compromis odieusement et dut se donner la mort.

Ce recueil de lois a été traduit par PHILASTRE (*Le Code annamite*, 2^e édition, 2 vol. — Paris, 1909.)

⁽²⁾ Il s'agit de l'acupuncture.

sentiment de vengeance ou par lucre, à l'occasion d'une complicité achetée ⁽¹⁾.

A ceci, il est même ajouté le texte d'un décret visant les sorciers qui, se livrant à des manœuvres magiques destinées à guérir les gens, ont pu être la cause de leur mort ⁽²⁾.

Un autre article du code des *Tang*, remanié par les rois *Lé*, mais uniquement sur sa forme, traitaient des délits commis à l'occasion des pratiques abortives provoquées par l'entremise des médecins ou de marchands de drogues. Cet article intéresse aussi bien les personnes qui ont recours à ces pratiques que celles qui conseillent et celles qui vendent les médecines de l'emploi.

L'article 423 du code des *Lé* s'explique ainsi :

« Ceux qui auront provoqué des avortements au moyen de drogues abortives, ainsi que ceux qui auront cherché à se procurer des drogues de cette nature seront punis d'une peine de servitude; lorsque l'avortement aura eu des suites mortelles, les coupables seront condamnés pour meurtre ⁽³⁾. »

Mais le code de Gia-Long reproduit à peu près les mêmes lignes, seulement les peines se trouvent augmentées d'un degré. L'ensemble constitue l'article 258 du Code.

Cet article dans le code des *Lé* reste un peu sous la dépendance de l'article 422 qui intéresse les incantations magiques, les charmes écrits, lorsque meurt la personne qui fait l'objet de ces manœuvres vénéfiques.

Du reste, le début même de l'article 423 du code des *Lé* est complètement imprégné du fait répréhensible des interventions magiques et des drogues composées uniquement dans le but de nuire. Il prévoit que « ceux qui auront élevé et transformé des animaux venimeux, des reptiles ou des insectes ⁽⁴⁾, ainsi que ceux qui auront commandé de

(1) P.-L.-F. PHILASTRE, *Le Code annamite*, 2^e édition. — Paris, 1909; t. II, p. 243 et suiv.

(2) Cf. PHILASTRE, *op. cit.*, p. 244.

(3) DELOUSTAL, *op. cit.*, *B.É.F.E.-O.*, t. XI, p. 322.

(4) L'explication de ces pratiques est donnée par le code des *Tang*. Il indique que, pour obtenir ces poisons subtils,

le procédé consiste à mettre dans un vase des reptiles ou des insectes à venin : le dernier survivant serait éminemment venimeux et l'on peut se servir de lui soit vivant, soit mort, pour préparer des drogues d'une action infiniment mauvaise et puissante. — Cf. DELOUSTAL, *op. cit.*, p. 322, n. 1.

pareilles préparation ou donné des conseils à ce sujet, seront puni de la strangulation ».

*
* *

Le souci des lois atteignait dans le Code de *Gia-Long*, les médecins préparateurs et les manipulateurs des drogues dans les erreurs ou les imprudences qu'ils pouvaient commettre. Mais ce souci, implicitement compris dans l'article cclvi et ses interprétations inévitables, lorsqu'il s'agissait de la masse, devenait un sujet d'article très spécial lorsqu'il s'agissait de la préparation des remèdes destinés au roi.

C'est l'article clxv et il dit : « Le médecin qui en préparant un médicament pour le souverain, se sera trompé et ne l'aura pas préparé selon la formule convenable (en rapport avec l'affection)⁽¹⁾ ou bien qui (de sa main) en enveloppant un paquet, se sera trompé en écrivant l'étiquette sera puni de cent coups de « truong ». Celui qui, en choisissant et en triant une drogue, y aura (par erreur) laissé des impuretés, sera puni de soixante coups de « truong ». Si en préparant la nourriture destinée au souverain, le cuisinier contrevient par erreur à une défense relative aux aliments, il sera puni de cent coups de « truong » . . .

« Ceux qui n'auront pas goûté (les préparations médicinales ou culinaires à l'usage du souverain) seront punis de cinquantes coups de rotin.

« . . . Si les personnes telles que les surveillants chargés de la direction générale, ainsi que les cuisiniers portent par erreur des drogues quelconques dans les lieux où se prépare la cuisine du souverain, elles seront punies de cent coups de truong; on les obligera à avaler les drogues quelconques qu'elles auront apportées. . . lorsque la nature des herbes ou des choses employées est telle qu'elles ne puissent être alliées sans inconvénient ou sans danger⁽²⁾. »

Le commentaire officiel montre l'importance attribuée à cet article. Il en développe les détails et précise sur les responsabilités des préparateurs médecins, des cuisiniers et des surveillants.

(1) Préparation froide si le mal vient du chaud et inversement.

préparation des médicaments pour le souverain.

(2) *Le code annamite*, art. cXLV. De la

Le décret qui accompagne est précis sur les présentations des remèdes au souverain. Il ne tient qu'un paragraphe.

«Lorsqu'un fonctionnaire médecin se rend dans l'officine intérieure ⁽¹⁾ pour soigner et préparer les drogues et les potions, ledit fonctionnaire du service de la médecine examine et prépare avec la plus grande attention les remèdes pour le souverain assisté d'un dignitaire attaché à la personne du souverain qui se rend avec lui dans l'officine intérieure après avoir réuni les ingrédients, ils inscrivent leur nom sur le papier destiné à les envelopper, puis ils font le paquet et le scellent; le médecin doit toujours inscrire en détail, sur le paquet, la formule médicale, la nature des drogues ⁽²⁾ et la règle pour s'en servir ainsi que l'affection contre laquelle la médecine est bonne. Au-dessous de la date, le médecin et le fonctionnaire attachés à la personne du souverain signent de leurs noms. Un registre est destiné à l'inscription de chaque ordonnance présentée au souverain en même temps que chaque potion; aussitôt que cette cédule ou ordonnance est rédigée, elle est immédiatement portée sur le registre, et sous la date sont inscrits les noms des personnes qui ont assisté et concouru à la rédaction. Le fonctionnaire attaché à la personne du souverain est chargé de la garde et de la conservation du registre, pour servir de preuve dans les recherches qui pourraient être rendues nécessaires.

«Lorsqu'ils font cuire et préparent des médicaments à l'usage du souverain, le fonctionnaire médecin et le fonctionnaire attaché à la personne du souverain surveillent la préparation. Deux doses sont réunies en une seule potion, et après que cette potion a été mise dans l'état où elle doit être absorbée, elle est divisée dans deux vases; l'un de ces vases est d'abord goûté par le médecin, ensuite par son aide et enfin par le fonctionnaire attaché à la personne du souverain; l'autre vase est présenté au souverain».

*
* *

Il est cependant un article du Code pénal de Gia-long qui, tout en ayant un but plus général, atteint de son fait les marchands de drogues

⁽¹⁾ Le lieu du palais où l'on prépare les médicaments. — ⁽²⁾ Propriétés naturelles ou médicinales (PHILASTRE).

ou médecins coupables d'avoir vendu ou procuré des substances vénéneuses ou toxiques : c'est l'article cclviii qui est ainsi déterminé : *de la fabrication et de la possession des poisons dans le but de commettre un meurtre.*

« Quiconque, dit le texte, aura fait (fabriqué) ou possédera des préparations vénéneuses ou venimeuses susceptibles de causer la mort, ainsi que celui qui les aura commandées ou qui aura conseillé de les faire, sera puni de la décapitation. »

L'article portait des sévérités spéciales : la responsabilité de la famille était engagée même si elle ignorait les faits; il y avait confiscation des biens, des peines d'internement ou d'exil lointain, toutes choses s'aggravant du cas de cohabitation. Les dénonciateurs naturellement étaient particulièrement récompensés.

« Celui qui aura employé des drogues toxiques pour commettre un meurtre sera puni de la décapitation. Celui qui les aura achetées et qui n'en aura pas encore fait usage sera puni de cent coups de truong et de trois ans de travail pénible. Celui qui en connaissance de cause aura vendu le poison sera puni de la même peine que lui, si c'est sans avoir eu connaissance de la cause, il ne sera pas incriminé. »

Le commentaire officiel explique :

« L'expression *drogues toxiques* désigne les préparations arsénieuses, le noir d'argent, et toutes autres drogues toxiques susceptibles de donner la mort. »

Ce commentaire dit qu'il faut distinguer ce qui peut être employé pour guérir les maladies, cependant si on les emploie pour commettre un meurtre, ce meurtre est pour cela seul un meurtre prémédité et c'est pourquoi, si le meurtre est accompli, la peine est la décapitation.

Il s'ensuit nécessairement que l'achat, la vente de substances toxiques dans une intention coupable, sont toujours punis des plus sévèrement.

Le décret, appuyant l'article cclviii, atteint à propos de substances déterminées et qui sont arsénicales, les conditions de la vente par tous endroits. Son premier paragraphe est expressif.

« Relativement aux divers boutiquiers marchands et autres personnes qui auront vendu des substances appelées « ty suong » ou « tin thach »⁽¹⁾ et en dehors des cas où ils en auront volontairement vendu en connaissant la nature du fait, cas dans lesquels ils seront d'ailleurs, selon la loi, punis de la même peine que les coupables, s'ils en ont vendu à des personnes inconnues sans prendre de renseignements et ne connaissant que leur désir de réaliser un profit et qu'il en soit résulté un cas d'homicide, bien qu'ils n'aient pas eu connaissance de la nature du fait, ces vendeurs seront encore punis de quatre-vingts coups de truong, selon la disposition la plus sévère de la loi sur ce qui ne doit pas être fait⁽²⁾. »

*
* *

Aidé des lois locales encore reconnues, retenu par les arrêtés de notre législation attentive, l'exercice de la vieille médecine pourrait être considéré sur une estime mieux assurée s'il était garanti par une discipline réelle.

Cette discipline devrait retenir en première ligne le principe de ne reconnaître le droit à l'exercice médical qu'aux personnes présentant un crédit de notoriété sociale et morale et justifiant en outre d'une instruction spéciale; il serait facile de légiférer sur cette proposition.

Il y aurait à envisager en second lieu plusieurs décisions qui reprendraient les réglementations de certains détails : ceux qui pourraient atteindre l'introduction et la présence dans les boutiques médicales de quelques produits délicats ou dangereux, ceux qui apporteraient un crédit mieux assuré à ces boutiques par des surveillances régulières exercées par des autorités qualifiées, ceux aussi qui préciseraient la valeur des ordonnances en imposant à celles-ci la foi des dates, l'indication des localités, le nom du médecin et l'appui de la signature de ce dernier en garantie des responsabilités éventuelles.

(1) Arsenics naturels.

(2) La loi annamite atteint tous les délits en comblant les silences possibles de ses textes par ces deux formules absolues, desquelles doivent nécessaire-

ment dépendre tous crimes et tous les délits, même les plus inattendus. Ceci est rédigé de cette manière : *avoir fait ce qu'il ne fallait pas faire; n'avoir pas fait ce que l'on aurait dû faire.*

LES « RÉPUGNANCES MÉDICINALES »⁽¹⁾.

En suivant l'étude des différentes préparations de ce que l'on pourrait considérer comme l'*Officine sino-annamite*, on rencontre à côté des détails des manipulations, à côté de ce qui est la technique, des indications spéciales de valeurs et de prohibitions intéressant un certain nombre de drogues, et qui existent là, tels des rites, jadis impérieusement placées, par exemple : la désignation des heures particulières qui commandent la mise en train des préparations; celles qui fixent des époques d'année, soit pour les manipulations, soit pour les prises des médecines. Mais les plus curieuses, et celles qui portent un enseignement d'origine peut-être, sont celles qui établissent des prohibitions à causes de *répugnances* attribuées, qui se reportent même sur les récoltes de certaines plantes. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de songer à des incompatibilités à la manière de celles que nous comptons nombreuses dans notre thérapeutique de France, et qui valent à cause de modifications dans la composition chimique des éléments employés par réaction de voisinage, ou par suite d'opposition nette dans les actions des médicaments associés : celles-ci sont connues et exposées, mais on les comprend sous d'autres termes appellatifs. Ce sont des haines (*ghét*), des craintes (*sq*), des annihilations; et ces associations, non permises pour les premières, déconseillées pour les autres, sont établies sur de très longues listes, qui font songer à tous les arbitraires et à toutes les fantaisies, à moins que le sens définitif de ces actions contraires ne nous échappe infiniment.

Dans les cas qui nous occupent, il s'agit de matières médicinales qui « répugnent » aux éléments du groupe métal et au feu. Le caractère *Ky* 忌 désigne cette particulière destinée des médecines intéressées et, à bien comprendre, sur l'analyse des détails de cet état de choses, il faut admettre que les raisons qui dirigent et commandent ici le plus souvent ne peuvent être autre que des lois mystérieuses, établies sur de très vieilles observances. Or ces vieilles observances peuvent se rat-

⁽¹⁾ Suivant une note parue dans le *Bulletin de la Société médico-chirurgicale de l'Indo-Chine*, mars 1930. Cf. *supra*, p. .

tacher ou appartiennent (faut-il y songer?) aux médecines primitives et elles se sont perpétuées jusqu'à nos âges par l'effet soutenu d'une tradition fidèle.

Il y a donc des médecines qui répugnent au feu. Pour celles-ci, l'explication est facile : leur groupe se compose à peu près exclusivement d'éléments portant principes actifs mais éminemment volatils pouvant s'effacer ou simplement s'atténuer à la chaleur. Ainsi par exemple les *Đinh huong* 丁香 qui sont des clous de girofle et le *Xa huong* 一香 qui est le musc. Mais il est d'autres médecines qui, plus absolument, ont des antipathies, inexpliquées je crois, pour les métaux : fer et cuivre. Or certaines d'entre elles répugnent au fer, il en est qui répugnent au fer et au bronze : je n'en ai jamais rencontré dans mon enquête, non plus que dans mes recherches bibliographiques, qui m'aient été révélées pour une répugnance au cuivre seul. Je songe que cette particularité est pleine d'intérêt.

J'ai donné plus haut quelques-unes de ces antipathies aux métaux, en énumérant en premier lieu celles qui semblent atteindre les deux métaux d'usage essentiel, fer et bronze, et qui obligent pour les récoltes (car le plus souvent il s'agit de plantes à racines utilisables) à ne se servir que de déplantoirs en bois. Au surplus, pour les détails des nettoyages, des écorçages et des fragmentations, on ne peut semblablement procéder qu'à l'aide de lames de couteau en bambou, confectionnées à cet effet.

La liste que j'ai citée des plantes qui répugnent au fer seul est naturellement plus nombreuse; mon relevé est bien incomplet.

Pour les diverses espèces qu'elle indique, des instruments en cuivre ou en bronze (cuivre et bronze possèdent comme représentation un caractère sino-annamite commun) sont substitués souvent aux instruments de bois, que nous avons vus seuls admis à l'occasion des préparations végétales du groupe précédent ⁽²⁾.

Les listes certainement sont plus longues, encore que la rigueur des vieilles observances ait pu fléchir, comme tant d'autres coutumes, à l'occasion de plusieurs de ces répugnances soit par oubli, soit par singularité rituelle suivant certaines régions, soit surtout par indiffé-

⁽²⁾ Le vieux recueil *Lôi công bào chế* indique naturellement les propriétés diverses des plantes de ces groupes.

rence. On pourrait situer parmi les médecines dont les répugnances ont totalement cédé et ne sont plus signalées dans les livres actuels, le *ginseng*, les *champignons hypogés* (*Pachyma*, Mylitta)⁽¹⁾. Il faut bien le dire, le lot des répugnances est à peine considéré de nos jours dans la pharmacopée chinoise (cependant la pharmacopée pratiquée en Annam tiendrait encore actuellement à ces rites). J'ai appris de préparateurs chinois que, s'ils sont encore au courant des défenses portant sur les *ky*, ils ne s'en soucient aucunement dans la pratique du traitement officinal des drogues et que cette insouciance en ce point remonterait à des générations. Or, ceci peut démontrer d'une manière appuyée que l'intervention d'une action chimique contraire, apportée en cours de travail par le contact de ces métaux avec les produits intéressés, n'était pas explicative de la prohibition de ceux-ci, mais elle peut bien autoriser à penser que cette prohibition pouvait mieux être une traduction rituelle, perpétuant, suivant un rythme mystérieusement précis, des gestes très anciens.

J'enquêtai à Cùra-Tùng sur les médecines indigènes et j'étudiais un lot de plantes dont m'avait approvisionné un médecin annamite de l'endroit qui me livrait, en même temps que les détails thérapeutiques propres à chacune des espèces présentées, les particularités de leur préparation et les mille petites choses que le populaire leur accorde dans des croyances naïves. Ces derniers points relèvent peut-être plus expressément du folk-lore, mais à mon sens, ils importent, non pas tant seulement parce qu'ils sont curieux, mais bien parce qu'ils contribuent magnifiquement à l'histoire de l'évolution humaine : aussi j'ai toujours pris le souci d'en enregistrer les détails. Successivement le médecin me montra une racine assez volumineuse et d'autres racines moindres : la première était celle d'une Asclépiadée dont LOUREIRO, il y a près d'un siècle et demi, avait relevé les propriétés rajeunissantes sous une désignation irrégulière : il en avait fait la *plante de la jeunesse* et la nommait : *Apocynum juvenas*. (On a mis depuis cette plante en place voulue dans le classement botanique : c'est le *Tylophora ovata* de HOOKER. En sino-annamite, il reste le *Hà*

(1) *Mylitta lapidescens* HORAN (sino-annamite : *Lôi hòan* boule du tonnerre), participe du fait de l'origine qu'on lui attribue, et qui tient du tonnerre, à

certaines particularités mystérieuses dans le domaine des croyances et des préservations.

thù ó.) Il est de vieille réputation et entre dans de nombreuses formules des pharmacopées de Chine et d'Annam à l'effet d'atténuer les influences de l'âge; on dit en particulier qu'il peut rendre aux poils décolorés des barbes et des cheveux leurs anciens tons passés. Les autres racines qui suivirent étaient celles d'un *mûrier* d'Annam, le *Morus alba* (*Tang bach bì*). Or, le mûrier est une plante qui fournit à la médecine générale et il est assez bien considéré comme panacée; mais ce végétal intervient encore d'une façon particulièrement heureuse contre les influences maléfiques de tout un monde mystérieux d'esprits malfaisants. Les sorciers en utilisent les branches pour fouetter l'air autour des maisons en proie à des hantises, auprès des lits des malades et, mieux encore, au voisinage des cercueils. J'ai vu bien souvent admettre le mûrier sous forme de minces baguettes que l'on interposait entre les nattes sur lesquelles reposaient des gens atteints de maladie grave ou d'affection contagieuse.

Les autres racines étaient celles d'un *Grenadier*, celui que l'on rencontre partout et qui est valable, comme partout, pour ses vertus antiparasitaires du tube digestif. Le médecin m'expliqua les répugnances de ces plantes : les deux premières absolues vis-à-vis du cuivre et du fer, et exclusive vis-à-vis du fer pour le grenadier dont les préparations s'accommodaient de l'usage du cuivre.

J'avais entendu dire vaguement de ces oppositions des médecines au feu et aux métaux et je n'avais jamais ajouté une curiosité de recherche. Le P. CADIÈRE, mon savant ami, assistait précisément à ma séance d'étude : sur ces faits qu'il connaissait, il me dit qu'il avait songé à l'hypothèse d'observances, transmises sur les récoltes des premiers âges, alors que le monde ignorait les métaux.

Or, les trois exemples qui m'avaient été présentés valaient pour étayer la proposition.

La plante de LOUREIRO, l'*Apocynum Juventas*, peut apparaître comme une plante de rite auprès de laquelle les hommes se sont efforcés de satisfaire un espoir né dès l'aurore de l'humanité, celui de perpétuer, et malgré tout, la jeunesse dans ses apparences et ses valeurs⁽¹⁾. Les vertus du mûrier, très générales, agissant sur les nombreuses misères et rétablissant les faiblesses, tout en s'opposant aux

(1) D^r A. SALLET, *Le Hà thù ó, plante des rajeunissements*. — *B.A.V.H.*, 1928, n° 2.

tendances mystérieuses de forces redoutées et inconnues, doivent aider à justifier une participation aux efforts d'une médecine très simple et très primitive.

Quant aux racines de grenadier, elles entrent dans le deuxième groupe. Elles font partie des médecines non plus générales mais à action spécialisée. Les gestes qui accompagnent leur emploi indiquent que l'action du fer leur est hostile tandis qu'elles s'accommodent avec indifférence dans les préparations subies des couteaux et des outils de bronze ⁽¹⁾.

Il serait facile de conclure :

Des plantes font opposition à tous les métaux et il s'agit de celles qui apportent des éléments destinés à intervenir chez les individus pour appuyer leur force ou pour éloigner le bloc de leurs misères et c'était des médecines qui pouvaient être cherchées parmi les premières médecines qui ont été connues. Et parce que le deuxième groupe est plus spécial, s'adressant au corps pour des actions locales, nous atteignons une médecine déjà évoluée et l'homme de leur découverte pouvait connaître le bronze et s'en servir.

J'ai essayé de me documenter par comparaison dans les coutumes des différents peuples, surtout en ce qui a trait aux observances dans les récoltes. Le folk-lore de France ne relève rien de semblable et je ne connais qu'un cas de prohibition d'instrument de métal intervenant à propos de plante : il est rapporté sans commentaire par LAISNEL DE LA SALLE à l'occasion de la cueillette de *l'herbe du pic* qui pousse en Berry et que l'on nomme encore *herbe aux matagots* (fantômes) : elles jouissait de mystérieuses propriétés qui la faisaient rechercher ⁽¹⁾.

J'ai cité le *Hoàng ky* parmi les plantes qui répugnent seulement au fer et j'ai parlé du mûrier, or voici précisément qu'une autre tradition intervient assez souvent à l'occasion de sa préparation : je l'ai recueillie dans le Quáng-nam (elle est connue en pays chinois certainement). Les racines de ces deux plantes, préparées par l'écorçage qui convient, sont traitées par écrasement, mais sur broyage particulier opéré à l'aide de pierres ou dans un mortier de pierre ⁽²⁾. Ceci rappelle le

⁽¹⁾ *Sed prior æris erat quam ferri cognitatus usus...* (LUCRÈCE, *De naturâ rerum*).

⁽²⁾ Cf. comte JAUBERT, *Glossaire du centre de la France*. — Paris, 1855, t. I,

p. 526. Il pourrait être question d'un Droséra, malgré que BOREAU dans sa *Flore du Centre*, donne le nom d'herbe du pic à l'Ophrys mouche.

traitement que subissait le *Soma*, la plante des rites védiques, en usage des plus anciens et faisant l'objet d'importantes cérémonies allant à l'occasion de sa récolte ou de la préparation du breuvage qu'il produisait : breuvage offert aux dieux et plus spécialement à Indra. Le Soma-plante, le Soma-roi, créateur de tout et du ciel, de la terre, d'Agni et du soleil, créateur d'Indra et de Vishnu, était broyé exclusivement à l'aide de pierres pour laisser couler son suc précieux apportant à ceux qui en usaient une force et une intelligence surnaturelles⁽¹⁾.

C'est ainsi du reste que chez les Iraniens, on préparait le *Haoma*, valable pour une Asclépiadée (comme le soma hindou peut-être) et dont les mérites immenses, recherchés par les humains et s'étendant jusqu'aux dieux, en appelaient à des pratiques minutieuses et déterminaient un culte spécial.

J'ai donc cité le *Hoàng ky* et le mûrier comme étant des plantes tenant des exigences de broyage et j'ai dit le parallèle qui pouvait s'établir entre elles et les racines sacrées de vieux peuples d'Asie. Ces cas ne sont pas uniques dans les matières médicales de l'Annam et de la Chine et l'on pourrait inscrire encore dans le genre les racines du *Hương phụ* (*Cyperus rotundus*) les diverses amandes *Đào nhân* (pêchers), *Hạnh nhân* (abricotier); les graines de *Mận kinh* (gatilier); les rhizomes de *Thạch xương bò* (acore); les fruits des *Đậu khấu* (muscades et amomes); le bois d'aloès qui est le *Trám hương*; les racines d'*Aplotaxis* : *Mộc hương*, etc.

Je dis qu'une reprise pourrait être faite à l'occasion de toutes ces listes. Les valeurs et les significations des détails sauraient intervenir à l'occasion de justifications possibles, pleines d'intérêt pour l'étude d'un passé presque sans lumière où nous ne pouvons qu'exposer des faits et tâtonner le plus souvent sur les interprétations de ceux-ci.

*
* *

Peut-être la question des *répugnances* apporterait-elle un appoint curieux à l'étude des vieilles médecines. Je sais que des travaux ont

(1) C. JORET, *Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge*. — Paris, 1904, t. II p. 561.

été dirigés sur les traductions de la pensée humaine dans les âges préhistoriques par des savants qui ont su interpréter au profit de mysticisme religieux et de magie primitive, les dessins des parois de grottes mystérieuses et le plus souvent fermées.

Les notes qui précèdent appuient leurs conclusions sur un fait moins robuste que celui de la chose gravée. Mais, néanmoins, si ces conclusions devaient tomber à cause de disciplines critiques mieux armées que je ne saurais l'être, puisque je vais dans une partie, inexplorée à mon sens, du domaine préhistorique dont je puis ignorer les grandes documentations neuves, j'avoue que la question des répugnances médicinales n'en resterait pas moins étonnante et qu'il serait curieux d'établir à leur sujet une autre interprétation que celle que j'ai essayé de leur donner.

PHRASES POPULAIRES.

PROVERBES ET COMPARAISONS

AYANT RAPPORT AVEC LES CHOSES DE LA MÉDECINE.

Le bon sens populaire s'est manifesté dans toutes les races et à travers tous les temps par certaines locutions courtes, particulièrement expressives et fortement imagées, sous lesquelles il ajustait, quelquefois à peine masquées par des symboles, des vérités dues à la simple observation ou à la simple bonne raison. La phrase est toujours courte, débarrassée des rhétoriques, et de cette qualité elle tient la meilleure part de son cachet pittoresque. Mais souvent elle est incisive et sa critique, qu'elle soit directe ou qu'elle agisse par comparaison, se double presque toujours d'un vieux conseil salutaire. La phrase populaire, qu'elle soit proverbe, dicton ou moralité, est vive et, ordinairement, elle et ses préceptes savent forcer les confiances et les mémoires.

Ces phrases-formules sont particulièrement estimées en pays d'Annam et bien souvent la considération grandira vite pour l'étranger parce que celui-ci aura su glisser adroitement au cours d'un entretien, une phrase comparative ou quelque proverbe choisi.

Naturellement la phrase populaire annamite tient pour un folk-lore abondant : elle est établie dans tous les milieux, pour et contre tous : la sagesse et la malice s'éprouvent constamment. Un certain nombre de locutions devaient donc s'exercer à l'occasion des médecins, des médecines et des choses de la santé.

J'ai pensé qu'il était curieux et utile de recueillir, à travers tout ce qu'il m'a été donné de lire et d'entendre, une glane de ces petites manifestations de l'esprit du peuple en Annam touchant l'émotion juste qu'il a pu traduire à l'égard des choses de la vie et de la mort, comme à l'égard de ceux qui se préoccupent de ces grandes valeurs pour le bénéfice de tous.

Mon choix est un peu spécial. Cependant dans les riches récoltes, plus généralement dirigées sur cette partie de la tradition orale, j'ai pu opérer une bonne sélection. Les travaux consacrés à cette branche de l'archéologie littéraire du pays sont assez nombreuses il est vrai. Ainsi, on rencontre une foule d'éléments dispersés dans des études d'ordre plus général, celles de Dumoutier, les ouvrages de Chéon, le dictionnaire de Génibrel et d'autres.

Le R. P. BARBIER⁽¹⁾ de la mission de Vinh a su opérer un recueil important des locutions d'Annam en les prenant brin par brin, jour par jour, patiemment à travers le pays. Or, ce travail, qui est énorme dans ce sens, est d'une remarquable composition.

Je me suis donc adressé un peu plus spécialement à ces recherches classées, tant pour prélever quelques détails, que pour exercer un contrôle sur les pièces recueillies ailleurs et parfois assez incertaines.

Du reste, j'en ai usé semblablement avec une forte étude du P. CADIÈRE qui est l'*Anthropologie populaire annamite*⁽²⁾, dans laquelle l'auteur a glissé les termes et les expressions et établi les compréhensions spéciales que le peuple d'Annam peut entretenir sur les détails de l'être humain et sur les détails de l'âme humaine.

⁽¹⁾ *Triệu Hoàng Hoa* (R. P. BARBIER), «Tục ngữ Annam» («dịch ra tiếng tây»). — Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1909.

«Tục ngữ Annam», «Quyển thứ hai». — *Quinhon*, 1920.

«Tục ngữ Annam», «Quyển thứ

ba». *Quinhon*, 1924.

V. BARBIER, *Les expressions comparatives de la langue annamite*. — *Quinhon*, 1925.

⁽²⁾ L. CADIÈRE, *Anthropologie populaire annamite*. — *B.E.F.E.-O.*, t. XV, n° 1. — Hanoi, 1915.

Toutes ces phrases, proverbes, conseils et comparaisons, sont expressément d'Annam : on les connaît et on les cite. Mais pour les obtenir directement des gens de la masse, il faut être du moment précis où saura se déclancher, dans une conversation, le jeu de la formule qui viendra décisive. Or, ce moment précis bien souvent échappe et les formules recherchées ont assez bien la particularité de ne pouvoir être entendues que par hasard.

*
* *

Il existe encore dans la tradition orale un certain nombre de contes intéressant le personnage médical. J'en donne des exemples qui résument plusieurs des jolis contes recueillis par Landes⁽¹⁾ dans le Sud-Annam.

*
* *

Enfin, je terminerai ce chapitre de la littérature médicale populaire par quelques proverbes chinois empruntés à des lectures ou relevés dans le centre de Faifo qui fait assez bien figure de vieille ville chinoise en Annam.

NOTA. — La plupart des locutions citées sont exprimées en langage populaire. Elles sont précédées de la lettre (A.). Celles qui sont reproduites des caractères et données avec les valeurs sino-annamites, sont naturellement peu nombreuses : celles-ci sont marquées par la lettre (C).

PROVERBES D'ANNAM.

(A.) « Nhiêu thầy, thúi ma. »

Beaucoup de médecins et l'on sent le cadavre.

(On dit ainsi parce que les consultations médicales se pratiquent surtout dans des cas d'extrême gravité; ou bien alors la phrase est

⁽¹⁾ A. LANDES, *Contes et légendes annamites*. — Excursions et Reconnaissances. — Saigon, 1884-1885.

pleine d'une belle ironie à l'égard de médecins d'Annam rassemblés en consultation.)

(A.) «Thầy thì chữa cho mình.»

Médecin, guéris-toi toi-même.

(C'est la vieille phrase, avec son maximum de malice, jetée dans tous les peuples et par tous les temps au médecin dans leurs peines physiques. *Medice, cura te ipsum.*)

(A.) «Ke nói đon, ngừoi nói phung.»

Les uns disent que c'est un érysipèle, les autres parlent de lèpre.

(Les avis sont partagés : les médecins ne s'entendent pas sur le cas examiné.)

(A.) «Thầy giở cũng đồ láng giềng.»

Même inhabile, le médecin rend service au voisin.

(A.) «O mi! coi dáng cũng nhu mì,
Cút dê bỏ bì mà đi khắp làng.»

O! comme tu as belle mine et cependant tu vas par tout le village avec les crottes de chèvre que tiens dans ton sac.

(Phrase mordante adressée aux vendeuses de médecines sur les marchés et sur les voies publiques. Elle est peu connue dans le Centre-Annam.)

(A.) «Thầy chữa bệnh, không chữa mệnh.»

Il y a des médecines pour traiter les maladies,
il n'en est pas pour traiter le destin.

(A.) «Có thân phải khổ với thân.»

On a un corps, on doit souffrir avec son corps.

(C.) *Hữu thân, hữu khổ.*

Qui a corps a souffrance.

(A.) « Ke khỏe thì dễ yên ủi ke liệt. »

Il est facile aux gens bien portants de consoler les malades.

(A.) « Người sống hơn đồng vàng. »

Un homme vivant vaut plus que tout l'or.

On dit encore :

(A.) « Minh sống hơn đồng vàng. »

Être vivant vaut mieux qu'un monceau d'or.

(A.) « Thà được sự khỏe mạnh,

Thì tốt hơn là có nhiều tiền bạc. »

Une santé robuste est préférable à une fortune opulente.

(A.) « Om tiếc thân, lành tiếc của. »

Malade, on s'inquiète de son corps; guéri, on craint pour son argent.

(Le monde reste le monde, il en est ici comme ailleurs :

Cum locus est morbis, medico promittitur orbis;

Mox fugit a mente medicus, morbo recedente.

[ÉCOLE DE SALERNE : *Ad praecavendam ægrorum ingratitude[m]*].)

(A.) « Đau, thương thân; lành tiếc của. »

Malade, aimer son corps; guéri, aimer ses richesses.

(A.) « Sống người một nết, chết người một tật. »

L'homme vit avec un caractère, il meurt avec une maladie.

(A.) « Nước thấm ngát hơi thở cá. »

Dans les chagrins lourds les forces s'en vont comme près du dernier soupir.

(Les gros chagrins affaiblissent.)

(A.) « Đau đớn qua rồi thì không nhớ nữa. »

Les douleurs violentes, lorsqu'elles sont passées,
ne laissent pas de souvenir.

(A.) « Đói thì rụng râu, râu thì rụng tóc. »

La faim fait tomber la barbe, les soucis font tomber les cheveux.

(A.) « Già sinh tật, đất sinh cỏ. »

La vieillesse engendre les infirmités
de même que la terre produit de l'herbe.

(A.) « Chẳng mấy ai già hai sáu mươi. »

Il n'y a pas beaucoup de vieillards ayant atteint la double soixantaine.
(Les centenaires sont extrêmement rares.)

(A.) « Đau đầu khôn đặng. »

La douleur est là au point du mal.

(A.) « Đau chóng, đã chày. »

Le mal vient vite et disparaît lentement.

(A.) « Đứt tay mới hay thuốc. »

Pour qui vient de se couper le doigt, les médecines sont habiles.
(On a toujours sous la main un traitement efficace pour une simple
coupure.)

(A.) « Cái trầy mà nảy ra cái ung. »

Une petite vésicule peut devenir un phlegmon.

Autre formule :

(A.) « Mụn trầy nảy ra cái ung. »

La petite pustule peut se transformer en phlegmon.

- (A.) « Chũ'a bệnh cách khôn ngoan
thì bệnh chóng lành. »

Toute maladie traitée d'une façon prudente est une maladie qui guérit vite.

- (A.) « Heo lành chũ'a ra quế. »
A soigner un porc valide on l'estropie.

- (A.) « Đau đòi đoạn, ngất đòi hồi. »
A douleurs répétées, évanouissements répétés.

- (A.) « Nóng tay bắt lỗ tai. »
Lorsqu'on a la main chaude (brûlée), il faut saisir son oreille.
(Les médecins disent que l'oreille est à principe frais. La croyance en Annam est, au surplus, d'ordre général.)

- (A.) « Khi nóng thì bắt lấy tai,
Khi lành không biết cái tai là gì. »
Si l'on est brûlé, alors on se saisit l'oreille.
Lorsque l'on est guéri, on ne sait pas ce que peut être l'oreille.
(On ne comprend la valeur des choses que dans le besoin que l'on en a.)

- (A.) « Biết đau mà há miệng chờ ho. »
Connaître son mal et ouvrir la bouche en attendant la toux.

- (A.) « Ho sò sò như chó tiền ruồi. »
Tousser par quintes comme un chien d'un tiên et demi.
(Quinze sapèques : chien sans valeur.)

- (A.) « Rộ dầy đi như nắm mè vãi vào. »
Être grêlé au point qu'une poignée de graines de sésame s'y placerait.
(« Vãi » : semer à la volée. Phrase impitoyable contre les malheureux qui ont été marqués par la variole.)

(C.) *Vớ đậu bắt thành nhờn.*

Celui qui n'a pas eu la variole n'est pas un homme achevé.

(Autrefois, les épidémies de variole sévissaient terriblement sur les territoires d'Annam et, la vaccine étant inconnue, on se contentait de courir sa chance et de voir courir celle de ses enfants, une variole antérieure paraissait la seule protection absolue; les enfants étaient toujours avec la menace suspendue du fléau. Alors, on considérait comme phrase de politesse, en prenant hospitalité dans une maison, de s'inquiéter des enfants de l'hôte et l'on questionnait pour savoir si ces enfants étaient déjà variolés. Dans l'affirmative, on complimentait les parents.)

(A.) « Chữa bệnh nào dùng thuốc nấy. »

Chaque maladie a son remède propre.

(C.) *Nội ẩm, ngoại đồ.*

A l'intérieur, les infusions; à l'extérieur, les pommades.

(Chaque médecine doit être à sa place utile.)

(A.) « Cỏ tốt là thuốc linh nghiệm. »

Une bonne plante est un remède merveilleux.

(A.) « Thuốc đắng dã tật, lời thật mất lòng. »

Le remède amer guérit. La vérité blesse.

(C.) *Độc dược khổ khẩu lợi w bệnh.*

Le médicament amer à la bouche chasse la maladie.

(A.) « Thuốc linh nghiệm một đôi khi cũng đắng lắm. »

Une médecine efficace est parfois très amère.

(C.) *Độc giải độc.*

Le poison chasse le poison.

(Un poison est l'antidote d'un autre.)

(A.) « Uống thuốc được thì mau đã bệnh. »

Lorsque l'on peut boire médecine, le mal s'en va rapidement.

(A.) « Khỏe như uống sâm. »

Fortifiant comme si l'on buvait d'un « sâm ».

(Les « sâm » sont des amers toniques dont le type est le *Nhân sâm*, le ginseng, désigné parfois abrégativement : « sâm ».)

(A.) « Đắng như ngải. »

Amer comme l'armoise.

(A.) « Giữ như giữ sơn »

Se garder comme on se garde de la laque.

(C'est-à-dire avec prudence : la laque entraîne une irritation érythémateuse (eczéma de la laque) à forme vive et pouvant évoluer sur des complications générales dans certains cas de gravité.)

(A.) « Có miệng mà không hay lo,
Đã ho sò sò, lại trúa lấy măng. »

Avoir une bouche, mais nulle précaution; alors que l'on tousse par saccades, manger, quand même et encore, des pousses de bambou.

(Selon les médecins annamites et dans la croyance populaire, les pousses de bambou peuvent provoquer la toux chez les personnes atteintes d'affections spasmodiques des bronches et entretenir les accès déclarés. « Trúa » : mot grossier que le terme « manger gloutonnement » traduirait facilement.)

(A.) « Gan cóc, mật công. »

Foie de crapaud et fiel de paon.

(Il existe de nombreuses formules comparatives dans lesquelles interviennent le fiel, le foie, la bouche, etc., pour indiquer le courage, la lâcheté, la forfanterie, la dureté, etc. Je ne relève ici que cette phrase populaire qui s'adresse en comparaison à tout être particulièrement dangereux moralement. Le foie de crapaud et le fiel du paon passent pour des poisons redoutés.)

- (A.) « An trầu thì mỡ trầu ra,
 Một là thuốc độc, hai là mận vôi. »

Avant de mâcher le bétel, il faut ouvrir la bouchée préparée pour voir : premièrement, si elle ne contiendrait pas un poison; en second lieu, s'il n'y a pas excès de chaux.

- (C.) *Tân dục thân an, tân dục bệnh.*
 Être en santé ou être malade,
 c'est un effet de volonté constante de chacun.

- (A.) « An uống ít thì được sống lâu.
 On doit boire et manger peu pour vivre longtemps.

- (A.) « Tham thực thì cực thân. »
 La gourmandise est la misère du corps.

- (A.) « It ăn, ít nói thì khỏe lắm. »
 Manger peu, parler peu, tel est le secret de la bonne santé.

- (C.) *Phục dược bất như giảm khẩu*
 Les médicaments ne valent pas la sobriété.

- (A.) « Mè ăn uống thì như dùng răng
 mình mà đào huyết. »

Ceux qui s'adonnent aux boissons et à la bonne chère creusent leur fosse avec leurs propres dents.

(« Mè » : c'est l'aveuglement, la passion obsédante, l'entraînement sur un vice.)

- (C.) *Bệnh tùy khẩu nhập, họa tùng khẩu xuất.*

Les maladies entrent par la bouche, les malheurs sortent par la bouche.

(On peut renverser les deux parts de la phrase : *Họa tùng khẩu xuất, bệnh tùy khẩu nhập.*)

(A.) « Ngụ òi gậy là thầy ăn. »

Un homme maigre est un maître mangeur.

(A.) « Ăn lắm mất ngon, nói lắm mất khôn. »

A manger trop, on perd le goût; à parler trop, on perd le sens.

(A.) « No, hết ngon, giận hết khôn. »

Repu, on perd le goût; colère, on perd la raison.

(A.) « Đói ăn rau, đau uống thuốc. »

Si l'on a faim, on mange les salades; si l'on est malade, on boit des médecines.

(Il faut se soumettre aux nécessités.)

(A.) « Ăn mắm thì lắm cơm. »

Manger des salaisons fait manger beaucoup de riz.

(A.) « Có sức ăn, có sức chịu. »

Si l'on a la force de manger, on a la force de supporter.

(A.) « Ăn lấy vị cho ai lấy bị mà mang. »

Mange pour connaître la saveur des mets et non pour te remplir.

(A.) « Ăn cơm với cáy thì ngáy o o,

Ăn cơm với bò thì lo áy áy

Celui qui a dîné d'un crabe dort sur un ronflement tranquille.

Celui qui a dîné d'un bœuf a des inquiétudes pénibles.

(Proverbe qui peut s'appliquer en propre, au sobre et au gourmand et, dans le sens figuré, au pauvre et au riche.)

(A.) « Đói nhọc lo ăn no tức bụng. »

Quand on a faim, on a l'accablement de ses inquiétudes;
repu, on a mal au ventre.

(A.) « Con tre đỏi thì đỏi bú. »
L'enfant qui a faim réclame à têter.

(A.) « Vịt già gà to. »
Vieux canard et jeune poulet.
(Conseil gastronomique : le canard se mange vieux, le poulet jeune.)

(A.) « Đỏi thì ăn rau má,
chớ ăn quấy ăn quá mà chết. »
Si l'on a faim, que l'on mange du « rau má »; mais que l'on ne mange pas très vite et inconsidérément n'importe quoi de crainte de mourir.
(Le « rau má » est l'hydrocotyle des Ombellifères; on l'utilise en médecine mais surtout comme salade ordinaire.)

(A.) « Ba tháng mười ngày mới hết trai gái đẽ.
Trois mois et dix jours et voilà que se termine le jeûne de la fille accouchée.
(Phrase empruntée à l'ancienne diététique sévère intéressant les accouchements et les grossesses.)

(A.) « Chín tháng ăn ruồi, mười tháng ăn rặng. »
Au neuvième mois, on peut manger des annelides; au dixième mois, des chrysalides de vers à soie.
(Diététique ancienne des périodes qui suivaient les accouchements.)

RÉCITS.

Un médecin ignorant faisait payer fort cher. Un client, mécontent du résultat d'un traitement trop largement payé, envoya son domestique l'insulter. Celui-ci revint, longtemps après, déclarer à son maître qu'il n'avait pu accomplir la mission dont il avait été chargé, les abords de la maison du médecin étant occupés par des gens venus dans le même but. (D'après LANDES.)

Un médecin consulte un devin sur le médecin auquel il doit se confier. « Va chez le médecin dont le couteau à hacher les herbes est couvert de toiles d'araignées. (D'après LANDES.)

Le roi des enfers tomba malade et il envoya sur la terre deux de ses soldats pour choisir le meilleur des médecins. Celui-ci devait être reconnu à ce signe que, parmi les gens de sa profession, ce serait celui que suivrait l'escorte la moins nombreuse de fantômes. (Les croyances populaires veulent que l'ombre de la victime accompagne constamment l'auteur de sa mort.) Les soldats de l'enfer rencontrèrent des médecins dont la marche était accompagnée d'importantes vagues d'ombres, enfin, ils abordèrent l'un d'eux dont l'escorte n'était composée que de deux fantômes. Ils le prirent avec eux et, en chemin, s'étonnèrent de son habileté. Le médecin répondit qu'il n'avait ouvert boutique que depuis le matin. (D'après LANDES.)

(La même histoire existe en Chine pour un thème à peu près égal : les médecins, dans les centres, sont tenus de marquer leurs insuccès et le décès de leurs clients par des lanternes disposées devant leurs maisons.)

Un médecin soignait le fils d'un batelier. L'enfant mourut. Le batelier jeta à l'eau le médecin maladroit qui eut les plus grandes peines à se sauver. Lorsque, sorti de là, le médecin se rendit chez lui, il vit son fils qui étudiait. Il lui retira son livre en lui recommandant de commencer par apprendre à nager, ceci étant la chose qui pouvait importer davantage dans l'exercice de la profession. (D'après LANDES.)

PROVERBES CHINOIS.

Vivre frugalement, paisiblement, l'esprit et le cœur tranquilles, c'est le remède universel et la pierre précieuse dont les vertus sont si rares.

Ceux qui achètent des drogues et des remèdes ont besoin de deux yeux, ceux qui les emploient n'ont besoin que d'un; il n'en faut point du tout à ceux qui les prennent.

Il y a en Chine plus de maîtres que d'écoliers et plus de médecins que de malades.

Le remède qui ne fait pas cligner les yeux du malade ne les guérit pas.

(*Amaris pharmacis amara bilis proluitur* ⁽¹⁾).

Un homme qui n'est pas constant ne fera jamais ni bon devin, ni bon médecin.

Celui qui a mal aux yeux voit clair au bout de dix jours lorsqu'il n'y touche pas.

Affamez la rougeole et nourrissez la petite vérole. (*Lettres édifiantes*, t. XX, p. 370.)

醫而不知脈理. 猶無燭夜行.

Y nhi bát tri mạch lý, gio vô chùc giạ hành.

Le médecin qui ne connaît pas les détails du pouls est comme une personne sans lumière dans la nuit.

學易然後可以知醫.

Học Dịch, nhiên hậu khả dĩ tri y.

Il faut avoir étudié le livre Dịch avant de pouvoir connaître la médecine.

(Le livre Dịch fait partie des Ngũ kinh, l'œuvre philosophique de Confucius : ici, il signifie expressément l'étude de la philosophie. Le bon médecin doit être un philosophe.)

用藥如用兵. 良醫良相同一道也.

Dụng dược như dụng binh. Lương y lương tương đồng nhất đạo dã.

Il faut utiliser les remèdes comme les soldats d'une armée. Le médecin et le général se trouvent à la tête d'une tâche égale.

(1) Les quatre proverbes chinois qui précèdent sont empruntés au livre du Père DU HALDE.

瘋. 癆. 瘵. 癩. 四症難醫.

Phong, lao, cở, lại, tứ chứng nan y.

Le rhumatisme, la phtisie, l'hydropisie, la lèpre sont les quatre maladies les plus difficiles à traiter.

醫囊無底.

Y nang vô đẽ.

Le sac de la médecine est sans fond (inépuisable).

噫, 寧醫十男子, 莫醫一婦人. 寧醫十婦人, 莫醫一小兒. 寧醫十小兒, 莫醫一老人.

Y! ninh y thập nam tử, mạc y nhất phụ nhân. Ninh y thập phụ nhân, mạc y nhất tiểu nhi. Ninh y thập tiểu nhi, mạc y nhất lão nhân.

Vraiment! il vaut mieux soigner dix hommes qu'une femme, dix femmes qu'un enfant et dix enfants qu'un vieillard.

TABLE DES PLANCHES.

		Pages.
Pl. I.	a. Façade d'une pharmacie asiatique à Faifo (maison <i>Hỹ thanh</i>)	4
	b. Intérieur d'une boutique à commerces mêlés, médicaments et approvisionnements divers (maison <i>Hành long</i> à Tourane)	4
Pl. II.	Coffrets à médecines usuelles (collection de l'auteur)	8
Pl. III.	«Cái hũ sành», le pot à médecines (faïence décorée)	10
Pl. IV.	Ordonnance médicale (1)	12
Pl. V.	Ordonnance médicale (2)	14
Pl. VI.	Ordonnance médicale (3)	16
Pl. VII.	Casier et tiroirs à médecines (maison <i>Hỹ thanh</i>)	24
Pl. VIII.	a. «Cái nồi đồng», la marmite en cuivre	32
	b. «Cái chảo gang», la poêle à frire les médecines	32
	c. «Cái trách đất», le plat à cuire les médecines	32
Pl. IX.	a. «Cái siêu sắc thuốc», la bouilloire aux décoctions	34
	b. «Cái thap đất», la jarre en terre vernissée	34
	c. «Cái vìm», le pot aux extraits	34
Pl. X.	a. «Cái dao bẻ», le couteau à fendre	36
	b. «Cái dao cẩu», le hachoir coupe-racines	36
Pl. XI.	a. «Cái cối tán thuốc», le mortier, pilon et couvercle	38
	b. «Cái bào thuốc», le rabot à médecines	38
Pl. XII.	«Cái bàn tán», la machine à broyer	40
	Ses composants :	
	«Cái bàn tán thuốc», la roue écrasante	40
	«Cái thuyền tán thuốc», la table naviculaire du broyeur	40

Pl. XIII.	a. « Cái cân tiểu ly », la balance aux petites pesées.....	42
	b. « Cái kéo », les ciseaux.....	42
Pl. XIV.	a. « Cái chén uống rượu », la tasse à vin.....	44
	b. « Cái chén ăn cơm », le bol à riz.....	44
Pl. XV.	Outillages utilisés dans les premières préparations des médecines, nettoyages et fragmentations.....	46
Pl. XVI.	Vitrine à spécialités (maison <i>Hỹ thanh</i>).....	62

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
PRÉFACE	1
INTRODUCTION	IX
AVERTISSEMENT	XV
I. LE MÉDECIN-PRÉPARATEUR.	
Le médecin-préparateur chez lui, ses dispositions, son éducation.....	1
Médecins des marchés.....	3
Médecins sorciers.....	4
Médecins ambulants.....	5
Boutique de médecin d'Annam.....	5
Bibliographie médicale sino-annamite touchant aux thérapeutiques....	6
Aperçu historique.....	6
Littérature professionnelle.....	9
Renseignements sur quelques livres.....	10
II. LES MÉDECINES DES APPROVISIONNEMENTS.	
Délivrance des médicaments.....	12
Ordonnances.....	12
Emballage des médecines.....	15
Approvisionnement des médecins.....	17
Listes de médicaments tenus par des médecins de village.....	17
Vente des médecines dans les marchés et aux étalages des rues.....	26
III. PRÉPARATIONS MÉDICINALES.	
L'installation.....	31
Le matériel.....	31
Matériel des cuissons, matériel des sections, écrasements, etc.....	32
Pesées.....	38
Mesures de capacité.....	39

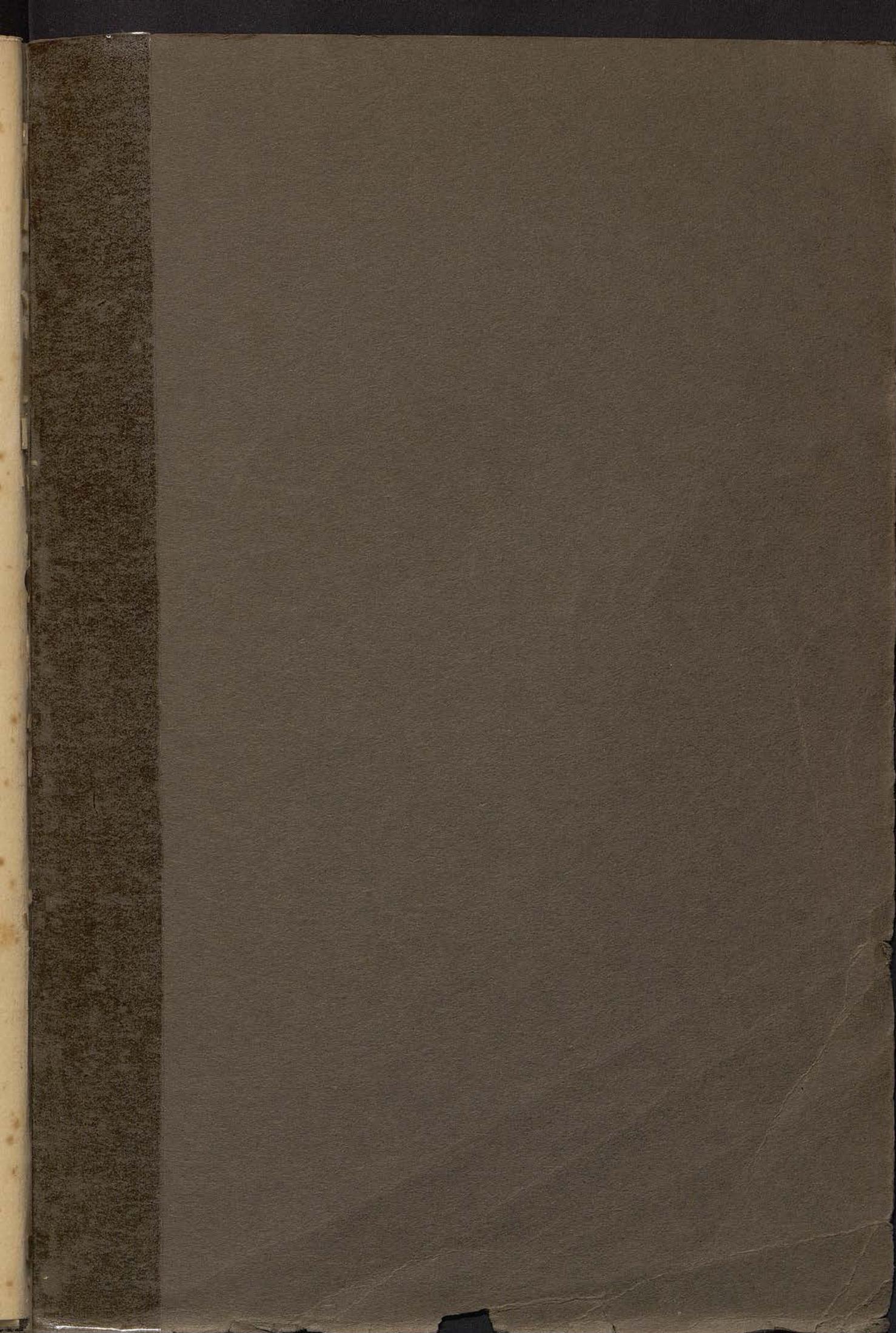
Préparations des médecines.....	41
Manœuvres préliminaires générales : nettoyages, séchage, divisions.....	42
Préparations spéciales : sucres, traitements des médecines en liquides froids, en liquides chauds, dans les corps gras.....	43
Cuissons diverses.....	45
Autres manœuvres.....	45
Distillations.....	46
Mesure du temps dans les préparations.....	46
IV. LES MÉDICAMENTS ET LEURS FORMES.	
Le médicament.....	48
Médecines du Nord et médecines du Sud.....	48
Les médecines suivant leurs destinations.....	49
Estime comparative des médecines de Chine et d'Annam.....	50
Formes des préparations.....	51
Médecines internes.....	51
Médecines externes.....	56
Eaux médicinales pour les préparations et les absorptions.....	58
Heures des médecines.....	62
Spécialités.....	62
V. ACTIONS RÉCIPROQUES DES MÉDECINES. — DIÉTÉTIQUE MÉDICINALE.	
Incompatibilités médicinales.....	64
Répugnances, craintes, haines, oppositions, troubles.....	64
Médecines qui renforcent d'autres actions, qui en diminuent d'autres... Médecines dirigeantes.....	74 75
Diététique médicinale.....	78
Prohibitions alimentaires à l'occasion de certaines médecines.....	78
Les cinq interdits.....	80
Oppositions médicamenteuses d'états.....	81
VI. BIBLIOGRAPHIE D'EUROPE (ouvrages consultés).	
Bibliographie.....	84
VII. NOTES ADDITIONNELLES.	
Considérations spéciales sur l'origine des médecines.....	86
Répartition des qualités des remèdes.....	86
Codes d'intervention des médecines.....	88
Bases du système.....	91
Médecines des signatures, des magies sympathiques.....	92

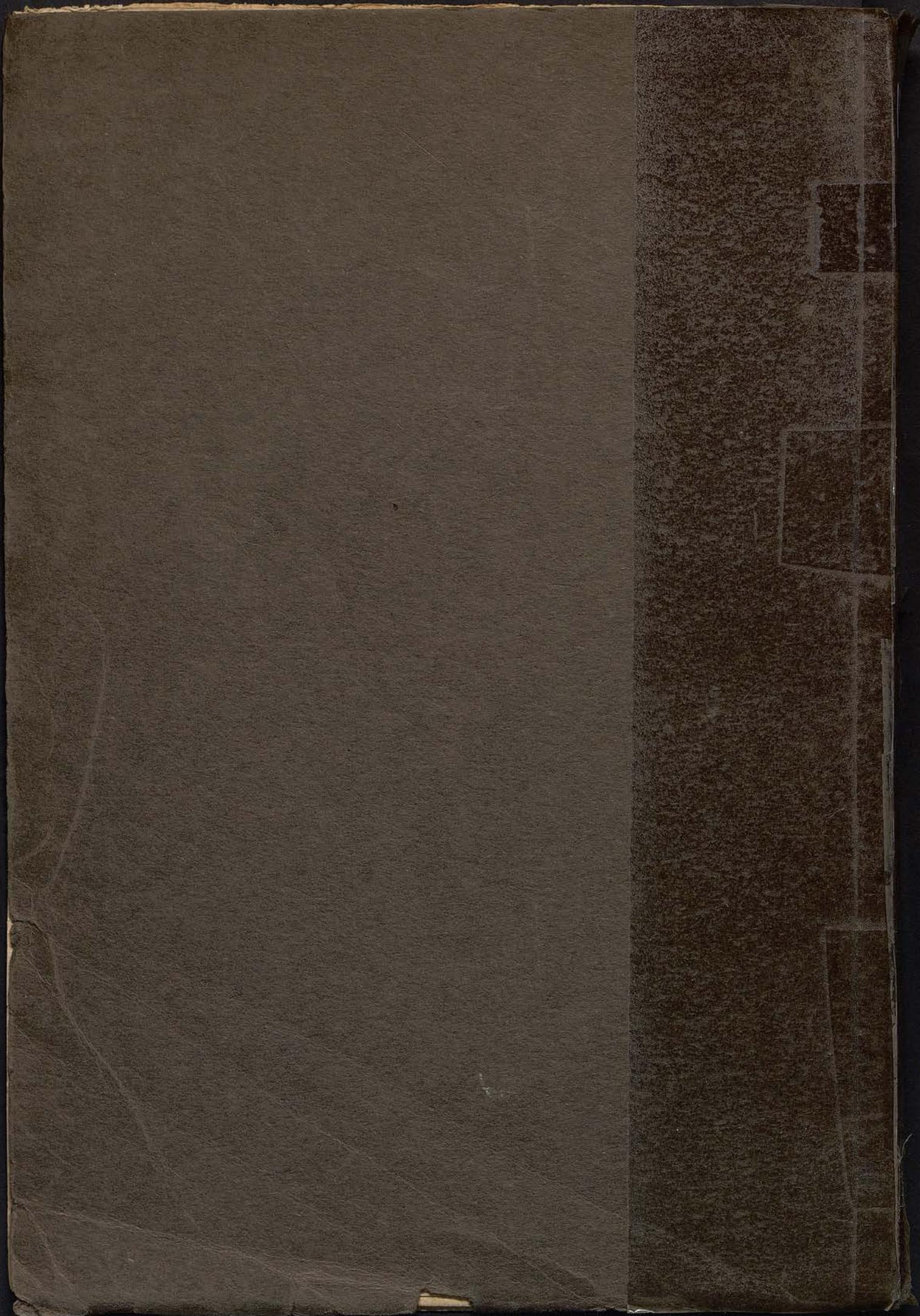
TABLE DES MATIÈRES.		153
Coutumes et croyances.....		100
Influence des nombres, du côté.....		100
Temps rituel des récoltes, des préparations.....		102
Observances prohibitives.....		105
Remèdes étranges.....		106
Responsabilité médicale en Annam.....		120
Les «répugnances médicinales».....		128
Phrases populaires.....		134
TABLE DES PLANCHES.....		149

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
ET LE MONDE INDONESIEN

BIBLIOTHÈQUE

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE QUINZE NOVEMBRE
MIL NEUF CENT TRENTE ET UN
PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE À PARIS
POUR LES ÉDITIONS G. VAN OEST À PARIS.
PLANCHES HORS TEXTE EN HÉLIOTYPIE
DE MM. A. FAUCHEUX ET FILS À CHELLES.





ASE 8514



LOUÏS ANNE

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780

1780